FONDÉ LE 1ER JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS

142e ANNÉE N° 15 • LE MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2001 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 104 PAGES • www.canadafrancais.com

$1.19

Méningite: des vaccins pour 27 000 jeunes

Le CLSC dévoile son plan d'action

GILLES LÉVESQUE

Le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts vient de lancer officiellement sa campagne de vaccination contre l'infection à méningocoque de type C sur l'ensemble de son territoire. Un peu plus de 27 000 jeunes âgés entre 2 mois et 20 ans seront vaccinés sur une base volontaire au cours de cette vaste opération.

En raison de la réception progressive des vaccins, ceux-ci seront administrés par ordre de priorité (déterminé selon les facteurs épidémiologiques), en débutant par les clientèles qui courent un risque plus élevé de contracter une infection au méningocoque.

Ce sont les élèves de niveau secondaire qui seront les premiers ciblés pour recevoir le vaccin du 24 septembre au 15 octobre.

• A-6 et A-7

La campagne est surpervisée par Ruth Sanssouci, Sylvie Grégoire et Gilles Charest, du CLSC.

ATTENTATS AUX ÉTATS-UNIS

Pied d'alerte à la frontière

Les douanes de Saint-Bernard-de-Lacolle et Philipsburg sont sur un pied d'alerte depuis les attentats meurtriers qui ont fait des milliers de victimes aux États-Unis. • A-8

St-Hubert investit deux millions

Au coût de deux millions de dollars, la chaîne de restauration St-Hubert entreprendra lundi prochain d'importants travaux d'agrandissement et de transformation à son restaurant de Saint-Jean-sur-Richelieu. Aussi bien dire qu'elle le reconstruira. • B-1

Jean Duceppe revit sur la rue Saint-Charles!

• C-2

Le plus grand
détaillant d'électroménagers
sur la Rive-Sud

Plus de 1000 appareils : des électroménagers de base aux appareils haut de gamme.
Magasin principal et centre de liquidation à Saint-Jean : 400 appareils
à Saint-Basile : 600 appareils

Réfrigérateur 18 p.c. MOFFAT 699$ PRIX PROMOTION

Cuisinière 30" MOFFAT 499$ PRIX PROMOTION

HOTPOINT Réfrigérateur 18 p.c.

999$ PRIX PROMOTION

Congélateur au bas de l'appareil

Ensemble laveuse/sécheuse MOFFAT 799$ PRIX PROMOTION

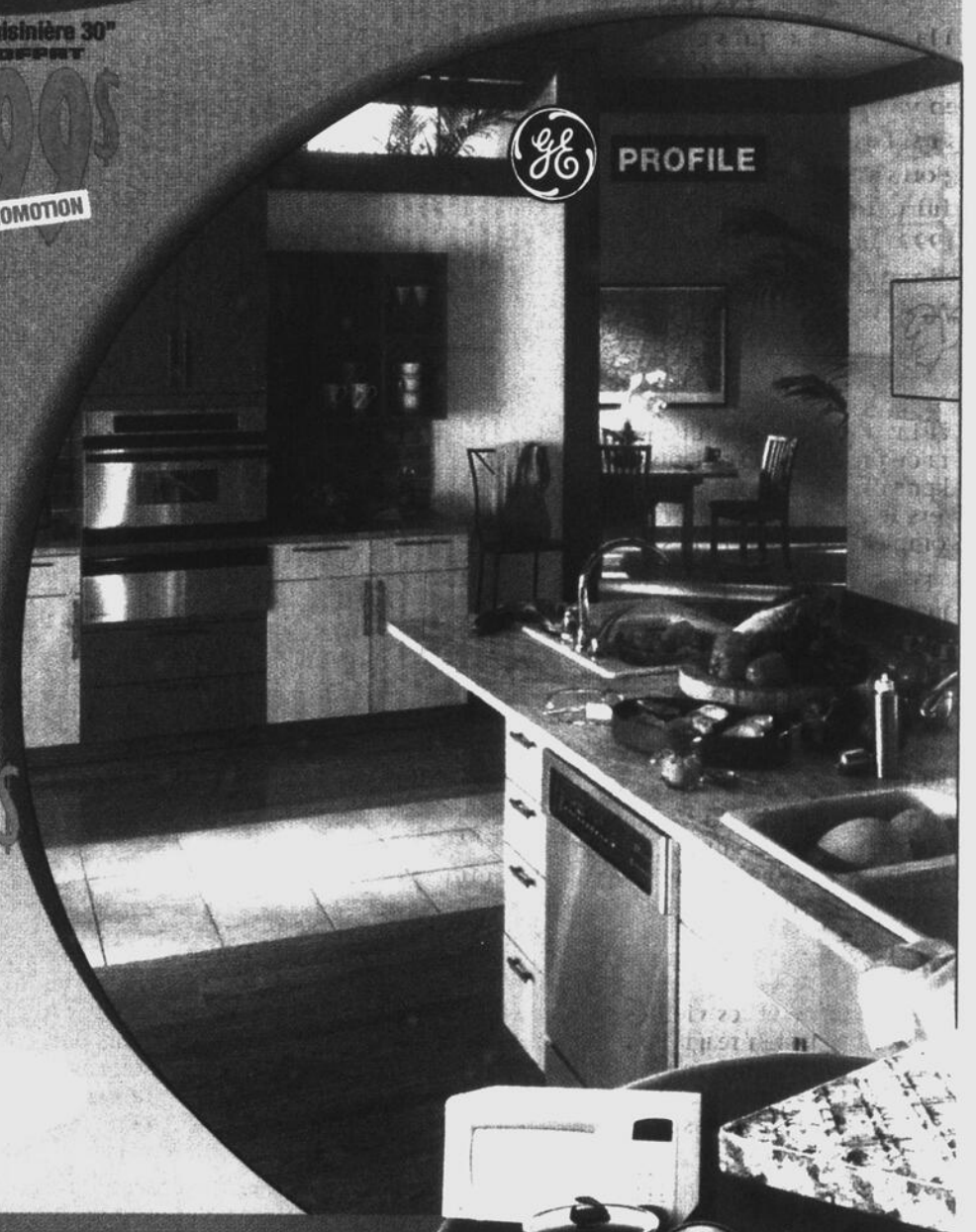

Aussi dans notre Centre permanent de liquidation:
Lot d'appareils électroménagers neufs ou légèrement endommagés
AU PRIX COÛTANT

MAISON ETHIER Plus

845, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-6129

GRATUIT à l'achat de 4 appareils †
CHOIX D'UNE PRIME *
d'une valeur allant jusqu'à 600$
Micro-ondes ou Matelas 54" ou Système de securité Merlin ou Batterie de 8 mcx. T-FAL ou Collection complète des 5 livres de recettes Qu'est-ce qu'on mange?

GRATUIT à l'achat de 1 à 3 appareils
UN LIVRE DE RECETTE *
par appareil, valeur allant jusqu'à 105$

* Aucune promotion ne peut être jumelée à une autre.
† Promotion applicable à l'achat de 4 appareils d'une même marque aux prix réguliers.
* Photos peuvent différer des produits.

MAISON ETHIER

067633-1c15-g

126, rue Jacques-Cartier Nord, St-Jean-sur-Richelieu
346-1090 / 1-800-363-1090

267, boul. Wilfrid-Laurier Saint-Basile-le-Grand
(à 4 km des Promenades St-Bruno)
(450) 653-1556 1-800-363-9408

MÉTÉO

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Possibilité d'averses de pluie.	Possibilité d'averses de pluie.	Ciel variable.
Maximum: 21°C	Minimum: 13°C Maximum: 19°C	Minimum: 8°C Maximum: 18°C

ACTUALITÉ

BMR le groupe
au centre de la rénovation
359-1311

25 ans d'expérience
Yves Rousselle
Département peinture
210, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean
055086-1c15-L

Vers un aussi bon cru qu'en 1999

Début des vendanges

GILLES LÉVESQUE

Si les fruits et les légumes, le maïs-grain et le soya ont très mal réagi à la sécheresse qui s'est éternisée durant près de 40 jours, il en va autrement pour les raisins. Les viticulteurs de la région s'attendent en effet à produire un aussi bon cru qu'en 1999, alors que les conditions climatiques avaient été exceptionnelles pour la viticulture.

Francis Lavoie, du Vignoble de Lavoie Poitevin, à Rougemont, s'attend en effet à récolter des raisins dont la qualité lui permettra de produire d'excellents vins. Il prévoit effectuer ses vendanges vers le 22 septembre pour les compléter à la fin du mois.

En production depuis à peine quatre ans, il se dit assuré d'obtenir un aussi bon cru qu'en 1999, une année exceptionnelle. Non seulement la qualité sera-t-elle au rendez-vous, mais il s'attend aussi à obtenir une récolte abondante.

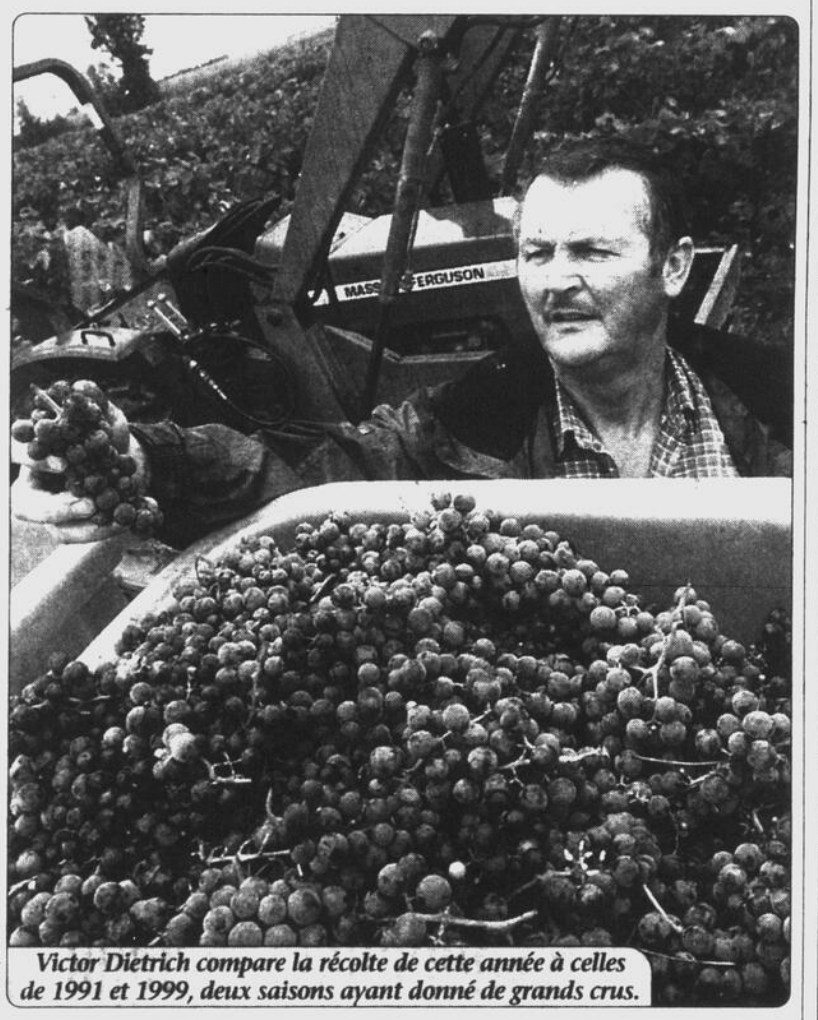

Victor Dietrich compare la récolte de cette année à celles de 1991 et 1999, deux saisons ayant donné de grands crus.

Victor Dietrich, du Vignoble Dietrich-Jooss, à Saint-Alexandre, parle lui aussi d'une excellente année. «C'est comparable aux saisons que nous avons connues en 1999 et 1991, précise-t-il. Nous n'avons pas eu beaucoup de pluie et les vieilles vignes ont très bien réagi. Pour ce qui est de la quantité, ma récolte sera moindre que l'an dernier tout en étant au-dessus de la moyenne.»

Comme nous l'avait justement expliqué M. Dietrich en 1999, les vignes aiment avoir soif au cours de l'été. Les racines ont alors la particularité de fouiller plus profondément dans le sol pour ainsi profiter de minéraux qui donnent un goût et des arômes plus raffinés au vin. C'est ce qui s'est produit cet été avec la sécheresse et les viticulteurs d'expérience savent déjà que ce millésime sera un grand cru.

Au Vignoble Dietrich-Jooss, on prévoyait débuter les vendanges lundi dernier, soit six jours plus tard qu'en 1999. Dans son cas, la cueillette sélective des raisins devrait s'effectuer sur une période de trois semaines. ■

SOMMAIRE

CAHIER A · *Actualité*

Jean-Guy Roy, Yannick Deslauriers, Marie-Chantal Perron, Yvan Veillette et Pascal Sibio ont une même passion: **le scoutisme. A-26**

Beaucoup trop de petits **animaux sont abandonnés** en campagne une fois les vacances terminées. Des producteurs s'en plaignent. **A-28**

Les **centres de conditionnement physique** font de bonnes affaires en septembre en enregistrant des hausses d'abonnements de 30%. **A-27**

Sébastien Larochelle vient de remporter deux médailles d'or aux Jeux mondiaux des greffés au Japon, établissant même un record du monde. **A-39**

CAHIER B · *Économie*

Réfrigération **Kool-Air,** un nouveau manufacturier d'équipement de froid, vient s'installer dans le secteur Saint-Athanase. **B-1**

Paul Bellefleur vient d'être élu président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, un poste qu'il occupait par intérim. **B-8**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières recrute en vue d'une nouvelle session de formation en **ébénisterie industrielle. B-10**

CAHIER C · *Week-End*

S'il faut en juger par le camp d'entraînement et la traditionnelle séance de repêchage, la nouvelle saison de la **C.L.I.C.** s'annonce prometteuse. **C-9**

À nouveau cette année, le **Théâtre de l'Écluse** vient de connaître une excellente saison, peut-être même sa meilleure à date. **C-5**

La rue Saint-Charles a été le théâtre d'un important tournage la semaine dernière à la mémoire du regretté Jean Duceppe. **C-2**

Le suicide vient de faire l'objet d'un nouvel ouvrage sous la plume de **Luc Lewis,** un résident de la municipalité de Sainte-Brigide. **C-5**

Commencez votre journée sur une bonne note!

Café et journal 99¢
Café et muffin 99¢

FAITES VOUS-MÊME VOTRE «COMBO» POUR LA RENTRÉE!

«COKE» 237 ml, CAFÉ ou JUS
SANDWICH ou SOUS-MARIN
Pâtisserie cuite sur place
2,99$

LES DÉPANNEURS
JOUR & NUIT
Le choix des gens d'ici
Shell Shell

Ne cherchez pas ailleurs, Jour et Nuit c'est la fraîcheur de bon prix à toutes heures!
Vous servir, c'est notre bonheur!

230, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
(450) 349-6488
085086-1c15-F

EN ATTENTE D'UNE SUBVENTION DE 35 000 $

La Maison Hina est à bout de souffle!

ISABELLE SIMARD

À bout de souffle, les intervenantes de la Maison Hina demandent l'appui de la population afin d'obtenir un plus grand support financier du gouvernement du Québec. La maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale attend depuis un an une subvention de 35 000 $ qui lui a été promise. Elle accuse le gouvernement de faire la sourde oreille.

Une pétition circule dans la région du Haut-Richelieu et sera déposée cet automne à l'Assemblée nationale. Les travailleuses de la Maison Hina invitent la communauté à signer cette pétition disponible dans les commerces et, sur demande, aux bureaux de l'organisme au 346-1645.

«Nous avons le sentiment d'éteindre des feux et de répondre aux urgences seulement. Ne sachant jamais d'une année à l'autre sur quel budget nous pourrons compter, nous vivons constamment dans l'insécurité financière», affirme Nathalie Villeneuve, responsable de l'intervention à la Maison Hina.

La maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale fonctionne à pleine capacité depuis plusieurs semaines. Faute de ressources suffisantes, les intervenantes se voient dans l'obligation de refuser des services à certaines femmes qui en manifestent le besoin.

Depuis plusieurs années, les maisons d'hébergement revendiquent un financement adéquat afin d'offrir les services dont les femmes et enfants ont besoin.

En 1999, Le Regroupement provincial des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale a demandé au gouvernement du Québec 36 millions de dollars supplémentaires par année pour l'ensemble des 90 maisons d'hébergement de la province.

«La réponse du gouvernement obtenue à la suite de la marche des femmes en octobre 2000: 3,5 millions $ par année. Cela est nettement insuffisant, surtout si l'on considère que la violence conjugale coûte 500 millions $ annuellement au Québec en services de santé, services sociaux, éducation, marché de l'emploi et justice pénale», explique Sylvie L'Anglais, coordonnatrice de la Maison Hina.

«Et c'est sans compter les coûts humains: vie brisée, problèmes de santé physique et mentale, difficultés dans les relations futures», ajoute-t-elle.

Pour répondre adéquatement aux besoins des femmes de la région, la Maison Hina aurait besoin d'une aide financière de 645 000 $ par année. Or, pour l'année 2000-2001, la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux versera à l'organisme 256 000 $.

«Ce montant représente à peine 40% de nos besoins! C'est donc d'un montant supplémentaire de 389 000 $ dont nous aurions besoin, non pas du maigre 35 000 $ par maison qui nous a été promis et qui, soit dit en passant, ne nous a toujours pas été versé», souligne Sylvie L'Anglais.

Photo: Jacques Paul

Les responsables de la Maison Hina invitent la population à signer leur pétition. Sur la photo, Nathalie Villeneuve, responsable à l'intervention, Sylvie L'Anglais, coordonnatrice et Claudiane Martineau, responsable à l'administration.

SOUS-FINANCEMENT

Les intervenantes de la Maison Hina dénoncent vivement le sous-financement dont fait l'objet le centre d'hébergement. À leur avis, les services ne doivent pas se limiter au gîte.

«Si nous voulons aider les femmes à briser l'isolement et le cycle de la violence conjugale, nous devons entreprendre avec elles une démarche en dévictimisation afin qu'elles puissent retrouver leur estime d'elles-mêmes et reprendre du pouvoir sur leur vie avec l'aide d'un plan d'intervention individualisé», estime Sylvie L'Anglais.

Avec le financement actuel, certains services ne sont pas offerts ou le sont de façon limitée et ponctuelle. Les services externes souffrent particulièrement du manque d'argent.

«Plusieurs femmes et enfants victimes de violence conjugale ont besoin de nos services, mais sans hébergement. Les dix-neuf mois où notre service d'hébergement a été interrompu nous l'ont bien prouvé. Pour l'année 1999-2000, nous avons offert 440 consultations individuelles en externe», indique la coordonnatrice.

Le sous-financement a bien entendu des conséquences sur le plan des effectifs. En 1996, le conseil d'administration a dû prendre la décision d'abolir deux postes d'intervenante jeunesse. Ces postes n'ont pas été remis sur pied. Aujourd'hui, les besoins nécessiteraient deux intervenantes sur le quart de travail du soir.

Les intervenantes de la Maison Hina déplorent également le manque d'argent disponible pour organiser des activités de sensibilisation dans la communauté. Les écoles secondaires de la région sont les plus visées par les activités de sensibilisation. Cela dit, elles doivent défrayer les coûts.

«Nous n'avons donc pas pu rejoindre le nombre d'élèves souhaité puisque certaines écoles ne pouvaient assumer les frais demandés», mentionne à son tour Nathalie Villeneuve.

À BOUT DE SOUFFLE

Les travailleuses de la Maison Hina sont à bout de souffle, constatent les responsables du centre d'hébergement. Elles considèrent que les conditions de travail sont difficiles et exigeantes, ce qui provoque de l'épuisement.

En 2000, 27% des travailleuses de la Maison Hina ont dû prendre un congé de maladie et 23% ont quitté pour un meilleur emploi.

«Le salaire des employées n'est pas compétitif avec ceux offerts dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le salaire d'une travailleuse en maison d'hébergement débute à 23 500 $, alors que dans le réseau de la santé, le premier échelon salarial tourne autour de 32 000 $», précise Nathalie Villeneuve.

Pour tous ces motifs, les intervenantes de la Maison Hina lance un appel à la population afin d'obtenir la reconnaissance du gouvernement provincial.

«Nous savons que la population est derrière nous. Nous sollicitons donc son appui en l'invitant à signer la pétition qui circule actuellement demandant au gouvernement du Québec d'accorder un financement de base adéquat aux maisons d'hébergement pour les victimes de violence conjugale», termine Mme Villeneuve. ■

Deux gagnants d'un prix de 100 000 $

GILLES LÉVESQUE

Deux résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu ont eu la main heureuse au cours des dernières semaines en remportant respectivement un prix de 100 000 $.

Pour une, Germaine Hébert n'était pas la seule à être estomaquée par son gain de 100 000 $ remporté à la loterie 31 jours de Chance, le 31 juillet dernier.

La préposée qui a vérifié son billet était tellement étonnée de voir autant de zéros sur le coupon de validation qu'elle a passé le billet trois fois dans le terminal avant d'annoncer la bonne nouvelle à la gagnante!

Émue, Mme Charette s'est rendue chez son fils afin de partager son bonheur. Elle est allée cueillir son chèque en compagnie de son conjoint, Jean-Luc Charette. Cet hiver, la gagnante se promet un voyage au soleil.

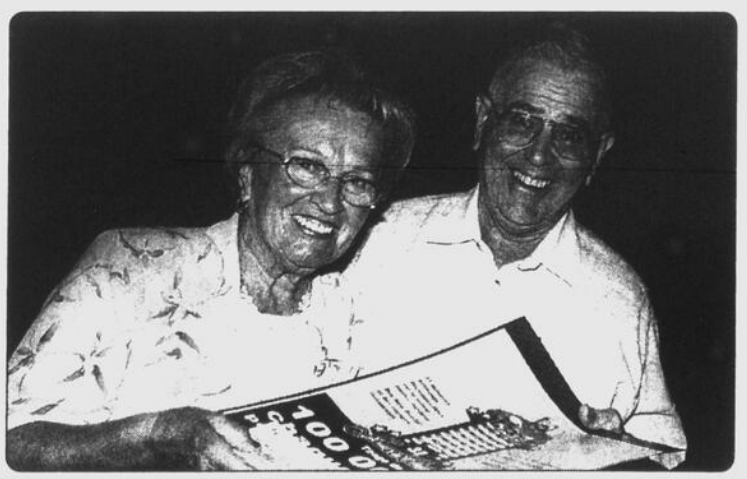

Germaine Charette a remporté 100 000 $ à la loterie 31 jours de Chance. Elle pose en compagnie de son conjoint, Jean-Luc Charette.

Baudouin Hardy partagera son prix de 100 000 $ avec sa conjointe, Marie Martin.

AUTRE GAGNANT

C'est en déjeunant au restaurant avec des amis que Baudoin Hardy, également de Saint-Jean-sur-Richelieu, a découvert en lisant le journal qu'il avait remporté 100 000 $ à l'Extra du 1er août.

M. Hardy est allé réclamer son chèque en compagnie de sa conjointe, Marie Martin, avec qui il partagera son gain. L'heureux gagnant a des projets qu'il qualifie de sérieux, comme payer quelques dettes et faire des placements, et d'autres plus farfelus, comme celui de s'acheter une Mustang.

C'est le dépanneur Couche-Tard du 190, chemin du Grand-Bernier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu, qui lui a vendu l'Extra gagnant. ■

Président éditeur Robert Paradis

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 • Télécopieur: (450) 347-4539

Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555

Édition électronique www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture

RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Levesque
Directeur de l'information Marc O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Berubé, Louise Bédard, Isabelle Simard
Pigiste Richard Hamel
Secrétaire Louise Any Dubois
Caricaturiste Éric Bissonnette
Photographes Jacques Paul, Rémy Boily
Collaborateurs Gilles Jourdain, Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard, André St-Pierre, André Turbide, Robert Terry, Daniel G. Hébert, Pascal Cloutier, Jean-François Guay, Frédéric Lapierre, Michèle Trahan, François Guillet, Jean-François Crépeau, Bertrand Blanchette, Jean-Yves Théberge, Christine Gonthier, Isabelle Brunelle, Nicole Garceau, Robert Filion Jr., Sylvie Laroche, Céline Éthier, Georges-Henri Arenstein, Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture, directeur
Gabrielle Agarla, adjointe au directeur
Secrétariat Marjorie Langevin
Publicitaires Denis Jolin, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Télémarketing Céline Veilleux
Publicité nationale Hebdos Sélect
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Francine Dubé
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole, directeur
Sylvain Latour, Bernard Paradis
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut Richelieu inc.
Rose Audette Lemonde, directrice
Filmographie Quadro Couleur inc., Jacques Millette, directeur
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc., Christian Marleau, directeur
Encartage Poly-Encarts inc., Pauline Morin-Boutin, directrice

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 40012111. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois $65.61, 6 mois $33.31, 12 sem. $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois $325.00, 6 mois $165.00 (prix taxe inclues)

Édité par Les Éditions Le Canada Français ltée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

216834-1c15-L

RÉSOLUTION UNANIME CONTRE LA NOUVELLE POLITIQUE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Saint-Jean presse la Commission scolaire de ramener la distance de marche à 1,6 km

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

De façon non équivoque, le conseil provisoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu désapprouve la nouvelle politique de transport scolaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, fixant à 2 km la distance minimale requise entre le domicile d'un élève du secondaire et l'école qu'il fréquente pour que l'élève soit admissible au service de transport.

Dans une résolution unanime déposée par le conseiller Jean Rioux, ex-maire d'Iberville, le conseil municipal presse la Commission scolaire de revoir cette politique et de ramener la distance minimale requise à 1,6 km.

Cette résolution du conseil provisoire n'est pas une surprise. À la dernière séance du mois d'août, les élus municipaux avaient laissé entendre à des parents venus solliciter l'appui de la Ville qu'ils s'opposeraient à la distance du 2 km.

Les parents avaient alors déposé à la Ville une copie d'une pétition de plus de 1000 signatures de citoyens opposés à la nouvelle politique de transport scolaire.

Dans sa résolution, le conseil provisoire considère qu'en portant la distance minimale requise à 2 km, la Commission scolaire va à l'encontre des objectifs de sa propre politique de transport, à savoir ceux de favoriser l'accessibilité à l'école et d'assurer la protection des élèves durant la période de transport scolaire.

Selon le conseil municipal, «contrairement à ses objectifs, cette décision de porter de 1,6 à 2 km la distance requise aura pour effet d'accroître les dangers qu'encourent les élèves qui devront, pour se rendre à l'école, emprunter et traverser des rues achalandées ou qui se prêtent mal à un nombre élevé de piétons».

Les politiciens municipaux préviennent leurs vis-à-vis scolaires que leur décision est même susceptible «d'inciter ou d'encourager les élèves à flâner ou, pire encore, à faire l'école buissonnière».

Qui plus est, ils estiment que la nouvelle politique est «fort susceptible d'accroître le décrochage scolaire, les élèves ayant à marcher sur une grande distance pour se rendre à l'école et en revenir et ce, malgré les importantes variations climatiques et météorologiques que l'on connaît, tel la pluie, le vent, la neige et les températures extrêmement froides.»

La résolution note aussi que les élèves doivent souvent transporter des fournitures scolaires et autres équipements, parfois lourds et encombrants, rendant leurs déplacements inconfortables et dangereux.

La résolution, qui a été appuyée par le maire suppléant, Maurice Bergeron, ne manque pas de souligner que sur le territoire de l'ancienne ville d'Iberville, seulement quelques élèves du secondaire, domiciliés aux limites nord de l'ex-municipalité, auront droit au transport scolaire pour se rendre à la polyvalente Marcel-Landry, située aux limites sud du secteur d'Iberville.

Enfin, dans un amendement qui n'a pas reçu l'appui de l'équipe Dolbec mais qui a tout de même été adopté, la résolution mentionne que la nouvelle politique de transport scolaire est le résultat d'un manque à gagner résultat de coupures budgétaires du gouvernement du Québec. ■

Le conseiller Jean Rioux a présenté la résolution demandant à la Commission scolaire de revenir sur sa décision relative à la politique du 2 km.

Au coin de Jacques-Cartier et Champlain

Le non-respect de la signalisation serait à l'origine de cet accident survenu à l'intersection de la rue Jacques-Cartier Nord et Champlain mercredi dernier. La collision implique deux véhicules: un Jeep 1997 et une automobile de marque Chrysler. La conductrice du Jeep, une résidente de Saint-Jean âgée de 57 ans, a subi des blessures mineures. Elle été conduite par ambulance à l'hôpital du Haut-Richelieu. L'autre conducteur, un homme de 46 ans de Longueuil, s'en est sorti indemne. ■

Le cahier historique fait l'objet d'une fraude

Le Groupe Le Canada Français avise la population de Saint-Jean-sur-Richelieu qu'à la suite de la distribution du cahier historique la semaine dernière, des fraudeurs auraient intercepté des copies afin de les vendre au public.

Les plaintes proviennent principalement du quartier Normandie. Des exemplaires, offerts gratuitement aux citoyens, sont tombés dans les mains de fraudeurs.

Rappelons que les exemplaires du cahier historique ont été offerts gratuitement dans tous les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et que le seul point de vente autorisé se trouve à la réception du Groupe Le Canada Français, au 84, rue Richelieu.

Des copies se vendent 15 $ l'unité. Il est possible de réserver en composant le 347-0323. ■

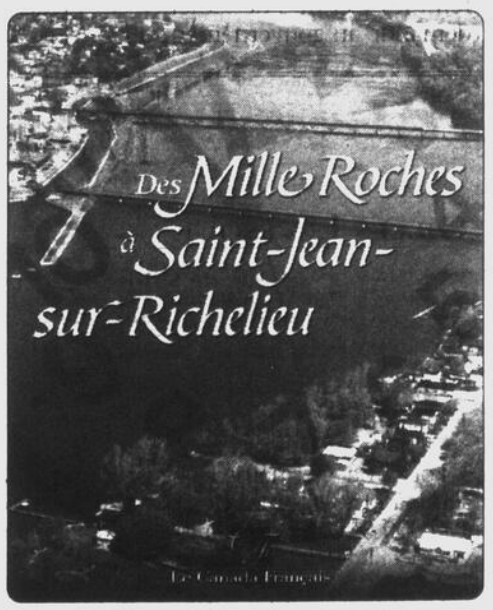

cahier historique

La clé d'une bonne audition pour une vie riche et active.

L'AIDE AUDITIVE

Adaptée avec précision à vos besoins!

Logée au creux de l'oreille, elle contribue à un meilleur confort et à une grande qualité acoustique.

Si petit et si performant, l'excellence de sa sonorité vous convaincra!

Évolue depuis des années vers une augmentation des performances accompagnée d'une réduction de la taille.

Laflamme & Associés
Audioprothésistes
900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

• Granby
320, boul. Leclerc
O. Bureau 8
(450) 378-7337

• Montréal
• Longueuil
• Saint-Hilaire
(514) 849-4500

0622729-1c15

VACCINATION CONTRE LA MÉNINGITE

Le CLSC lance sa campagne de vaccination contre la méningite

27 000 jeunes vaccinés à compter du 24 septembre

GILLES LÉVESQUE

En conviant Le Canada Français à ses bureaux, lundi matin, le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts a officiellement lancé sa campagne de vaccination contre l'infection à méningocoque de type C sur l'ensemble de son territoire. Cette vaste campagne qui se tiendra du 24 septembre au 31 décembre touchera un peu plus de 27 000 jeunes âgés entre 2 mois et 20 ans.

C'est en présence du directeur général de cet établissement de santé, Gilles Charest, de son adjointe à la direction générale, Sylvie Grégoire et de la directrice de l'administration des programmes au CLSC, Ruth Sanssouci, que les grandes lignes de cette campagne de vaccination ont été dévoilées sous embargo, lundi.

Informés du fait que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, lancerait officiellement la campagne provinciale le lendemain, mardi, ils tenaient à ce que la clientèle desservie par le CLSC de la Vallée des Forts sache à quoi s'en tenir dès aujourd'hui.

M. Charest ne cache pas que cette campagne de vaccination prévoyant des déboursés de 100 M$ pour l'ensemble de la province, dont 75 M$ uniquement pour l'achat des vaccins, implique énormément d'organisation. À ce propos, il tient à souligner «l'importante collaboration» de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Évidemment, cette campagne mobilisera énormément d'infirmières au cours des prochains mois, d'où une nécessaire réorganisation des ressources.

Le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts tient d'ailleurs à aviser la population que dans le but de réaliser adéquatement cette vaste campagne de vaccination à l'intérieur des délais qui lui sont imposés, un important contingent de ressources humaines, principalement composé d'infirmières au nombre de 10 à 20 quotidiennement, sera mobilisé pendant toute la durée de cette campagne.

M. Charest fait valoir que le budget alloué par Québec ne permettra pas de faire face à cette campagne sans impact sur le budget actuel de l'établissement. En fait, le CLSC recevra 5 $ par dose administrée, alors qu'il lui en coûtera environ 15 $ pour chaque vaccin.

Par conséquent, précise Mme Sanssouci, les services infirmiers en milieu scolaire seront suspendus pendant cette période. Des scénarios seront toutefois envisagés pour faire face aux situations d'urgence. D'autres services du CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts seront également touchés durant la durée de cette campagne de vaccination.

Dès la semaine prochaine, des informations seront publiées à ce sujet pour informer la population sur la nature des scénarios envisagés pour minimiser l'impact sur les services courants.

BÉNÉVOLES

Compte tenu de l'ampleur de la campagne, le CLSC-CHSLD profite de l'occasion pour lancer un avis de recherche aux personnes bénévoles désireuses de donner un peu de leur temps sur les différents sites de vaccination. Ils auront entre autres à accueillir les jeunes, à les accompagner sur place et à assurer la sécurité.

Les personnes intéressées à donner un coup de main doivent s'adresser à l'équipe du Service de l'action communautaire. Pour ce faire, on compose le numéro (450) 358-2572.

VACCINS

Il importe ici de préciser que cette campagne de vaccination est gratuite, libre et volontaire. C'est le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts qui a reçu la responsabilité de procéder à la vaccination des clientèles ciblées sur son territoire. C'est donc dire que le vaccin ne sera pas fourni par la Direction de la Santé publique de la Montérégie aux vaccineurs privés, tels que les cabinets de médecins.

Pour ceux qui pourraient se poser la question, le vaccin dont il est ici question serait bon à vie, contrairement à celui administré à de nombreux enfants en 1993.

Dans l'ordre habituel: Ruth Sanssouci, Sylvie Grégoire et Gilles Charest, du CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts.

INFORMATIONS

En terminant, le CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts rappelle à la population que pour toute inquiétude ou question supplémentaire liée à cette campagne de vaccination, elle peut contacter le service téléphonique Info-Santé CLSC, 24 heures sur 24, sept jours par semaine, en composant le numéro de téléphone (450) 349-3000. ■

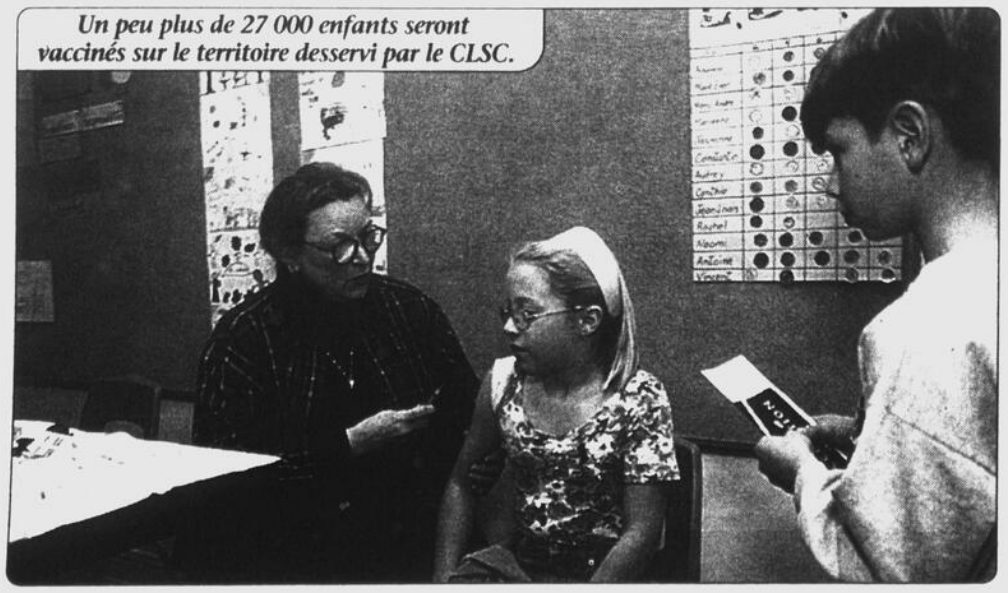

Un peu plus de 27 000 enfants seront vaccinés sur le territoire desservi par le CLSC.

Les jeunes du primaire devront patienter jusqu'au 2 novembre

Des vaccins pour ceux qui ne vont plus à l'école

Après les étudiants du cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, les infirmières se rendront dans les écoles primaires de la région pour y vacciner les élèves.

Ces derniers seront vaccinés dans leurs écoles respectives à compter du 2 novembre prochain. La campagne se poursuivra dans leur cas jusqu'au 10 décembre inclusivement selon un calendrier de vaccination prédéterminé.

Comme pour les étudiants du secondaire, précise Sylvie Grégoire, adjointe à la direction générale, ce sont les écoles concernées par la campagne qui remettront aux parents toute la documentation nécessaire en prévision de la vaccination.

Au même titre que le directeur général du CLSC, Gilles Charest, elle rappelle que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est d'un précieux secours dans l'organisation de la campagne de vaccination dans les écoles de l'immense territoire qu'il dessert, le troisième en importance en Montérégie.

LES 16 À 20 ANS

Enfin, des cliniques de vaccination sont également prévues pour la clientèle des jeunes âgés de 16 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école. Ces cliniques se tiendront entre le 11 et le 14 décembre dans des lieux qui restent encore à déterminer.

À l'instar des jeunes de 2 mois à 5 ans, ces cliniques de vaccination s'effectueront sur rendez-vous. Pour s'y inscrire, les jeunes de 16 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école devront appeler le centre de rendez-vous, mais seulement à compter du 1er octobre prochain.

Sylvie Grégoire note que les jeunes de 16 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école seront vaccinés sur rendez-vous seulement.

Le centre en question sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h30. Le numéro de téléphone à composer sera le (450) 347-9820.

Rappelons en terminant que pour toute inquiétude ou question supplémentaire liée à cette campagne de vaccination, la population est invitée à contacter le service téléphonique Info-Santé CLSC, lequel est ouvert 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le numéro à composer est le (450) 349-3000. ■

Vaccination contre la méningite

REPORTAGE

À compter du 17 septembre

Les 2 mois à 5 ans ont besoin d'un rendez-vous

Après les étudiants de niveau secondaire, c'est la clientèle des enfants âgés entre 2 mois et 5 ans qui sera vaccinée entre le 16 et le 26 octobre ainsi que le 1er novembre 2001.

À ce sujet, Ruth Sanssouci, directrice de l'administration des programmes au CLSC-CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts, précise que deux lieux de vaccination ont été identifiés jusqu'à maintenant, à savoir l'ancien local qui abritait le Wal-Mart, sur le boulevard du Séminaire, à Saint-Jean-sur-Richelieu, et le Centre Théodore-Ryan, à Lacolle, pour la clientèle la plus éloignée du territoire.

Photo Jacques Paul

Ruth Sanssouci note que le centre de rendez-vous sera accessible dès le 17 septembre prochain.

Il importe ici de préciser que la vaccination des jeunes de 2 mois à 5 ans se réalisera à partir de rendez-vous seulement. À cet effet, un centre de rendez-vous téléphonique sera mis sur pied par le CLSC à compter du 17 septembre prochain, date à laquelle les parents pourront commencer à appeler pour prendre un rendez-vous.

Ce centre de rendez-vous sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h30. Le numéro de téléphone à composer sera le (450) 347-9820.

Doses

Mme Sanssouci note par ailleurs que les enfants âgés de 2 à 3 mois recevront trois doses de vaccin à un intervalle d'un mois entre chacune des doses, alors que les enfants âgés de 4 à 11 mois recevront deux doses de vaccin à un intervalle d'un mois entre chaque dose.

De plus, il est à noter que le calendrier de vaccination régulier des jeunes d'âge préscolaire sera maintenu comme d'habitude durant la campagne de vaccination puisqu'il n'y a pas d'inquiétude à manifester quant aux effets conjugués des différents vaccins. ■

Calendrier de la campagne de vaccination contre le méningocoque
24 septembre au 31 décembre 2001

Clientèle cible	Dates	Lieux	Procédure
Jeunes des écoles secondaires	24 septembre au 15 octobre 2001	Dans les écoles secondaires	Vaccination sur place lors des journées de classe. Documentation nécessaire (lettre, dépliant, formulaire d'autorisation) remise au préalable, aux parents d'enfants de moins de 14 ans, par les écoles
Jeunes âgés de 2 mois à 5 ans	16 au 26 octobre et le 1er novembre 2001 20 novembre (2e dose aux anciens locaux du Wal-Mart) 21 novembre (2e dose à Lacolle) 11 au 14 décembre (2e dose, lieu à déterminer)	Les anciens locaux du Wal-Mart situés sur le boulevard du Séminaire à Saint-Jean-sur-Richelieu Le Centre Théodore-Ryan de Lacolle pour les clientèles de ce secteur du territoire.	Cliniques de vaccination sur rendez-vous seulement. Le numéro de téléphone à composer pour prendre rendez-vous est le: (450) 347-9820. Le centre de rendez-vous est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 à compter du 17 septembre 2001. Note: Pour les enfants de 2 à 3 mois, 3 doses de vaccin sont nécessaires et devront être administrées, chacune, à un mois d'intervalle. La 3e dose sera administrée après la période des Fêtes. Pour les enfants de 4 à 11 mois, 2 doses de vaccin sont nécessaires et devront être administrées, chacune, à un mois d'intervalle.
Jeunes du collégial	29 au 31 octobre 2001	Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu	Vaccination sur place
Jeunes des écoles primaires	2 novembre au 10 décembre 2001	Dans les écoles primaires	Vaccination sur place lors des journées de classe. Documentation nécessaire (lettre, dépliant, formulaire d'autorisation) remise au préalable, aux parents, par les écoles.
Jeunes de 16 à 20 ans ne fréquentant plus l'école	11 au 14 décembre 2001	Lieu(x) à déterminer	Cliniques de vaccination sur rendez-vous seulement. Le numéro de téléphone à composer pour prendre rendez-vous est le: (450) 347-9820. Le centre de rendez-vous est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 mais, seulement à compter du 1er octobre 2001 pour cette clientèle.

vaccin2.1-C15-c

Les jeunes du secondaire seront vaccinés du 24 septembre au 15 octobre

Une clientèle plus à risque

En raison de la réception progressive des vaccins, ces derniers seront administrés par ordre de priorité (déterminé selon les facteurs épidémiologiques), en débutant par les clientèles qui courent un risque plus élevé de contracter une infection à méningocoque.

Ce sont donc tous les jeunes fréquentant les écoles secondaires de la région qui seront les premiers ciblés pour recevoir le vaccin.

Ruth Sanssouci, directrice de l'administration des programmes au CLSC, précise que tous ces étudiants seront vaccinés dans leur milieu scolaire entre le 24 septembre et le 15 octobre prochain.

Ce sont d'ailleurs les écoles qui se chargeront de remettre la documentation pertinente (lettre circulaire, dépliant d'information et formulaire d'autorisation) avant le début de la vaccination aux parents des enfants de moins de 14 ans.

À ce sujet, M. Charest invite les parents ayant des enfants de cet âge à être très attentifs. Sans leur autorisation écrite, le vaccin ne pourra être administré. C'est important d'en prendre note.

Cégep

Pour leur part, les jeunes fréquentant le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu seront vaccinés entre le 29 et le 31 octobre, à l'intérieur même des locaux du Cégep. Ce groupe sera précédé par les jeunes âgés entre 2 mois et 5 ans.

Après les cégépiens, ce sera au tour des jeunes fréquentant l'école primaire et des jeunes âgés de 16 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école (voir autres textes à ce sujet).

Précisons en terminant que ce sont les jeunes nés entre le 17 juillet 1980 et le 31 octobre 2001 qui pourront se prévaloir du vaccin contre le méningocoque de type C. ■

Comment réagissez-vous aux attentats terroristes commis aux États-Unis?

C'est impensable! C'est un acte d'une bassesse... Peu importe tes idées, fais-les valoir d'une autre façon.

Jacques Chaput,
Saint-Jean-sur-Richelieu

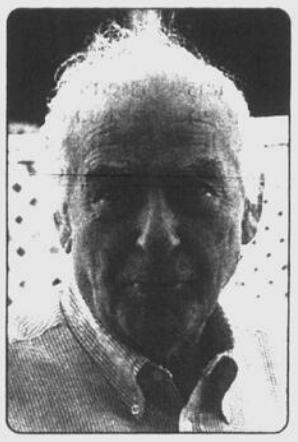

C'est une catastrophe. Je suis étonné, les États-Unis avaient pris des mesures, ils les ont déjouées.

Paul Goyette,
Iberville

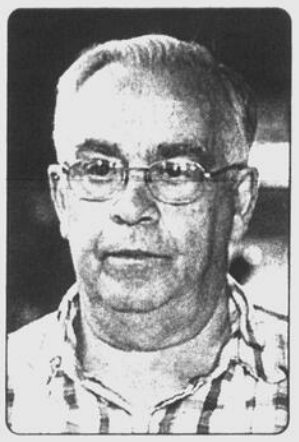

Ce n'est vraiment pas drôle. On ne sait jamais ce qui peut arriver, au fond, on n'est jamais en paix.

Sergio Pietrantonio,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Comme tout le monde, je trouve ça effrayant. On ne réalise pas l'ampleur de ce qui est arrivé.

Catherine Labelle,
Saint-Luc

C'est horrible. Des attentats, il y en a toujours eu, mais au moins, on n'habite pas à New York.

Lucille Labelle,
Saint-Jean-sur-Richelieu

C'est affreux! Je trouve que ça fait peur. Disons qu'on ne sait jamais ce qui peut nous arriver.

Lucille Tanguay,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Ça va faire réfléchir les gens. Au Moyen-Orient, ils vivent ça tous les jours, on a une leçon à en tirer.

François Caron,
Saint-Luc

Comme tout le monde, je trouve ça effrayant. Ça ne m'étonne pas tant que ça, mais ça fait peur.

Caroline Marcoux,
Saint-Jean-sur-Richelieu

AU PALAIS DE JUSTICE

Leblanc en liberté

LOUISE BÉDARD

Pierre Leblanc, 35 ans, de Saint-Jean, a pu reprendre sa liberté vendredi dernier, après avoir passé une semaine en détention préventive. Au moment de l'enquête sur caution, la couronne ne s'objectait plus à la remise en liberté du prévenu soupçonné de culture de cannabis.

Toutefois Leblanc a dû verser un montant de 2000 $ pour garantir sa présence et sa bonne conduite. Il doit respecter un couvre-feu et se rapporter toutes les semaines à la police. Il lui est interdit d'entrer en contact avec diverses personnes dont Jacques Veilleux qui est toujours détenu. Son enquête préliminaire est fixée au 5 novembre pour la forme.

Il avait été arrêté le 30 août dernier lors de la saisie de 22 plants de mari et 600 grammes de résine de cannabis. De plus une arme chargée, à autorisation restreinte, avait été trouvée par les policiers.

Forte amende ou détention

C'est le 5 novembre prochain que le juge Jacques Rancourt déterminera la peine à imposer à Claude Bourgeois, 36 ans, de Saint-Valentin, coupable d'avoir fait la culture de la marihuana et d'avoir été en possession de la même drogue dans le but d'en faire le trafic.

La couronne réclame une année de prison dans une institution carcérale alors que la défense plaide pour l'imposition d'une forte amende sinon une peine de prison avec sursis serait une mesure suffisante. Le juge a déjà laissé entendre qu'il n'acquiescera pas à la demande de la poursuite requérant la prison ferme.

La police avait saisi en octobre 1999, 13 plants de pot au milieu des champs de maïs. Les gendarmes avaient aussi trouvé des petits sacs de mari dans la maison. La récolte vendue sur la rue, au gramme, aurait pu rapporter environ 37 000 $. Mais trafiquée à la livre, les bénéfices espérés de la vente n'auraient atteint qu'environ 13 750 $. C'est l'évaluation qu'a faite le gendarme Côté de la GRC, appelé à témoigner comme expert devant le tribunal, mercredi dernier. À une question de Me Robert Proulx de la défense, le témoin a reconnu qu'il ne s'agissait pas d'une plantation importante.

Mais Me Catherine Fournier de la couronne a tout de même fait valoir la gravité des accusations ainsi que les liens entre la marihuana et la criminalité pour réclamer une sentence de prison. Elle s'est employée à montrer comment la marihuana était intégrée à la vie quotidienne de l'accusé. Elle a cité des extraits du rapport présentenciel préparé par le service de probation concluant à des risques de récidive dans le cas de Bourgeois qui poursuivrait sa consommation de drogue et banaliserait les conséquences de l'infraction. La couronne a souligné enfin que l'accusé avait un style de vie marginal et ne se remettait pas en question.

Pour la police elle-même, c'est une petite affaire, a répliqué Me Robert Proulx de la défense. Il n'y a pas de preuve d'une organisation bien montée. Un accusé pour ce genre de délit à Saint-Jean écope d'une amende et non pas de la prison, a-t-il ajouté. ■

La frontière sur un pied d'alerte

LOUISE BÉDARD

Douaniers et policiers de la GRC ont renforcé la surveillance sur la frontière, à la suite des attentats terroristes survenus aux États-Unis, hier (mardi) avant-midi.

Les postes frontaliers étaient ouverts et la circulation se faisait toujours aisément à Saint-Bernard-de-Lacolle, le port d'entrée le plus important sur la route New York-Montréal.

Au moment d'aller sous presse, les États-Unis maintenaient ouverte leur frontière nord. Mais exceptionnellement à Saint-Bernard-de-Lacolle, les Américains contrôlaient non seulement toutes les personnes voulant entrer aux États-Unis mais aussi celles qui sortaient du pays.

Les autorités sont aux aguets, des deux côtés de la frontière. Ainsi les policiers de la GRC ont été mis sur un pied d'alerte 24 heures/24. Ils travaillent en collaboration étroite avec leurs collègues américains pour intercepter toute personne suspecte qui tenterait de trouver illégalement refuge au Canada, a expliqué le sergent Jean-Pierre Girard, responsable du service d'enquête frontalière de la GRC, à Lacolle.

Les gendarmes assurent à la fois une présence dans les ports douaniers mais aussi tout le long de la frontière, surveillant les passages clandestins dans les bois et les champs de même que sur les routes non gardées. Nous assistons beaucoup les Américains, a-t-il commenté hier après-midi.

Du côté de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, les effectifs ont été accrus et le questionnaire imposé aux visiteurs a été resserré, a indiqué un porte-parole des douanes. Nous sommes sur un pied d'alerte, a-t-il ajouté.

Du côté des Forces canadiennes, aucune mesure accrue de sécurité n'avait été prise aux abords des installations militaires. Cependant l'évaluation de la situation constamment mise à jour. Les gens sont prêts à réagir, a déclaré le capitaine Sylvain Chalifour, officier des affaires publiques du 5e Groupe de soutien de secteur dont relève la garnison de Saint-Jean et toutes les installations de la force terrestre au Québec. Les forces de défense qui doivent répondre habituellement à douze heures d'avis ont vu ce délai réduit à 4 heures et même à une heure pour certains militaires, au cours de la journée d'hier.

Dans les situations d'urgence, l'armée met automatiquement en place des plans de contingences. Les installations de la mégastructure à Saint-Jean ne seraient utilisées qu'advenant le débordement des hôtels à Montréal, a précisé le capitaine Chalifour. Dans les heures qui ont suivi les attaques terroristes, les avions en direction des États-Unis ont plutôt été dirigés vers Halifax et la Colombie britannique. S'ils devaient l'être vers Montréal et que les autorités fassent appel aux installations militaires pour loger les voyageurs, l'armée se dit prête.

La circulation était fluide hier, sur la frontière Saint-Bernard-de-Lacolle/Champlain.

EXPORTATEURS

txt:À la suite des événements survenus aux États-Unis, le Conseil économique du Haut-Richelieu invite les entreprises exportatrices qui éprouveraient des difficultés dans leurs activités vers le marché américain à le contacter. La porte-parole du Conseil économique, Sylvie Brosseau, avoue que l'organisme ne sait pas quelles mesures il pourrait prendre. En fait, hier après-midi, on ne pouvait prévoir ce qui se passera au cours des prochains jours ni des prochaines semaines.

Dès ce matin, mercredi, l'équipe du Conseil économique devait se réunir pour mesurer l'état de la situation. Les choses reviendront peut-être rapidement à la normale, mais s'il y a des pépins, le Conseil veut le savoir. Il mènera des démarches auprès des autorités concernées pour tenter d'aider les entreprises. Plus il disposera d'information, le mieux il pourra réagir et cibler ses interventions. On peut rejoindre les bureaux du Conseil économique au 359-9999.

BACHAND

Le député du comté de Saint-Jean, Claude Bachand, qui entretient des relations étroites avec les maires de Burlington, Peter Clavell, et celui de Plattsburgh, Dan Stewart, leur a fait parvenir un message de sympathie, au nom des citoyens de sa circonscription. Il a réitéré l'appui des gens d'ici au peuple américain.

Enfin le député fait part de la position du Bloc québécois d'appuyer les initiatives d'Ottawa visant à venir en aide au gouvernement américain. ■

POUR OPÉRER AU 1555, RUE DES ÉCHEVINS

Bingo 2000 Saint-Luc obtient sa licence et demande un transfert

ISABELLE SIMARD

La corporation Bingo 2000 Saint-Luc a obtenu sa licence d'exploitant de salle au Centre Saint-Luc. Elle a dès lors acheminé une demande de déménagement à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour que son permis soit transféré au 1555, rue des Échevins.

«La procédure suit sont cours normal. La Régie a été avisée de la modification quant au nouveau lieu d'exploitation. Nous attendons une réponse», a expliqué Cécile Tremblay, représentante de Bingo 2000 Saint-Luc.

Mme Tremblay est d'avis que cette demande de déménagement est une simple formalité.

Par ailleurs, dans sa décision concernant une première demande pour l'obtention d'une licence d'exploitant de salle au Centre Saint-Luc, la Régie des alcools, des courses et des jeux rappelle à la demanderesse - Bingo 2000 Saint-Luc - que la décision vise le Centre Saint-Luc.

«Toute nouvelle construction entraînant une demande de déménagement ne saurait lier la Régie. La Régie réitère que la demanderesse doit reconnaître son autorité et ne pas planifier des investissements coûteux au risque d'être déboutée dans sa demande», précise-t-elle.

Malgré cela, les travaux de construction de la nouvelle salle se poursuivent au 1555, rue des Échevins. «Les fondations sont faites et les travaux de plomberie débutent cette semaine. Pour l'instant, l'entrepreneur n'a soulevé aucun retard dans l'échéancier», affirme Cécile Tremblay.

PLAN D'AFFAIRES

De son côté, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a finalement obtenu le plan d'affaires de la corporation Bingo 2000 Saint-Luc. Le trésorier de la municipalité, Claude Bertrand, en fait présentement l'analyse.

«Le plan d'affaires, tel que soumis, est très sécurisant. Il fait en sorte que leur projet soit très viable et démontre une rentabilité», commente André De Marbre, directeur général de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

«Il nous reste à valider certains points auprès de l'institution financière. Nous voulons savoir comment elle compte traiter le dossier. Les coûts de construction et d'aménagement extérieur sont légèrement inférieurs à 1 350 000 $, mais d'autres coûts s'ajoutent notamment en ce qui concerne l'ameublement et des travaux d'ébénisterie», dit-il.

La Ville attend donc ces derniers éclaircissements avant de déterminer si elle accordera de nouveau sa garantie de prêt de 1 350 000 $ à l'organisme Bingo 2000 Saint-Luc. ■

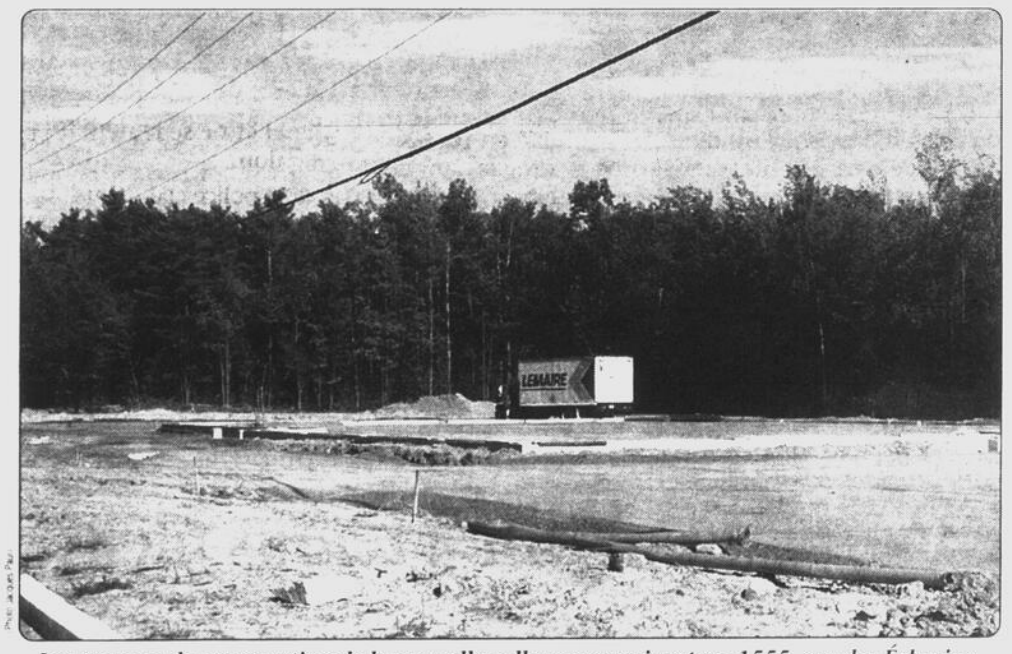

Les travaux de construction de la nouvelle salle se poursuivent au 1555, rue des Échevins. Les fondations sont faites et les travaux de plomberie débutent cette semaine.

Dolbec essuie le feu nourri des opposants à Bingo 2000

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Les citoyens de la rue de la Tourmaline, dans le secteur Saint-Luc, ne sont pas des «lâcheux». Le maire Gilles Dolbec, si besoin était, a de nouveau pu le constater à la séance du 4 septembre alors qu'il a essuyé un feu nourri de ces citoyens opposés à la construction de la salle de Bingo 2000 sur la rue Des Échevins.

Durant plus d'une heure, neuf citoyens de la rue de la Tourmaline ont profité de la période de questions réservée au public pour dénoncer cette construction qui, craignent-ils, nuira à leur qualité de vie en secteur résidentiel.

Ils ont reproché à l'ancien conseil municipal de Saint-Luc d'avoir autorisé la construction d'une salle de bingo dans un secteur domiciliaire sans avoir analysé tous les autres sites possibles en dehors des zones résidentielles.

Ces résidents appréhendent une dégradation de leur environnement par une hausse de la circulation routière et craignent que les joueurs de bingo viennent stationner sur leur rue faute d'espaces de stationnement insuffisants.

«On n'a jamais été consultés d'aucune manière. C'est un projet qui nous a été imposé», a souligné M. Gilles Thibault en rappelant qu'il s'était établi sur la rue de la Tourmaline en raison de son caractère boisé et de sa tranquillité, ne croyant jamais avoir à subir la présence d'un commerce (salle de bingo) dans sa cour arrière.

Un autre citoyen, Jerry Saint-Jacques, a reproché à la Ville de ne pas avoir mené d'étude d'impact environnemental avant d'autoriser l'émission d'un permis de construction dans cette zone.

D'avis que le terrain choisi pour la salle de Bingo 2000 est «l'endroit idéal», le maire Gilles Dolbec a expliqué qu'aucune étude d'impact environnemental n'était nécessaire avant d'émettre le permis de construction.

Il a réitéré sa «certitude» qu'une salle de bingo «ne dérangerait pas la quiétude des gens des environs». Il considère que le stationnement prévu par Bingo 2000 et approuvé par la Ville sera suffisant. «Il n'y a aucune raison pour que les gens se stationnent chez vous», a-t-il soutenu.

Aux craintes de perdre la quiétude de leur secteur boisé, le maire a souligné que le boisé n'est pas protégé: «Je ne sais pas qui vous a convaincus que vous seriez seuls sur la rue Tourmaline... Si un promoteur veut faire de la construction domiciliaire demain matin, il n'y aura plus de boisé.»

Au sujet des aspects légaux du dossier, il a expliqué que Bingo 2000 avait obtenu toutes les autorisations pour bâtir et était conforme à la réglementation municipale.

Lors de cette séance, le maire avait alors répété que la Ville avait reçu la journée même le plan d'affaires de Bingo 2000 et qu'elle l'analyserait pour vérifier s'il rencontre toutes les exigences négociées lors du protocole signé avec Bingo 2000 relativement au cautionnement de 1 350 000 $ qui avait été temporairement suspendu par la Ville. ■

Pensée de la semaine

La vie n'a pas besoin d'être parfaite pour être merveilleuse.

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

MAILLOUX ET ROCHON Courtiers d'assurance

www.faureaugendron.com

331, boul. Saint-Luc, Saint-Luc

Tél.: (450) 359-0000

047493-1c15-Lg

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis **34 ans**
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 9 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION AUTOMNE-HIVER

INSCRIPTIONS IMMÉDIATE

Début des cours le 24 septembre 2001

Tél.: 346-4359

École de conversation anglaise Welch St-Jean-sur-Richelieu

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

069043-1c15-b

UNE NOUVELLE VILLE

L'administration Dolbec/Bergeron s'apprête à compléter la première phase d'intégration

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

L'intégration administrative des cinq anciennes municipalités fusionnées dans la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas une mince tâche, reconnaissent d'emblée les deux têtes dirigeantes de la nouvelle agglomération de 82 000 habitants, le maire Gilles Dolbec et le maire suppléant, Maurice Bergeron.

«Nous sommes à compléter la première phase d'intégration», nous ont-ils déclaré lundi, indiquant qu'un organigramme de haut niveau, incluant les nominations de la haute fonction publique, sera adopté à la mi-septembre.

S'ils n'étaient pas encore prêts à en dévoiler le contenu, ils laissent entrevoir que cet organigramme ne devrait pas tellement différer de la «structure d'accueil» adoptée au début mars, avec les trois grands modules des services administratifs et de soutien; de gestion du territoire; et, de services aux citoyens.

La portion suivante de l'organigramme, dans laquelle on connaîtra les divisions ou services administratifs, suivra autour de la mi-octobre.

Les services d'une firme externe seront retenus pour faire la sélection des futurs cadres des différents services municipaux. La nouvelle ville compte recruter tout son personnel cadre à l'intérieur des effectifs actuels.

M. Bergeron souligne que la mise en place de la nouvelle structure administrative et l'intégration des ressources humaines sera le résultat de mois de travaux menés sous la direction du Comité de pilotage et de la firme de consultants Valorex.

«Nous ne sommes pas capables de faire en six mois ce qui n'a pas été fait en six ans à la ville de Saint-Jean», déclare le maire Gilles Dolbec.

Tous les employés municipaux, réunis dans une vingtaine d'équipes d'intégration, travaillent depuis plusieurs semaines à définir les besoins de la nouvelle ville et à élaborer différents scénarios d'organisation des services municipaux.

«Le processus d'intégration est un travail colossal et nécessaire qui ne paraît pas dans l'opinion publique mais dont les résultats nous permettront d'asseoir la nouvelle ville sur des bases solides», estime le maire Gilles Dolbec.

Malade en début de mandat, le maire, qui a été tenu à l'écart durant quelques semaines, avoue que les choses ne se sont pas produites aussi vite qu'il l'aurait souhaité.

«Il faut dire que le contexte politique ne facilite pas les choses», ajoute celui qui dirige un conseil provisoire très souvent divisé en deux camps.

COMPTE-GOUTTES

Si les choses se tassent maintenant, il souligne également avoir connu beaucoup de résistance au sein de l'appareil administratif de l'ancienne ville de Saint-Jean, tout en ne pouvant pas compter sur une étroite collaboration des anciens dirigeants.

«Continuellement, on apprend les choses au compte-gouttes de certains fonctionnaires et politiciens. Aujourd'hui, c'est moins pire mais ce n'est pas toujours facile. Je ne suis pas habitué à travailler de même, dans un contexte de fin finauds et d'affrontement», déclare M. Dolbec.

Il s'empresse d'ajouter que le mandat du conseil provisoire est d'assurer la transition, ce qui est bien différent d'un contexte politique normal où les élus on pu obtenir un mandat de la population sur un programme d'action.

LES ATTENTES

Par ailleurs, conscient des attentes de la population, le maire veut remettre les pendules à l'heure envers ceux et celles qui ont des attentes considérables.

Le maire suppléant, Maurice Bergeron, souligne l'importance de l'intégration administrative des cinq municipalités fusionnées.

«Malgré toute notre bonne volonté, nous ne sommes pas capables de faire en six mois ce qui n'a pas été fait en six ans ou en 10 ans à la ville de Saint-Jean», souligne le maire, avouant qu'il a peut-être voulu aller trop vite en début de mandat en déclarant qu'il voulait bouger rapidement.

Il affirme enfin que le désir de «bâtir la ville» et la «volonté de bouger» sont toujours aussi présents qu'à son arrivée au 188 Jacques-Cartier Nord et il compte bien le démontrer dans différents dossiers comme ceux du centre-ville et du développement économique. ■

D'ICI LA FIN DE LA TRANSITION

Dolbec voudrait Bergeron comme maire suppléant à temps plein

Traitement d'au moins 60 000 $

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il n'en tient qu'au maire Gilles Dolbec, le maire suppléant du conseil provisoire, Maurice Bergeron, occupera son poste à temps plein. Il soumettra prochainement la question à la réflexion du conseil.

M. Dolbec explique qu'à l'expérience, il aimerait mieux s'entourer d'un maire suppléant à temps plein durant la période de transition plutôt que de s'adjoindre un attaché politique.

L'organigramme opérationnel adopté au début mars prévoyait en effet la création d'un poste d'attaché politique.

Toutefois, la conjoncture politique de la nouvelle ville a rapidement changé avec les problèmes majeurs de santé qui ont mis le maire Dolbec à l'écart de ses fonctions entre la mi-mars et le mois de juin.

L'ex-maire de Saint-Athanase a alors assumé les fonctions de maire à temps plein. Depuis le retour du maire Dolbec, Maurice Bergeron n'a pas réintégré son emploi permanent et consacre ses énergies à la Ville.

En plus d'être en communication constante sur les grands dossiers et sur les orientations à donner à la nouvelle ville, le maire et le maire suppléant se sont partagés quelques dossiers.

M. Dolbec précise que le maire suppléant a notamment pris à son compte les dossiers de la réfection du pont Gouin de même que celui de la revitalisation des centres-villes.

SALAIRE D'AU MOINS 60 000 $

En vertu du décret de fusion, le maire suppléant est en poste à temps plein jusqu'à la fin de la période de transition, soit à l'élection du 3 novembre 2002. Il touche un traitement de 36 943 $, soit un salaire de 25 075 $ et une allocation de dépenses de 11 868 $.

Selon le maire Dolbec, si le conseil provisoire accepte que le maire suppléant assume ses fonctions à temps plein, son salaire pourrait alors être porté à 60 000 $ ou 65 000 $, ce qui coûterait beaucoup moins cher à la Ville que de combler un poste d'attaché politique, fait-il observer. ■

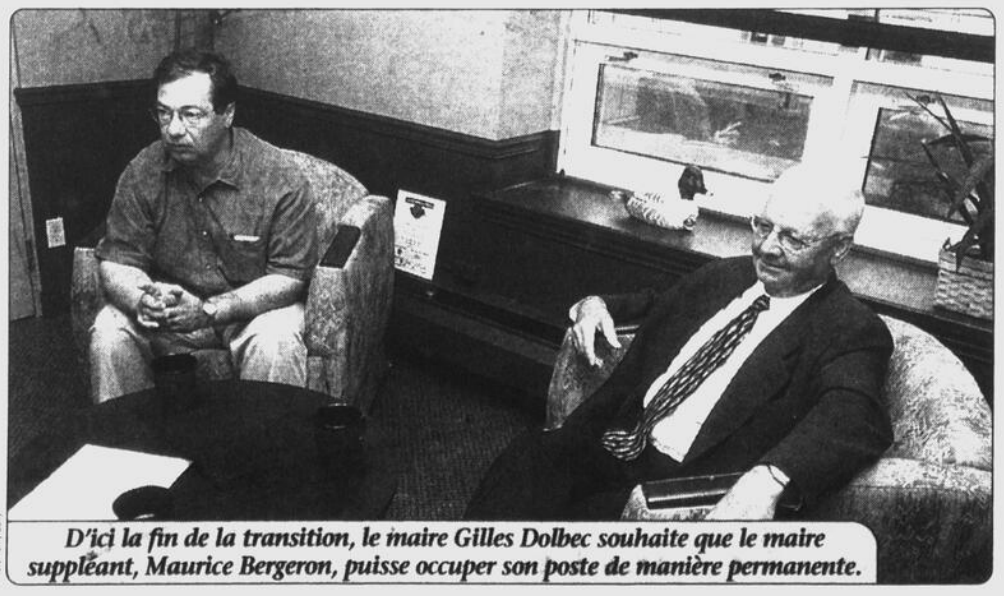

D'ici la fin de la transition, le maire Gilles Dolbec souhaite que le maire suppléant, Maurice Bergeron, puisse occuper son poste de manière permanente.

MERCI!!!
La vente de garage du 81, rue Marguerite pour l'aide humanitaire pour l'Étiopie a remporté 253,50$
Un gros merci!
274499-1c15-mg

AVOCAT MÉDIATEUR
DIVORCE & SÉPARATION
«Pour vivre votre rupture autrement»
MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
3 à 9 séances payées par le Ministère de la justice du Québec pour couples mariés ou non avec enfant(s).
Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR
CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
188, rue Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu (450) 347-8220
250526-1c13-r

UNE NOUVELLE VILLE

UN DEUXIÈME EN MOINS DE TROIS ANS

Le plan d'affaires de l'aéroport devrait être complété cet automne

Mandat de 55 000 $

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Confié à la firme de consultants *Services IACM Canada Inc.* de Rosemère, un plan d'affaires de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu devrait être complété cet automne. Le coût du mandat est de l'ordre de 55 000 $, dont les coûts sont partagés entre la Ville (30 000 $), le Conseil économique du Haut-Richelieu (15 000 $) et la MRC du Haut-Richelieu (10 000 $).

Il s'agira du deuxième plan d'affaires de l'aéroport en moins de trois ans. Le 21 septembre 1998, la firme *Dufresne Duams Mizoguchi Associés* présentait un plan d'affaires au Conseil économique du Haut-Richelieu.

Le nouveau plan d'affaires doit servir d'outil dans le cadre de la négociation avec Transports Canada pour la cession de l'aéroport à la Corporation de développement de l'aéroport régional de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Services IACM Canada Inc. réalisera aussi une étude de faisabilité. Une résolution adoptée par la MRC le 11 juillet dernier souligne qu'une étude de faisabilité et un plan d'affaires doivent être réalisés «afin de décider de l'orientation future de cet équipement régional et levier de développement économique».

SIX GRANDS POINTS

Le plan de travail des consultants, comme on peut le lire dans l'offre de services déposée en juin 2000, il y a plus d'un an, touche six grands points:

1) Une évaluation de la situation actuelle: contexte économique, contexte concurrentiel et analyse de l'exploitation et de la gestion de l'aéroport, incluant l'état des installations, le programme d'immobilisations et la performance financière. On prendra aussi le pouls des intervenants économiques locaux;

2) Une analyse des forces et des faiblesses, des opportunités et des risques, sur un horizon de cinq ans. Cette analyse comprend un examen des activités aéroportuaires et para-aéroportuaires ainsi qu'une évaluation réaliste de leur potentiel pour l'aéroport. Le positionnement stratégique de l'aéroport sera également examiné.

3) Des orientations de développement seront définies;

4) Un modèle financier sera présenté pour un horizon de cinq ans;

5) Un plan d'action sera élaboré avec des actions immédiates (1 an) et à court terme (2 à 5 ans);

6) Le rapport comprendra des conseils sur la stratégie de négociation avec le fédéral pour le transfert des installations aéroportuaires.

«L'analyse du positionnement stratégique de l'aéroport devra permettre aux administrateurs de la Corporation d'obtenir une assurance raisonnable quant au potentiel de développement de l'aéroport et quant à la justesse de la prise en charge», écrit *Services IACM Canada Inc.*.

LA FIRME

Cette firme de consultants, fondée il y a deux ans, est présidée par son actionnaire majoritaire, Jean-Marc Labelle, un ancien gestionnaire de Transports Canada et d'Aéroports de Montréal. Il a notamment été vice-président exécutif et chef de l'exploitation d'Aéroports de Montréal.

L'offre de services indique aussi qu'il a, durant plus de vingt ans, été conseiller technique auprès d'organismes internationaux comme l'OACI et la Banque mondiale, en matière de planification, de développement et de gestion aéroportuaires dans des pays en voie de développement.

Services IACM Canada se spécialise dans la prestation d'assistance technique dans le cadre de projets de privatisation aéroportuaire. Cette firme a notamment été impliquée dans le dossier de l'aéroport régional de Mont-Joli. ■

Une étude de faisabilité est en cours pour déterminer ce qui est souhaitable pour l'avenir de l'aéroport.

UNE NOUVELLE VILLE

UN USAGER DE ST-LUC RÉCLAME UN MEILLEUR SERVICE

Le CIT ajoute un autobus vers Montréal pour «soulager» la demande de la rentrée

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le phénomène est connu. À chaque rentrée d'automne, les autobus interurbains du CIT du Haut-Richelieu sont bondés. Plusieurs usagers doivent faire debout le trajet entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal.

La situation est pire pour les usagers qui prennent l'autobus en bout de ligne, sur la rue St-Gérard et sur l'Avenue du Parc, dans le secteur Saint-Luc.

S'ils sont les premiers à descendre de l'autobus le soir, ils sont les derniers à embarquer le matin. Ils se retrouvent alors debout, la plupart du temps. Il leur arrive aussi de ne pouvoir embarquer puisque les autobus sont déjà remplis. Il leur faut alors attendre l'autobus suivant et, à l'occasion, deux autobus pour pouvoir enfin embarquer.

Robin Leblond, un usager de Saint-Luc, déplore la situation. «Mercredi dernier, à 7h25, nous étions 20 personnes à attendre au dernier arrêt. Quand l'autobus arrive, il est plein. Nous devons voyager debout. Pourtant, on paie notre billet le même prix que les autres», dit-il.

Il se demande s'il est normal que les gens doivent faire un trajet debout sur un autobus interurbain, qui file à grande vitesse.

Le porte-parole du CIT du Haut-Richelieu, Jean-Pierre Messier, explique que la loi autorise un passager debout par rangée de bancs. En fonction de la capacité de chaque autobus, le nombre de passagers pouvant être debout varie donc entre 11 et 15 par autobus.

UN 21E AUTOBUS

M. Messier se dit par ailleurs conscient du problème de la fréquentation accrue lors de la rentrée et que le CIT a déjà réagi à la situation. Le transporteur a réussi à dénicher un autobus pour l'affecter au circuit interurbain.

La popularité du transport en commun vers Montréal ne cesse de croître, d'année en année.

Ainsi, un 21e autobus sera ajouté le lundi 17 septembre matin sur le circuit interurbain pour soulager la demande le matin. Un «super express» prendra le départ du terminus du Carrefour Richelieu à 7h19», précise-t-il.

Cet autobus, croient les autorités du CIT, devrait libérer de la place pour le départ no 24, à 7h20. En principe, les usagers du secteur Saint-Luc devraient alors pouvoir emprunter cet autobus sans problème et même y trouver de la place pour s'asseoir.

CROISSANCE FULGURANTE

Depuis 1998, l'engouement pour le transport en commun est en constante progression, souligne Jean-Pierre Messier. Cette année-là, 14 autobus étaient nécessaires pour assurer le service. On en comptera sept de plus cet automne.

En septembre 1998, on avait enregistré 73 911 passages interurbains. En septembre 2000, l'achalandage a grimpé à 89 736 passages, en hausse de 21,4%.

«C'est simple. Lorsque nous ajoutons du service, nous remplissons les autobus. L'offre a de la difficulté à rencontrer la demande», résume le porte-parole du CIT.

La hausse des coûts de l'essence et l'ouverture de la nouvelle voie réservée sous l'autoroute, permettant d'éviter les bouchons de l'autoroute, sont deux facteurs qui ne sont pas étrangers à la demande croissante de transport en commun. Deux facteurs qui s'ajoutent à l'augmentation constante de la population du secteur Saint-Luc où le développement résidentiel ne connaît pas de répit. ■

Entente sur le dynamitage avec Carrière Bernier Ltée

Dans l'axe de la piste 11-29

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseil provisoire de Saint-Jean-sur-Richelieu vient d'autoriser la signature d'une entente tripartite entre la Ville, Nav Canada et Carrière Bernier Ltée, relativement aux opérations de dynamitage dans l'axe de la piste 11-29 à l'aéroport.

En vertu de cette entente, Carrière Bernier Ltée s'engage à effectuer ses opérations de dynamitage qu'entre 11h45 et 12h15 (heure normale).

Le directeur Administration de l'ancienne ville de Saint-Jean et responsable du dossier de l'aéroport, Michel Larivière, précise que cette entente a trait au terrain acquis il y a environ deux ans par Carrière Bernier Ltée au sud de la carrière.

Il ajoute qu'une étude de risques demandée par Transports Canada a conclu qu'il pourrait y avoir dynamitage à certaines conditions, sans danger pour les populations et les utilisateurs de l'aéroport.

«Avant de dynamiter, durant la période autorisée, Carrière Bernier doit obligatoirement avertir la tour de contrôle et obtenir la permission de le faire», résume M. Larivière. ■

Meilleur service garantit!
PRO DécoHabitat
Pour tous vos projets d'intérieur ou d'extérieur... Venez consulter un «pro»!
«Pour une évaluation GRATUITE»
CENTRE DE RENOVATION LANDRY ET ASSOCIÉS INC (450) 358-2555
835, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
068798 1c15j

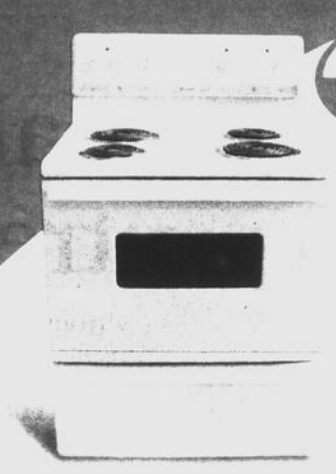

465,99 - 70$
395,99

CUISINIÈRE FRIGIDAIRE
- 30 po.
- Voyant lumineux
- Facile de nettoyage

(016026)

729,99 - 50$
679,99

RÉFRIGÉRATEUR MAYTAG
- 19 pi.cu.
- Contrôle « Humiditat » dans les bacs à légumes

(017766)

749,99 $ pour les **deux** ?
Non mais, si je mets la main sur le responsable de cette grossière erreur, ça va brasser ! Pas vrai, voisin ?

PRIX SPÉCIAL CORBEIL
749,99 ins.

LAVEUSE/SÉCHEUSE INGLIS

Laveuse :
- 2 vitesses
- 6 cycles de lavage
- 4 choix de températures

Sécheuse :
- Grande capacité
- Séchage automatique à haute et basse températures

(900228)

299,99 $?
Non mais à ce prix là, aussi bien retourner laver de la vaisselle...

RABAIS DE 100$
299,99

MICRO-ONDES HOTTE LG
- 1,5 pi.cu.
- 900 watts
- Touche minute instantanée

(016997)

349,99 - 50$
299,99

LAVE-VAISSELLE MOFFAT
- Avec broyeur

(015990)

Offrir des produits prestigieux comme nous et **exclusifs à Corbeil** à si bas prix ?
C'est inacceptable !

EXCLUSIF À CORBEIL
985,99

LAVE-VAISSELLE BOSCH
- Intérieur en acier inoxydable
- Panier du haut ajustable
- Ultra silencieux
- Noir ou blanc

(018143)

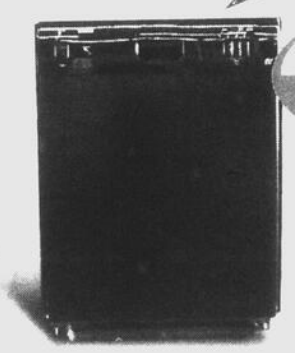

EXCLUSIF À CORBEIL
879,99

LAVE-VAISSELLE DLX de BOSCH
- Intérieur en acier inoxydable
- Panier du haut ajustable
- Ultra silencieux
- Noir ou blanc

(018070)

LAVE-VAISSELLE BOSCH, À PARTIR DE 719,99$

DES PRIX QUI FONT JASER !

MOFFAT FRIGIDAIRE Inglis MAYTAG LG BOSCH

CORBEIL ÉLECTROMÉNAGERS

Le spécialiste de l'électroménager !

ST-JEAN SUR RICHELIEU > 100, rue Moreau, Déco Centre Bouvreuil (450) 349-0066

AUSSI À: Brossard, Chicoutimi, Dollard-des-Ormeaux, Granby, Joliette, LaSalle, Laval, Longueuil, Montréal, Ottawa, Québec, Saint-Léonard, Sherbrooke, Trois-Rivières et St-Jérôme

OUVERT 7 JOURS SUR 7. HEURES D'OUVERURE: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H À 18H • JEUDI ET VENDREDI: 9H À 21H • SAMEDI: 9H À 17H • DIMANCHE: 11H À 17H

Zéro dépôt Zéro intérêt avant 2003* sur les marques GE Profile

L'ASSURANCE PROTECTION DE PRIX†

27451-1c15-1

* Aucun dépôt, aucun intérêt avant 2003, si payé en totalité avant le 12 janvier 2003, et que chaque mensualité ait été payée à échéance. Le financement 2003 s'applique sur les marques GE, GE Profile et LG. Les photos peuvent différer des modèles en magasin. Détails en magasin. Offre valable jusqu'au 30 septembre 2001. Non valable au Centre de liquidation.

† Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment, par un détaillant autorisé, et uniquement sur le même modèle.

UNE NOUVELLE VILLE

Sévère réplique de Lasnier aux critiques de Larivière

Absences aux séances du conseil

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le conseiller Philippe Lasnier a servi lundi une sévère réplique aux critiques formulées à son endroit par son collègue Hugues Larivière lors de la séance du mardi 4 septembre dernier, de laquelle il était absent.

Ce soir-là, le conseiller d'Iberville avait soutenu que c'était pour remercier M. Lasnier, «un siège vacant», que le maire Gilles Dolbec avait opposé son droit de veto sur une résolution portant sur l'accessibilité au logiciel ayant servi à la délimitation des districts électoraux.

M. Larivière avait noté que «M. Lasnier n'est pas souvent là» et «est à Québec le mardi», où il travaille présentement.

Il avait aussi soutenu que si le district électoral englobant le Vieux-Saint-Jean et le Vieux-Iberville comptait 2500 électeurs de chaque côté de la rivière, «ça aiderait M. Lasnier à se présenter plus souvent» aux travaux du conseil.

Philippe Lasnier

Hugues Larivière

RÉPLIQUE DE L'AVOCAT AU NOTAIRE

«Si j'ai manqué quelques réunions dernièrement, c'est strictement pour des raisons familiales et personnelles et en rien par rapport à mon travail. Le conseiller Larivière aurait dû valider ses allégations avant de les prononcer en public, ce qu'il n'a manifestement pas fait. C'est déplorable», a rétorqué Philippe Lasnier lundi soir, en séance spéciale.

Il a ajouté avoir toujours accompli son travail de façon professionnelle. «Je déplore que l'on tente de me discréditer en utilisant des attaques personnelles gratuites et non fondées. C'est de la politicaillerie de bas étage», a-t-il renchéri.

Il s'est aussi défendu d'être protégé ou remercié par le maire Dolbec.

«J'estime qu'un homme de lettres et de loi de l'envergure de M. Larivière devrait être en mesure de débattre des enjeux au niveau des idées et cesser ses attaques personnelles à l'endroit de ses collègues. Les citoyens méritent mieux que ça. Nous sommes là pour bâtir une nouvelle ville et non pas pour se détruire individuellement», a conclu l'avocat Lasnier à l'intention du notaire Larivière. ■

Le maire Dolbec oppose son veto sur l'accès au logiciel de la carte électorale

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

En minorité à la séance du 4 septembre, le maire Gilles Dolbec a opposé son veto à une résolution par laquelle le conseil provisoire autorisait la firme «Innovision Plus Inc.» à donner accès au logiciel et aux données ayant servi à la confection de la carte électorale divisant la ville en douze districts électoraux.

Selon la résolution présentée par le conseiller Hugues Larivière et appuyée par Bernard Langlois, tous deux opposés au découpage du règlement no 50, le logiciel aurait été accessible à toute personne qui en aurait fait la demande, en autant que cette dernière en assume tous les frais et qu'une telle accessibilité n'entraîne aucun frais pour la Ville.

M. Larivière a expliqué que l'accès à ce logiciel est essentiel pour élaborer des scénarios de découpage électoral. Il a fait valoir que l'on peut difficilement présenter des scénarios alternatifs autrement, étant donné la complexité du procédé.

Si les calculs se faisaient autrefois à la mitaine avant l'époque de la calculatrice, nous en sommes maintenant rendus à l'ère de l'ordinateur, a ajouté le conseiller qui réclame notamment un meilleur partage d'électeurs entre le Vieux-Saint-Jean et le Vieux-Iberville.

«Le travail de la firme Innovision a été fait avec les deniers publics. Je suis très étonné qu'on ne laisse pas le droit aux citoyens de valider leurs propres hypothèses avec l'outil qu'on a eu», a renchéri le conseiller Myroslaw Smereka tandis que l'exmaire d'Iberville, Jean Rioux, a insisté pour que les gens aient un «droit démocratique» à se servir de cet outil.

Le maire Gilles Dolbec s'est élevé contre l'adoption de cette résolution, estimant que la carte électorale avait été approuvée majoritairement par les membres du conseil municipal. Il a aussi affirmé que les outils ayant servi à la confection de la carte électorale ne sont pas des documents publics.

Ce soir-là, le maire Dolbec était minoritaire à la table du conseil. Il a alors annoncé qu'il mettrait son veto sur cette résolution qui a de nouveau été mise au vote lundi soir dernier, le 10 septembre, et qui, cette fois, a été battue.

La dernière fois qu'un veto avait opposé à la Ville de Saint-Jean remonte à 1988 alors que le maire Delbert Deschambault s'était élevé contre un règlement de zonage. À Saint-Luc, le maire Dolbec précise qu'il n'a jamais mis son veto.

Geste habituellement très rare, le veto pourrait bien devenir une pratique moins inusitée dans un conseil provisoire où une seule absence dans l'équipe Dolbec la rend minoritaire. ■

Le pavage du pont sera-t-il reporté?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le pavage du raboteux et dangereux pont Gouin sera-t-il reporté à l'an prochain? Le contrat de réfection, qui devait être accordé lundi soir par le conseil provisoire, ne l'a été en raison du coût élevé des soumissions. L'item a été retiré de l'ordre du jour

La plus basse des trois soumissions présentées est celle de l'entrepreneur *P. Baillargeon Ltée*, au montant de 268 953 $.

Plutôt que d'octroyer le contrat, le conseil provisoire a plutôt adopté une résolution pour demander à Transports Québec d'assumer la totalité des coûts des travaux.

La Ville considère en effet que Transports Québec doit assumer l'entière responsabilité des coûts de réfection du pavage puisque c'est sous sa gouverne qu'ont été effectués les premiers travaux de pavage.

«Le ministère des Transports du Québec doit prendre ses responsabilités, toute la responsabilité. Les citoyens ont assez enduré», a déclaré le conseiller Jean Rioux.

Le 4 juillet dernier, deux mois avant l'ouverture des soumissions, le ministre des Transports, Guy Chevrette, avait dégagé une subvention maximale de 100 000 $, échelonnée sur trois années budgétaires. Maintenant, avec les frais contingents (honoraires professionnels, etc.) on parle d'une facture qui oscillera autour de 300 000 $.

Par ailleurs, on a appris que si la nouvelle ville devait assumer une part des coûts pour cet ouvrage supra-régional qu'est le pont Gouin, aucun mécanisme de partage du financement entre les cinq anciennes municipalités n'a encore été établi.

Le maire Gilles Dolbec et le maire suppléant, Maurice Bergeron, ont invité les membres du conseil à faire preuve de réalisme dans ce dossier, conscients que la population ne tolérera pas l'état actuel du pont Gouin un autre hiver.

En d'autres termes, si Transports Québec ne bouge pas, la Ville devra probablement faire réaliser les travaux et négocier par la suite le partage de la facture. ■

Le Groupe Le Canada Français et les marchands participants de la région ont offert en cadeau à tous les résidents de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, ce magnifique volume historique dont la qualité de réalisation est à l'image de celle des hommes et femmes qui ont bâti cette belle région.

Si vous désirez vous procurer une ou des copies additionnelles afin de partager cette réalisation inédite avec des amis, avec des membres de votre famille ou avec des connaissances qui habitent à l'extérieur de la zone initiale de distribution ; vous pouvez le faire pour la modique somme de 15$ l'unité plus taxes.

Nous sommes assurés que vous aurez autant de fierté que nous à l'offrir en cadeau.

Pour réserver votre ou vos copies dès maintenant, composez le

(450) 347-0323

27429 1015

UNE NOUVELLE VILLE

Dolbec n'est pas persuadé qu'il faut «redresser» Bonneau

Vaut-il mieux revoir la signalisation?

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le maire Gilles Dolbec est loin d'être persuadé que le redressement de la rue Bonneau, dans l'axe de la rue Pierre-Caisse, soit nécessaire pour régler les problèmes de circulation à cette importante intersection routière.

Le maire Gilles Dolbec n'est pas convaincu de la nécessité de redresser la rue Bonneau.

On se souviendra que le virage à droite obligatoire sur la rue Bonneau avait été imposé lors de la synchronisation des feux de circulation.

Depuis, les automobilistes ne peuvent plus continuer tout droit sur la rue Pierre-Caisse tout comme ils ne peuvent tourner à gauche sur le boulevard du Séminaire, pour regagner le sud de la ville. Il leur faut faire du «viraillage» et du «tournaillage» dans les petites rues avoisinant l'hôpital.

Récemment, le conseiller Yves Denis estimait qu'il fallait profiter de la mise en vente de l'ancien garage Pétro-Canada pour acquérir le terrain et redresser la rue. L'idée avait été bien accueillie par la conseillère de Normandie-Est, Michelle Power, et par l'ancien conseiller du quartier, Jean Grimard.

Le conseil provisoire a demandé au service des Travaux publics d'examiner l'ensemble de la question. Un projet de règlement de zonage, qui aurait permis d'autoriser les usages commerciaux sur l'ancien terrain du garage Petro-Canada, a été suspendu en attendant le résultat des études.

Avant de s'engager dans des dépenses importantes, le maire Dolbec se demande si le seul fait de revoir la signalisation ne sera pas suffisant pour rétablir la situation et permettre de rejoindre Pierre-Caisse et de tourner à gauche sur Séminaire.

«C'est vrai que l'axe des rues Bonneau et Pierre-Caisse n'est pas parfait mais cela ne devrait pas empêcher le trafic dans toutes les directions, comme c'était le cas auparavant,» croit le maire en attendant l'avis des experts. ■

DE SÉMINAIRE À LAFONTAINE

Travaux de pavage en cours sur une section du boulevard Gouin

Jusqu'au 30 septembre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

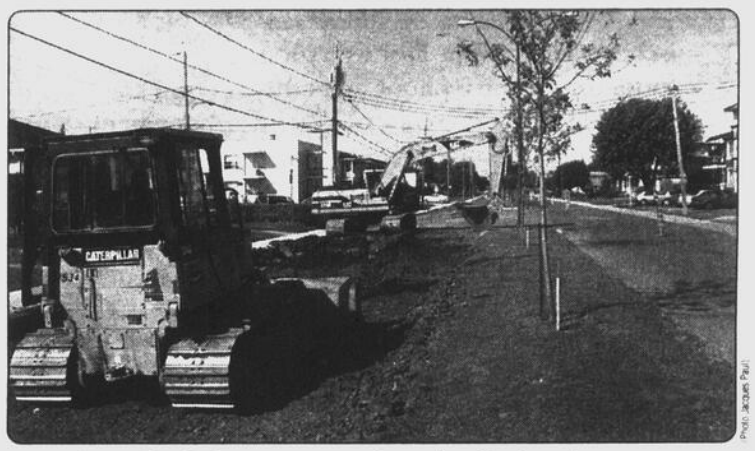

Depuis vendredi, des travaux majeurs de réfection du pavage sont en cours sur une section du boulevard Gouin.

Des travaux majeurs de pavage, incluant l'excavation complète de la chaussée existante et la reconstruction de la fondation de la rue, de même que la construction d'une bordure de béton, sont en cours depuis vendredi sur une section du boulevard Gouin, entre le boulevard du Séminaire et la rue Lafontaine.

Durant ces travaux, qui se poursuivront jusqu'au 30 septembre, les automobilistes prendront note que la circulation se fera sur une seule travée, à contresens. L'autre travée sera fermée pour l'exécution des travaux.

L'accès local sera maintenu pour les commerces et les résidents du boulevard Gouin.

Par ailleurs, la circulation pourra être occasionnellement détournée par les rues avoisinantes.

Quant au stationnement sur rue, il sera interdit durant les travaux.

Ces travaux, sous la responsabilité de l'entrepreneur *Carrière Bernier Ltée*, font partie d'un contrat de quelque 755 000 $, pour d'importantes réfections sur des sections des rues St-Louis, Frontenac et Collin.

Le boulevard Gouin était le dernier en lice. Les travaux sont complétés sur les rues Saint-Louis tandis qu'ils sont en cours sur les rues Frontenac et Collin. ■

Larivière blâme Paquin pour les tensions au conseil provisoire

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il y a des tensions entre les élus des anciennes municipalités au conseil provisoire, le principal responsable en est le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin, selon le conseiller Hugues Larivière.

«S'il y a de la chicane entre les anciennes municipalités, c'est parce qu'il n'y a pas eu d'argent avec le décret de fusion, contrairement à ce que le député avait laissé entrevoir. C'est pas compliqué, il nous a *fourrés* toute la gang», lance-t-il.

Il rappelle que pour empêcher un impact fiscal négatif sur les deux municipalités rurales de Saint-Athanase et de L'Acadie, les municipalités fusionnées réclamaient une aide financière additionnelle de Québec, qui n'est pas venue.

M. Larivière porte à l'attention du député qu'il ne joue à aucun jeu lorsqu'il le critique sur les coûts de ses activités sur la scène internationale, autant à Paris qu'en Australie.

«Je tente tout simplement de le ramener à la réalité de la vie, à celle d'un hôpital en tutelle qui a besoin d'une Fondation pour quêter afin de payer des choses essentielles. C'est intolérable de devoir envoyer des patients se faire soigner à Plattsburgh. Les Américains prennent notre argent pour mieux équiper leurs hôpitaux», dénonce-t-il.

Il croit que lorsque des choix de société se posent sur les besoins essentiels, il faut couper dans les dépenses de voyages. ■

Nouveau à Saint-Jean

Michel de Bellefeuille

Joaillier

Centre de diffusion de joailliers québécois

Bijoux de création

Diamants - Pierres - Perles

Platine - Or - Argent

- Création sur commande
- Remodelage
- Réparation
- Évaluation - Certification gemmologiques

557 Boul. du Séminaire Nord
St-Jean-sur-Richelieu, Qc
(450) 349-1248

068904-1c15-m

PASSEZ L'HIVER AU CHAUD

Poêles
Foyers
Insertions

Plus de

60

APPAREILS EN DÉMONSTRATIONS

Gaz - Bois - Huile
Anthracite - Granule

Plan de financement disponibles

Piscines Jacques Cartier

GROUPE SIMA GROUP

22, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu 347-9833

068917-1c15-j

PROJET DE LOI 122

Compo-Haut-Richelieu sera-t-elle soumise à la loi sur à l'information?

GILLES BÉRUBÉ

La société Compo-Haut-Richelieu sera-t-elle soumise à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels? La question a alimenté les débats de la MRC au cours de l'été.

En juin dernier, la commission de la culture de l'Assemblée nationale a procédé à l'étude du projet de loi 122 qui modifiera différentes lois, dont la Loi sur l'accès. Un article du projet exclut spécifiquement les quatre sociétés d'économie mixte créées par loi privée en 1994. L'une de ces quatre sociétés et la seule qui soit en opération est Compo-Haut-Richelieu. Les autres sociétés d'économie mixte (SEM) qui pourraient être créées en vertu d'une loi cadre, seront automatiquement soumises à la Loi sur l'accès.

La loi privée qui a permis la création de Compo-Haut-Richelieu stipule que cette dernière est une société de droit privé. L'entreprise s'est toujours réfugiée derrière ce statut pour se soustraire aux règles d'accès à l'information touchant les organismes publics. En 1996, la Commission d'accès à l'information lui a donné raison. 1 à 0. En juin 1999, à la suite d'une requête du conseiller Jacques Morazain, de Mont-Saint-Grégoire, la Commission conclut au contraire que Compo est un organisme municipal assujetti à la Loi sur l'accès. 1 à 1. En novembre dernier, à la suite d'une contestation de Compo-Haut-Richelieu et de la MRC, la Cour supérieure a renversé cette décision. 2 à 1. La joute se poursuit en prolongation, M. Morazain ayant décidé d'en appeler.

Lors des audiences de la commission parlementaire, en juin dernier, Compo-Haut-Richelieu et ses deux actionnaires, la MRC du Haut- Richelieu et Services Matrec, ont défendu le principe d'exclusion devant les députés. De leur côté, la municipalité de Mont-Saint-Grégoire et l'AGED (Association pour une gestion écologique des déchets dans le Haut-Richelieu) sont allées réclamer que Compo-Haut-Richelieu soit explicitement soumise à la Loi sur l'accès, comme le sont les organismes dirigés par des élus municipaux.

DÉBATS

À la lecture de la transcription des débats, on ne peut que constater que la position de Compo-Haut-Richelieu a été ébranlée, certaines questions des députés trahissant clairement leur doute de la pertinence de maintenir l'exception. D'ailleurs, Compo-Haut-Richelieu a réagi vivement en préparant un document de réplique d'une trentaine de pages, sans compter une liasse d'annexes. Le projet a été approuvé par le conseil des maires lors d'une séance spéciale avant d'être acheminé à la commission de la culture. En fait, le sujet a semblé reléguer au second plan les recommandations du BAPE sur le projet de lieu d'enfouissement. À leur tour, l'AGED et le maire de Mont-Saint-Grégoire, Alain Déom, ont cru bon d'apporter des correctifs ou des précisions à propos du document de Compo.

Certains passages du journal des débats de la commission parlementaire sont pour le moins évocateur sur le questionnement des députés. Le parrain du projet de loi, le ministre Joseph Facal a demandé au directeur général de Services Matrec, M. Charles Tremblay, s'il ne trouvait pas un peu cocasse que Compo soit soustraite à la Loi alors que les SEM qui pourraient être créées dans le futur y seront soumises. Selon M. Tremblay, il ne se créera plus de SEM, puisque aucun partenaire privé ne voudra jouer le jeu de la concurrence tout en étant soumis à la Loi sur l'accès.

M. Facal trouve tout de même un peu contradictoire que des maires soient soumis à la loi comme élu municipal, mais pas comme administrateur de Compo. Dans ce cas, c'est le maire Myroslaw Smereka qui lui a donné la réplique en faisant le parallèle avec les sociétés d'État. À sont tour, le député de l'Opposition officielle, M. François Ouimet, qui s'est demandé comment il était possible de concilier l'intérêt des contribuables de suivre les fonds publics.

TRANSPARENCE

Dans leur présentation, l'AGED et la municipalité ont tenté de démontrer le manque de transparence de Compo-Haut-Richelieu et de la MRC. Le maire Déom a notamment fait valoir le manque d'information à l'intention des maires pour prendre des décisions éclairées. En fait, ils ont repris nombre des arguments qu'ils soulèvent depuis que s'est amorcé le débat sur le projet de lieu d'enfouissement.

À la clôture de la consultation, au moins quatre des intervenants ont fait allusion au cas de Compo-Haut-Richelieu, malgré le champ très large que couvre le projet de loi 122.

Dans sa réplique adressée à la commission, Compo-Haut-Richelieu reprend tout le cheminement depuis sa création. La société continue de soutenir l'importance de la confidentialité pour des raisons de concurrence. Elle soutient que le cas de M. Morazain devant la Commission d'accès est à toute fin utile unique.

Par ailleurs, un passage de son mémoire affirme que les allégations de l'AGED et du maire Déom sont une insulte à la compétence et à l'intégrité des élus du Haut-Richelieu. Il fait référence à une question un peu orientée posée par le député Ouimet qui demandait si «....peut-être certaines personnes pourraient commettre des abus de confiance par rapport aux fonds publics?»

La réponse de M. Déom, rapportée par le journal des débats est pourtant sans équivoque. Il serait fort étonné que les administrateurs de la société, qui comptent de nombreuses années de service, aient le moindre intérêt «pécunier» (sic) dans Compo. M. Déom doute quand même que les maires aient toutes les informations pour prendre les décisions.

Notons enfin que la commission de la culture doit produire son rapport prochainement. Le projet de loi doit cependant traverser l'étude détaillée par article avant d'être adopté. ■

À L'INTERSECTION DE LA RUE BERNIER

Un bris d'équipement perturbe les opérations de pompage sur le boulevard Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Un bris d'équipement a perturbé les opérations de pompage visant à récupérer une quantité indéterminée d'hydrocarbures légers (essence) dans le sol à l'angle du boulevard Saint-Luc et de la rue Bernier le 1er septembre dernier.

Au total, 1000 litres d'eau souterraine se sont infiltrés dans le réseau d'égout pluvial à la suite d'une défectuosité de l'unité de traitement d'eau aménagée au 220, boulevard Saint-Luc. Aucune trace d'essence n'a été relevée.

«Nous avons fait appel aux employés du service des incendies pour qu'ils inspectent le réseau pluvial. Aucune vapeur d'essence n'a été décelée», précise Benoit Senécal, responsable de la division Génie, secteur Saint-Luc.

L'incident a été constaté vers 13h30 le samedi 1er septembre et les opérations ont repris leur cours normal vers 14h45. L'unité permanente de pompage est toujours en fonction et opérée par la compagnie *Sanexen*, mandatée par l'exploitant de la station-service.

«D'après les derniers résultats d'analyse, il n'y a plus d'essence libre dans le sol. Cela dit, l'unité de pompage est toujours en fonction et la Ville de Saint-Jean attend les rapports de caractérisation des sols afin d'établir son plan d'action. Je rappelle que des forages ont été effectués afin de permettre une lecture approfondie du sol ainsi que de l'eau souterraine», explique Benoit Senécal.

Rappelons qu'à la fin juin, des hydrocarbures légers ont été constatés dans l'un des puits d'accès de Bell Canada situé à proximité de l'intersection. Des investigations ont permis de confirmer la présence d'essence dans le sol du secteur.

L'exploitant de la station-service Esso a été informé qu'il y avait du carburant dans ses puits d'observation. Les réservoirs de la pétrolière ont été vidangés et des pompages sporadiques ont été effectués afin de récupérer l'essence libre dans le sol.

Des tests d'étanchéité ont été réalisés sur les réservoirs de la pétrolière et aucune fuite n'a été identifiée. Personne ne connaît encore la provenance des hydrocarbures ni la quantité d'essence qui a été déversée.

Depuis le 13 juillet, la station-service a cessé de vendre de l'essence. L'exploitant, par le biais du consultant qu'il a mandaté, devra déposer un plan de réhabilitation au ministère des Ressources naturelles.

Selon Benoit Senécal, responsable de la division Génie, secteur Saint-Luc, aucune trace d'essence n'a été décelée dans le réseau pluvial.

Il faut rappeler que les employés cols bleus ont procédé à une inspection des regards d'égouts sanitaires pluviaux ainsi qu'à l'échantillonnage de l'eau potable provenant du réseau d'aqueduc et que les résultats ne démontrent aucune infiltration. ■

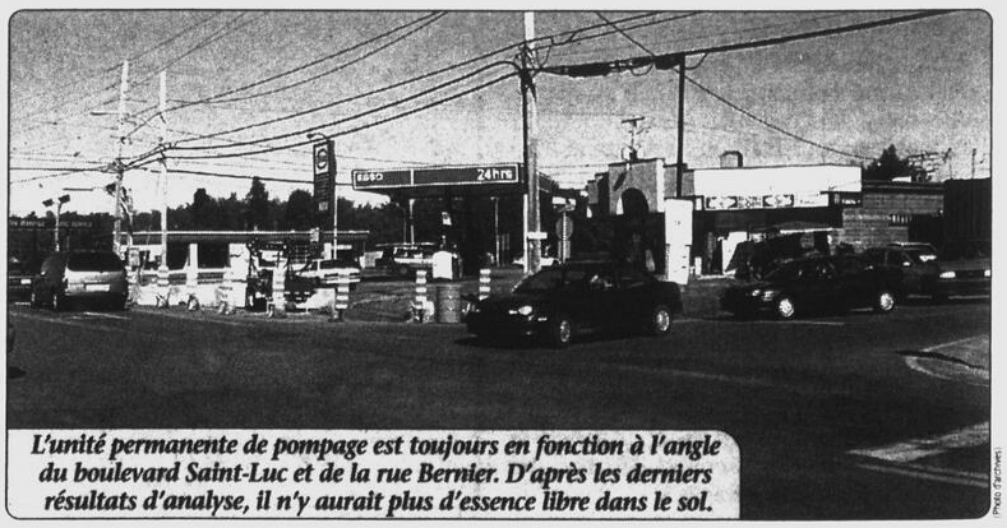

L'unité permanente de pompage est toujours en fonction à l'angle du boulevard Saint-Luc et de la rue Bernier. D'après les derniers résultats d'analyse, il n'y aurait plus d'essence libre dans le sol.

Corvée de nettoyage de la rivière dimanche

GILLES BÉRUBÉ

Pour une troisième année consécutive, le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) organise une corvée de nettoyage du lit de la rivière Richelieu, dimanche prochain. Le nettoyage se déroulera à partir de cinq endroits différents le long du Richelieu. À Saint-Jean, les plongeurs partiront de la rue du Quai.

Cette activité de plongée sous-marine vise à la fois à nettoyer le lit de la rivière et à sensibiliser la population au concept de bassin versant. La corvée est organisée en collaboration avec la compagnie Sub-Aqua Tech et le Centre Saint-Laurent, d'Environnement Canada.

Plus de 75 plongeurs et 25 bénévoles sont attendus à cette activité qui se tiendra simultanément à Saint-Marc-sur-Richelieu, à Saint-Basile-le-Grand, à Chambly, à Saint-Antoine-sur-Richelieu et à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les volontaires nettoieront le lit de la rivière aux abords d'accès publics. Habituellement, ils retirent de la rivière une multitude d'objets hétéroclites qui témoignent d'un comportement douteux des citoyens. La corvée est un moyen de sensibiliser la population à l'importance de cesser de jeter des détritus à la rivière. L'an dernier, pas moins de cinq tonnes de déchets ont été retirés du Richelieu.

Sur l'eau, la sécurité sera assurée part la Sûreté du Québec. La Garde côtière auxiliaire sera présente avec quatre bateaux. Sur la rive, les municipalités participantes fourniront le support pour faciliter la tâche aux bénévoles.

La corvée se déroulera de 9h30 à 16 heures. La population est invitée à visiter les lieux de plongée pour encourager les bénévoles, pour échanger avec eux et jeter un coup d'oeil à leurs découvertes parfois édifiantes sur le comportement humain. Le COVABAR a bien pris soin d'inviter les élus à se rendre sur les lieux, question d'apprécier le travail qui se fait, mais aussi d'échanger sur le sujet avec les citoyens.

À Saint-Jean, l'organisation de cette journée est rendue possible grâce au support des caisses populaires, du marché Super C des gouvernements. ■

LES 21, 22 ET 23 SEPTEMBRE

Compo-Haut-Richelieu récupérera les pneus

GILLES BÉRUBÉ

La société Compo-Haut-Richelieu mènera une opération de récupération de vieux pneus au cours de la fin de semaine du 21, 22 et 23 septembre. Cette opération s'adresse aux citoyens qui veulent se départir d'une petite quantité de pneus, soit 50 ou moins.

Cet été, Recyc-Québec a mis sur pied le programme de «vidage» des vieux pneus. Cette opération devait se terminer à la fin du mois d'août. D'ailleurs, Compo-Haut-Richelieu avait attiré l'attention des citoyens sur ce programme il y a quelques semaines. Devant le succès de cette campagne, Recyc-Québec a décidé de la prolonger durant le mois de septembre. Compo-Haut-Richelieu en profite pour s'impliquer non seulement au niveau de la sensibilisation et de l'information, mais aussi en s'occupant elle-même de récupérer des vieux pneus.

Recyc-Québec a mis en place un système de récupération des pneus hors d'usage. Des frais sont fixés sur le prix des pneus pour en financer la récupération. Les commerçants se chargent eux-mêmes de les reprendre. L'ennui, c'est que le programme ne couvre pas les vieux pneus détériorés accumulés depuis plusieurs années. Bien des citoyens voudraient s'en défaire, mais ils n'ont pas de solution. C'est précisément pour sortir ces vieux pneus de l'environnement que Recyc-Québec a mis son programme en place.

L'opération menée par Compo-Haut-Richelieu s'adresse aux citoyens des municipalités membres de la société. Ceux qui apporteront des vieux pneus devront présenter une preuve de résidence. Les pneus pourront être apportés dans les trois parcs à conteneurs, soit à celui de Lacolle (8, boulevard Industriel), à celui de Saint-Luc (630, Grand-Bernier) ou à celui d'Iberville (825, Beaudin). Le vendredi 21 septembre, les parcs sont ouverts de 9 heures à 17 heures alors que les heures d'ouverture sont de 10 heures à 16 heures, les 22 et 23 septembre.

Les pneus admissibles peuvent être altérés par le temps et les intempéries, ils peuvent être sales, peinturés ou même découpés puisqu'ils serviront principalement de combustible pour produire de l'énergie.

Les citoyens doivent cependant respecter quelques consignes. La quantité maximale apportée par un même citoyen ne peut dépasser cinquante pneus. Les citoyens doivent être résidents de la MRC du Haut-Richelieu et les pneus ne doivent pas provenir d'une activité commerciale (garage, ferrailleur, détaillants). Les pneus doivent avoir un diamètre inférieur à 48 pouces et ils doivent être déjantés (sans les roues).

Les personnes qui veulent disposer d'une quantité plus importante de pneus doivent s'adresser directement à Recyc-Québec, soit par téléphone (514-352-5002) ou en télécopiant le «Formulaire de demande de récupération de pneus hors d'usage» dûment rempli au 514-873-6542. Le formulaire est disponible sur le site Internet de Recyc-Québec, à : www.reyc-quebec.gouv.qc.ca.

Enfin, Compo-Haut-Richelieu invite les citoyens à profiter de ce programme qui pourrait ne pas se répéter dans l'avenir. Il est possible d'obtenir plus de renseignements en contactant la société au 347-0299. ■

Photo Jacques Paul

Compo-Haut-Richelieu a déjà commencé à recueillir les vieux pneus.

Saint-Jean demande à Québec de «prioriser» la réfection de la 133

Et réclame des travaux avant la fin de 2001

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Pour une deuxième fois en quelques mois, le conseil provisoire de la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu presse par résolution le gouvernement du Québec d'entreprendre de façon prioritaire la réfection de la dangereuse route 133, dont les travaux sont devenus «urgents» aux yeux des autorités politiques du Haut-Richelieu. La Ville réclame ces travaux d'ici la fin de 2001.

Tout comme elle l'avait fait en mai, la capitale régionale appuie les démarches de la MRC du Haut-Richelieu afin d'obtenir de Transports Québec «la priorisation de la réfection de la route 133 menant à la frontière du Québec et des États-Unis.»

Le conseil ajoute que la réfection de la route 133 est urgente pour que les usagers de cette route puissent l'emprunter «en toute sécurité», préalablement au parachèvement de l'autoroute 35, un autre projet réclamé depuis belle lurette par le Haut-Richelieu.

Les députés péquistes Roger Paquin et Jean-Paul Bergeron ainsi que le ministre des Transports, Guy Chevrette, recevront pour lecture, mémoire et action une copie de cette résolution.

SÉCURITÉ EN PÉRIL

La nouvelle ville ne manque pas de rappeler que le retard dans le projet de parachèvement de l'autoroute 35 a pour effet d'accroître le débit de trafic sur la route 133, contribuant à sa détérioration plus rapide.

Saint-Jean-sur-Richelieu n'hésite pas à qualifier de «lamentable et dangereux» l'état de la route 133, estimant même que «la sécurité des résidents du Haut-Richelieu utilisant cette route de façon journalière est en péril».

Depuis janvier 2001, pas moins de 32 accidents ont été enregistrés sur la 133. «Le ministère des Transports doit prioriser les travaux de réfection de la route 133 et les exécuter d'ici la fin de l'année 2001», insiste le conseil provisoire.

Saint-Jean-sur-Richelieu demande à ce que les travaux soient exécutés dans un premier temps sur le tronçon la reliant à Sainte-Anne-de-Sabrevois, pour se poursuivre ensuite jusqu'à la frontière.

Afin que le gouvernement du Québec ne profite pas de cette réfection à venir pour tabletter le projet de l'autoroute 35, la résolution prend le soin de préciser que «la réfection de la route 133 ne doit pas retarder la concrétisation du parachèvement de l'autoroute 35.»

Le député péquiste d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, rappelle que la route 133, dans laquelle se continue l'autoroute 35, traverse plusieurs villages et constitue une menace constante à la sécurité de ces citoyens puisque plusieurs camions transportant des matières dangereuses traversent ces municipalités.

316 ACCIDENTS DEPUIS 1995

Aux dernières élections fédérales, le député d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, et le député bloquiste Claude Bachand avaient noté que, depuis 1995, dans la circonscription fédérale de Saint-Jean, 316 accidents ont été répertoriés sur la route 133, dont 140 à Sabrevois, 120 à Henryville et 56 à Saint-Sébastien. De ce nombre, 25 accidents étaient survenus la nuit. ■

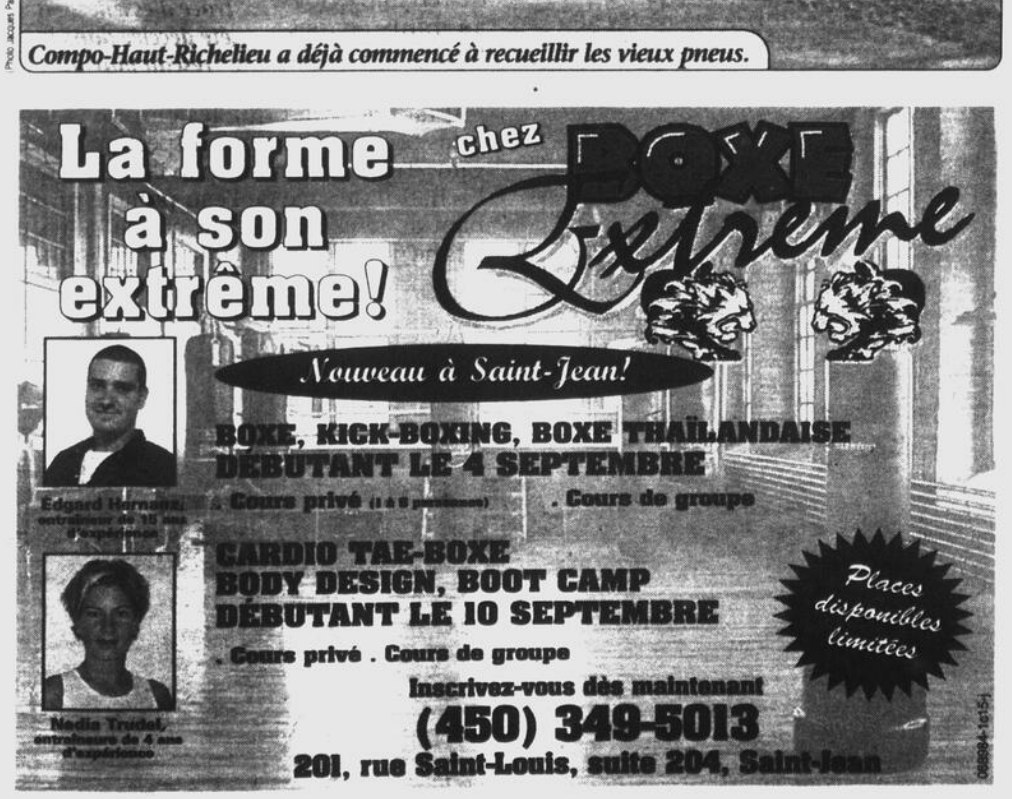

FARNHAM

Sentier multifonctionnel

Le nouveau Comité Rives Farnham a présenté dernièrement les résultats d'une étude de faisabilité concernant l'aménagement d'un sentier multifonctionnel au centre-ville. Une trentaine de personnes, principalement des commerçants, ont assisté à la rencontre d'information. D'une longueur d'environ cinq kilomètres, le sentier forme une boucle urbaine et longe la rivière Yamaska, entre le pont Arthur-Audette et le parc Israël-Larochelle, conservant ainsi un lien avec la piste cyclable de la Montérégiade I. Une fois complété, le projet, regroupant trois phases, coûterait près de 2 millions. Mais avant de voir la machinerie lourde sur le site, il y a plusieurs étapes à franchir. Le Comité a mandaté la firme Plani-Cité pour mener une étude de faisabilité de l'aménagement d'un sentier multifonctionnel. En bout de ligne, le projet vise à intégrer suffisamment de valeurs et de caractéristiques (patrimoniales, environnementales, d'achalandage et de services) pour créer un impact touristique et économique positif. Le concept d'aménagement retenu permettrait aux utilisateurs de la piste cyclable à «entrer» dans la ville et à la découvrir, par différents circuits. Trois boucles de différentes longueurs leur sont proposées, présentant chacune des attraits diversifiés. Les boucles peuvent prendre origine de la Montérégiade, mais également du cyclo-parc qui pourra accueillir et desservir des utilisateurs arrivant par véhicule. Développées en réseaux et couvrant le territoire, elles permettent aussi aux résidents d'emprunter les circuits pour le loisir et les affaires.

STANBRIDGE EAST

Municipalité fleurie

La municipalité de Stanbridge-East a de nouveau remporté le titre de village fleuri en Montérégie dans la catégorie des municipalités de 500 à moins de 1000 habitants lors de la finale régionale de l'édition 2001 du concours Fleurir le Québec. Stanbridge-East a devancé Saint-Étienne-de-Beauharnois et Saint-Aimé. En remportant ce titre régional pour une huitième fois en neuf ans, la municipalité accède donc à la grande finale nationale du concours pour l'obtention des Iris d'or, d'argent et de bronze qui seront remis lors d'une cérémonie le 20 octobre à l'Assemblée nationale.

SAINT-BLAISE-SUR-RICHELIEU

Rallye automobile

Le Club Optimiste de Saint-Blaise-sur-Richelieu organise un rallye automobile pour tous le dimanche 30 septembre. Le coût est de 15 $ par personne incluant le rallye et le souper. Les équipes doivent être formées d'au minimum deux participants. Les inscriptions se font le matin même à 8 heures au Centre communautaire de Saint-Blaise, instructions à 8h45 et départ à 9h30. Le souper aura lieu à l'érablière Au pain de sucre. Des billets pour le repas seulement sont disponibles au coût de 10 $. On peut se procurer des billets à l'avance auprès des membres du Club Optimiste. Pour information: Suzanne Côté au 291-5923, Raymonde Dubeau au 291-5985 ou François Bienvenue au 347-4985.

HENRYVILLE

Internet au CERH

À compter du lundi 24 septembre, le Centre d'entraide régional d'Henryville (CERH) mettra à la disposition de sa clientèle des ordinateurs pour naviguer sur l'Internet ou tout simplement pour utiliser un ordinateur au besoin. Pour avoir accès ce service, les personnes doivent obligatoirement être membre du CERH. Il en coûte 2 $ pour obtenir sa carte de membre. Les intéressés doivent se rendre au 109, rue Saint-Jean-Baptiste à Henryville après avoir au préalable obtenu un rendez-vous. Cette carte donne droit à son détenteur d'utiliser les ordinateurs. Pour obtenir plus d'information, composez le 299-1117. ■

Élections partielles: les jeunes péquistes confiants de tout rafler

Les jeunes péquistes du comté de Saint-Jean se disent confiants de voir leur formation politique rafler les quatre élections partielles du 1er octobre dans les comtés de Labelle, Jonquière, Laviolette et Blainville.

Le vice-président et le président de la Cellule étudiante du PQ au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Jonathan Caron et Dave Turcotte, ont entouré le premier ministre Bernard Landry lors du Rassemblement national 2001 à Rimouski, à la mi-août.

«Je crois qu'en ce moment le Parti québécois est en excellente position pour gagner les quatre élections partielles de cet automne et la prochaine élection générale. Bernard Landry est un excellent Premier ministre, le Parti québécois est un bon gouvernement et les députés du PQ sont compétents. Nous avons donc tous les éléments pour former le prochain gouvernement», déclare le président de la Cellule étudiante du PQ au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Dave Turcotte.

Ce dernier est revenu tout feu tout flamme du Rassemblement national 2001 du Comité national des jeunes du Parti québécois, qui s'est déroulé à Rimouski du 17 au 19 août.

La mondialisation des marchés et le développement des régions périphériques ont été les deux thèmes majeurs de cette rencontre à laquelle ont pris part une centaine de jeunes péquistes, précise Dave Turcotte.

En compagnie du vice-président de la Cellule péquiste du cégep, Jonathan Caron, il ajoute en avoir profité pour échanger avec d'autres jeunes sur la situation politique dans leurs circonscriptions. ■

Le Bloc recevra Michel Gauthier à son cocktail de financement

Le 13 septembre au National

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le leader parlementaire et ex-chef du Bloc québécois, Michel Gauthier, est le conférencier invité du prochain cocktail de financement à 100 $ le couvert des bloquistes de Saint-Jean.

Le député de Roberval, qui est aussi président du Comité des priorités parlementaires de sa formation politique, sera à l'Auberge Le National, Place du Marché, dans le Vieux-Saint-Jean, le jeudi 13 septembre, lors d'un 5 à 7 auquel sont attendus quelque 125 militants et sympathisants.

Bien que le thème du discours ne soit pas encore arrêté, il faut prévoir que M. Gauthier traitera des priorités du Bloc québécois pour la rentrée parlementaire qui aura lieu le lundi suivant, le 17 septembre.

Le député de Saint-Jean et président du caucus du Bloc, Claude Bachand, s'adressera aussi à ses commettants au cours de cette activité de financement. Il devrait faire un bilan de son action dans le comté et faire part de ses priorités.

Critique de son parti en matière de Défense nationale, M. Bachand devrait aussi saisir le moment pour faire le point sur ce sujet majeur d'intérêt pour le comté de Saint-Jean. ■

LA LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ (LFI)

Pourquoi une «Proposition de Consommateur»?

par Robert Ste-Marie, CIP Syndic

Vous voulez éviter à tout prix une faillite...
Vous devez moins de 75 000$ excluant les dettes garanties par votre résidence principale...
Vous avez des revenus stables, qui permettent de dégager un surplus sur vos dépenses...
Vous désirez faire un effort pour repayer vos créanciers (en tout ou en partie)...
Vous avez besoin de temps (jusqu'à 5 ans!)
Vous voulez vous protéger contre certains créanciers intransigeants... Vous et votre conjoint êtes dans la même situation...
Vous êtes déjà en faillite et non libéré...

Première consultation gratuite

La Loi sur la Faillite et l'Insolvabilité depuis 1992 et, suite à de plus récents amendements et mises à jour, offre la possibilité de ne pas avoir recours à la faillite pour se sortir d'un endettement insurmontable.

Des mesures simplifiées, un coût raisonnable et des formalités réduites font en sorte que, via une «proposition de consommateur», vous pouvez vous sortir de votre endettement avec dignité.

De toute façon, rappelez-vous que si vous choisissez de faire faillite et que soit le séquestre officiel, le syndic, ou un de vos créanciers évalue que vous auriez pu déposer une proposition viable mais que vous avez plutôt choisi de faire une cession, une recommandation de libération conditionnelle pourrait être émise contre vous, laquelle pourrait se poursuivre jusqu'à 12 mois supplémentaire.

Pensez-y bien... Consultez un syndic le seul professionnel de l'insolvabilité habileté à gérer votre dossier. Il possède une licence à cet effet qui lui est émise par le surintendant des faillites. Méfiez-vous des soi-disant «redresseur» ou «conseiller financier» qui ne sont pas titulaires d'une telle licence.

Pour *une première consultation* rapide **SANS FRAIS** directement avec le syndic, prendre rendez-vous avec :
Primeau, Proulx, Pigeon & Associés inc.
Robert Ste-Marie, CIP
Syndic
134, rue Saint-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu
Téléphone : (450) 545-1070

274657-1c15-g

Nous sommes heureux de vous convier à notre souper-conférence du Haut-Richelieu

Souper conférence du Haut-Richelieu

Jeudi 4 octobre 2001
18h30

au bénéfice de la Fabrique Saint-Noël-Chabanel d'Iberville

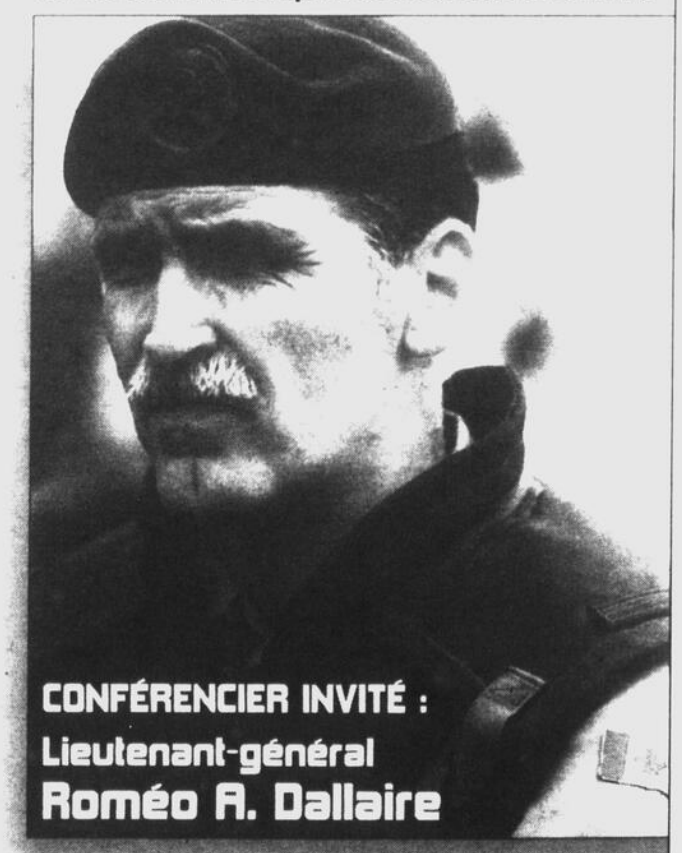

CONFÉRENCIER INVITÉ :
Lieutenant-général
Roméo A. Dallaire

ENDROIT : Club de golf de Saint-Jean
320, rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu

PRIX : 50$ du couvert

INFORMATIONS : (450) 347-4941

LE CANADA FRANÇAIS

274685-1c15-n

CROISIÈRE SUR LE RICHELIEU

Les retraités de l'ex-Singer fêteront leur centenaire

LOUISE BÉDARD

Les retraités de l'ancienne compagnie Singer se retrouveront le vendredi 14 septembre prochain, le temps d'une croisière sur le Richelieu, pour fêter leur doyen, M. Amos Choinière qui fête ses cents ans.

Ce sera l'occasion pour les retraités de se retrouver ensemble à bord du bateau Fort Saint-Jean II, pour célébrer l'anniversaire de leur centenaire. M. Choinière a souvent été présent aux audiences devant le tribunal et aux manifestations organisées au fil des ans par les retraités pour faire valoir leurs droits. Il a travaillé durant cinquante ans à la Singer.

Les retraités ont rendez-vous sur la Place du quai, à 10h15. Le départ est prévu pour 10h30. À l'arrivée à l'Île-aux-Noix, au Fort-Lennox, un vin d'honneur et un goûter seront servis. Les retraités reviendront à Saint-Jean, vers 15h30. La croisière est gratuite pour les retraités et les conjointes. Les députés de la région ont été invités à se rejoindre à eux.

Des quelque 600 retraités qui ont entrepris leur longue lutte judiciaire à la fin des années 80, ils ne sont plus qu'une cinquantaine d'anciens toujours vivants dans la région de Saint-Jean.

FÉDÉRAL

Les retraités n'en ont pas fini avec les procédures judiciaires. Après leurs succès obtenus contre leur ancien employeur devant la Cour supérieure et la Cour d'Appel, ils ont intenté un second recours collectif contre le gouvernement fédéral.

Les anciens employés reprochent à Ottawa, via le service des Rentes sur l'État, d'avoir accordé à tort à leur ancien employeur des congés de contribution à leur fonds de retraite, les privant d'autant aujourd'hui de revenus. La poursuite contre le fédéral a été intentée en 1996.

Elle concerne les anciens employés qui ont contribué à un régime de retraite couvrant la période allant de 1946 à 1964. À l'époque, le gouvernement fédéral, par le biais de son Service des rentes de l'État, mettait sur pied des régimes de retraite pour les entreprises. La poursuite dépasse les 8,5 millions.

Un interrogatoire au préalable du chef actuaire du ministère du Développement des Ressources humaines du Canada, Michel Bédard, s'est tenue à l'automne 2000. Par la suite, le protonotaire de la Cour fédérale avait invité les parties à tenter une conciliation qui n'a pas conduit à un règlement hors cour. Les parties avaient jusqu'au 20 août dernier pour arriver à une entente et éviter un procès.

Une conférence préparatoire doit maintenant avoir lieu en vue de la tenue du procès. ■

Photo Serge Jacob

Travaux de réfection au pont Jean-Jacques-Bertrand

Le ministère des Transports vient d'entreprendre des travaux de réfection du pont Jean-Jacques-Bertrand, qui enjambe le Richelieu, à la hauteur de la route 202, entre Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Noyan. Les travaux actuellement en cours doivent être complétés pour le 1er novembre prochain. Ils portent sur la réfection des piliers et la réparation des poutres de la structure.

Le chantier n'est pas toujours visible de la route puisqu'il se déroule en partie sous le pont. Les deux voies du pont resteront ouvertes à la circulation pendant la majeure partie des travaux. Pendant de courtes durées, une voie sera fermée à la circulation. À ces occasions, la circulation se fait en alternance à l'aide de feux de circulation. Les travaux ont été confiés à la compagnie Les Constructions Randard Inc. au prix de 557 866 $. ■

DU NOUVEAU
chez Coiffure Maxime Lebel

Technicienne en POSE D'ONGLES
• Gel • Acrylique • Soie • Fibre de verre
Venez rencontrer une professionnelle très minutieuse
Pierrette Michaud
Technicienne

Nouvelle coiffeuse
qui compte 7 ans d'expérience
(anciennement Vision Coiffure)
vous invite, hommes, femmes et enfants, à venir la rencontrer.
Cynthia Brisson
Coiffeuse
Avec ou sans rendez-vous!
346-9366
1095, boul. d'Iberville, Iberville
068966-1c15-gg

Grande Liquidation de SPAS
À L'ACHAT D'UN SPA HOTSPRING MAAX SUNDANCE OBTENEZ UNE PRIME JUSQU'À
1349$
OUVERT LE DIMANCHE
INCLUANT : RABAIS SPÉCIAL DU FOURNISSEUR, UN COUVERCLE GRATUIT ET LA LIVRAISON DANS UN RAYON DE 50 km.**
DE PLUS, VOUS N'AVEZ RIEN À PAYER AVANT 2002*
* Vous n'avez que les taxes à payer. 1er versement en janvier 2002.
** Sur modèles en inventaire seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Certaines conditions s'appliquent. Voir détails en magasin. Divers plans de financement disponibles.
Certains articles et/ou promotions peuvent varier d'un Club Piscine à un autre. Photo à titre d'illustration.
CLUB PISCINE
122, rue Moreau, Saint-Luc (450) 348-4316
068915-1c15-g

ÉDUCATION

TRANSFERT D'ÉCOLE À SAINT-LUC

«Une politique discriminatoire pour les enfants uniques»

- Les parents de Nicolas

ISABELLE SIMARD

Craignant que leur fils Nicolas ne puisse fréquenter l'école Des Prés-Verts pendant toute la durée de ses études primaires parce qu'il est enfant unique, deux parents de la rue Jean-Baptiste dans le secteur Saint-Luc dénoncent vertement certains aspects de la politique de transfert des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

«Nous avons acheté notre maison le 18 juin dernier. Le même jour, j'ai traversé la rue pour aller inscrire mon enfant à l'école en 1re année. Nous demeurons juste en face de l'école Des Prés-Verts. On m'a répondu que j'étais *hors délai* et que, pour cette raison, Nicolas serait transféré à l'école Notre-Dame-de-Lourdes. Autrement dit, j'aurais dû inscrire mon fils avant le 15 mai», raconte Christine Dubé.

Après avoir entrepris certaines démarches auprès de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour faire renverser cette décision, Christine Dubé et son conjoint, Yves Boivin, se résignent: leur fils ira à Notre-Dame-de-Lourdes cette année.

«Mais seulement pour cette année», insiste Mme Dubé. «Mon fils habite juste en face de l'école Des Prés-Verts. C'est décevant de le voir partir en autobus tous les matins. Tous les jours, je l'accompagne jusqu'à l'arrêt d'autobus. Il doit traverser Alexis-Lebert, une voie très achalandée», précise-t-elle.

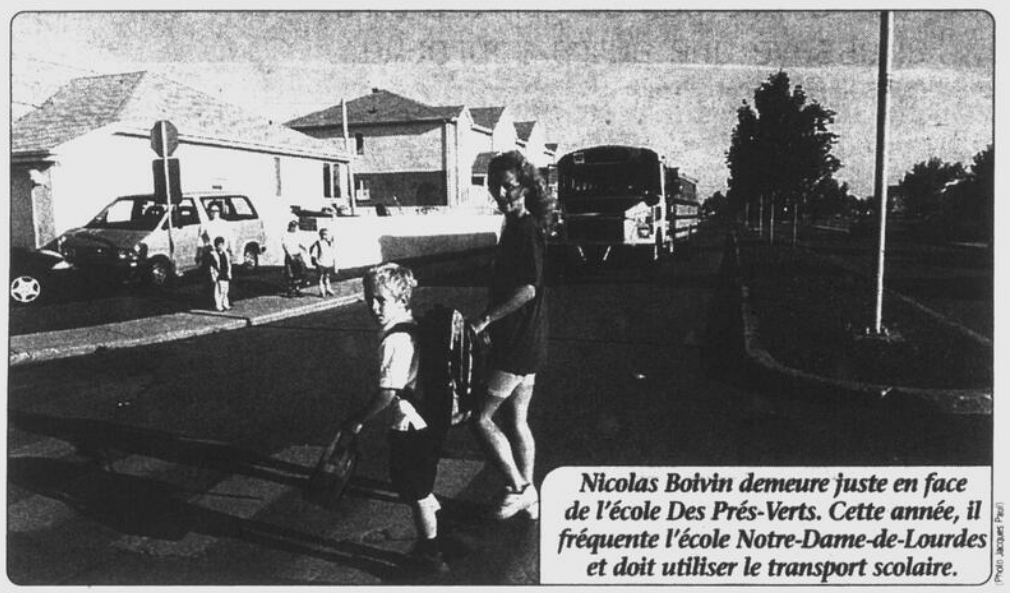

Nicolas Boivin demeure juste en face de l'école Des Prés-Verts. Cette année, il fréquente l'école Notre-Dame-de-Lourdes et doit utiliser le transport scolaire.

(Photo: Jacques Paul)

ENFANT UNIQUE

La mère de Nicolas a logé un appel à l'école Des Prés-Verts pour être bien certaine de prendre les dispositions nécessaires pour que son fils puisse fréquenter son école de quartier l'an prochain.

«On m'a répondu qu'il ne devrait pas y avoir de problèmes. Cela dit, on ne peut pas me garantir qu'il pourra fréquenter cette école pendant tout son primaire, et cela, parce qu'il n'a pas de frère ou de soeur qui va à la même école. Parce qu'il est enfant unique, il courra un plus grand risque d'être transféré», déplore-t-elle.

Les parents de Nicolas sont en total désaccord avec la politique de transfert, qu'ils jugent discriminatoire.

«Ce n'est vraiment pas logique. Je ne comprends pas comment les parents ont pu voter un règlement semblable. Nous avons appelé dans d'autres commissions scolaires, notamment à La Prairie, à Magog, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Québec et au Lac-Saint-Jean. Pas une commission scolaire n'a ce genre de politique», affirme Christine Dubé.

LA POLITIQUE

La politique de déplacement des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières tient compte de différents facteurs. S'il s'avère nécessaire de déplacer un élève vers une autre école, le directeur procède au déplacement, en respectant l'ordre des critères suivants:

- l'élève dont les parents résident hors du territoire de la commission scolaire;

- l'élève dont les parents acceptent volontairement qu'il soit transféré;

- l'élève dont les parents n'ont pas respecté les échéances relativement à la demande d'admission et d'inscription;

- l'élève s'étant prévalu de l'option «choix d'école»;

- l'élève «gardé» dont les parents résident hors du bassin géographique de l'école;

- l'élève transporté qui demeure le plus près de l'école où il sera déplacé en commençant par celui qui n'a pas de membre de son foyer familial à l'école;

- l'élève piétonnier qui demeure le plus loin de l'école du bassin géographique où il réside en commençant par celui qui n'a pas de membre de son foyer familial à l'école.

Il est à noter que l'élève dont le droit au transport est accordé en raison de la désignation d'une zone dangereuse est considéré tel un élève piétonnier.

«Lorsqu'il nous faut déplacer un ou plusieurs élèves, nous tenons compte de tous ces critères. Il est arrivé à quelques reprises que des enfants uniques habitant à environ 500 mètres de l'école soient déplacés dans un autre établissement. On entend par enfant unique un élève qui n'a pas de frère ou de soeur qui fréquente la même école. Un élève peut se retrouver enfant unique lorsque sa grande soeur entre au secondaire», précise Louis Richer, directeur de l'école Des Prés-Verts.

Cette année à l'école Des Prés-Verts, une soixantaine d'élèves ont été déplacés dans d'autres écoles, dont une dizaine en 1re année.

«Cela n'a aucun sens», renchérit Christine Dubé. «Je lance un appel aux parents qui ont vécu des transferts parce que leur enfant est unique à une école. Les gens peuvent me contacter au (450) 444-1782», termine Mme Dubé. ■

À COMPTER DU 25 SEPTEMBRE

L'AUTAM offrira des activités éducatives aux 50 ans et plus

MANUELLE LÉGARÉ

L'Antenne universitaire du troisième âge en Montérégie (AUTAM), en association avec l'Université de Sherbrooke, offre à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour la session d'automne 2001, des activités éducatives s'adressant aux personnes de 50 ans et plus.

L'AUTAM propose d'abord une série de huit conférences sur différents thèmes, animées par des spécialistes. Les valeurs au quotidien, les guerres de religions, le conflit israëlo-palestinien, les grands compositeurs et l'architecture et le développement de Montréal figurent parmi les sujets qui seront abordés lors de ces rencontres. Celles-ci débutent le mardi 25 septembre, de 13h30 à 16h.

Huit cours, rassemblés sous le titre «L'univers de la Bible: l'Ancien Testament» débuteront ensuite, le jeudi 27 septembre, entre 9h30 et midi.

Le cours sera dispensé par Jean-Jacques Joubert, titulaire d'une maîtrise en Sciences religieuses. Ce dernier présentera un aperçu des différents livres de la Bible, puis situera le livre saint et le peuple hébreu dans le contexte géographique, historique et culturel du Proche-Orient ancien. Enfin, il tentera d'expliquer les principaux thèmes bibliques et d'illustrer le message de la Bible et son influence dans la société occidentale.

La troisième activité est un atelier d'écriture qui sera donné par la bachelière ès Lettres Danielle Normandin. Pendant dix semaines, les participants toucheront à différents aspects du domaine littéraire, tels l'inspiration et le talent.

Cet atelier, qui fera place à deux exercices d'écriture par rencontre, s'adresse aux passionnés de tous les niveaux et débute le mercredi 26 septembre, de 9h30 à 11h30. Le nombre de places est limité à 15.

INSCRIPTIONS

Toutes les activités auront lieu au Centre culturel Fernand-Charest. Les frais sont de 60 $ pour les conférences et le cours sur la Bible, tandis que l'atelier d'écriture coûte 95 $. Un montant de 6 $ s'ajoute pour la cotisation semestrielle à l'Assemblée générale des étudiants de l'AUTAM.

Pour de plus amples informations ou pour s'inscrire, on peut contacter Jacqueline Fournier-Plouffe, au 347-3614, ou Thérèse Messier, au 347-2009. ■

(Photo: Jacques Paul)

Bon début de vie scolaire!

Les élèves de maternelle de l'école Saint-Lucien ont eu droit à une envolée de ballons symbolisant le début de leur vie scolaire. Cette activité, orchestrée par les deux enseignantes de maternelle, Suzanne L'Heureux et Marthe Bisaillon, s'est tenue dans la cour d'école Saint-Lucien. Une quarantaine d'enfants ont lancé leur ballon dans le ciel. Une activité grandement réussie! ■

LE CENTRE DE SANTÉ MINCEUR M'A AIDÉ À ATTEINDRE MES OBJECTIFS!

Pour Manon Lafrance, le surplus de poids s'est installé graduellement et insidieusement au fil des années. «Tu prends conscience un beau matin que cet excédent de poids te renvoie une image négative de toi-même et te limite dans tes activités. L'estime de soi et la confiance en prennent un coup! Je ne suis pas du genre à être constamment au régime. J'ai essayé une autre approche, mais les résultats n'ont pas été suffisamment probants». Le 4 janvier 2000, elle décide de prendre les grands moyens.

«J'avais de très grandes attentes mais aussi beaucoup de questionnements en passant la porte du Centre de santé minceur. Par contre, j'étais tellement déterminée que rien n'aurait pu m'empêcher de rebrousser chemin. J'avais l'intuition que cette fois-ci, ça fonctionnerait».

La démarche du Centre de santé minceur ne l'a pas déçue.
Vous êtes pris en charge par une conseillère qui apprend à connaître vos habitudes alimentaires, votre style de vie, vos facteurs héréditaires et vos problèmes de santé, élabore avec vous votre programme d'amaigrissement et de remodelage de votre silhouette, vous donne des trucs et vous épaule tout au long de votre démarche. Elle calcule aussi la quantité d'eau que vous devez boire quotidiennement pour éliminer les toxines sans toutefois diluer les électrolytes essentiels. Un suivi efficace est assuré par la rencontre hebdomadaire avec la conseillère ainsi que par le service téléphonique.

Les principes alimentaires du Centre de santé minceur sont basés sur notre horloge biologique interne, qui régit notre métabolisme, et la compatibilité des aliments. Pas question de mesurer ou de peser la nourriture. On mange à notre faim. Les appareils à la fine pointe de la technologie (body liner ou cellotherm, EMS 24, DAG, SLIMTRONIK et pressothérapie) sont utilisés, non seulement comme complément pour perdre du poids, mais également pour raffermir les chairs et activer la circulation (jambes lourdes, varices). Des produits naturels sont proposés pour cibler un problème particulier (circulatoire, hormonal, nerveux, etc.).

«L'équipe du Centre de santé minceur m'a vraiment aidée à atteindre mes objectifs. Je portais du 24-26 ans, selon la coupe, et j'habille maintenant du 14 ans. J'ai perdu 100 livres, dont 85 livres les six premiers mois, grâce à une approche que je voulais agressive: l'utilisation de la technologie, une saine alimentation et la consommation de produits naturels. J'ai non seulement maigri mais je maintiens mon poids». Et Mme Lafrance a tellement aimé l'expérience qu'elle accepte, en janvier 2001, l'offre de Sylvie Faubert et Sylvain Didier, propriétaires, de travailler pour le Centre de santé minceur de Châteauguay, d'abord à titre de technicienne, puis après la formation de 91 heures, de conseillère. «C'était pour moi un gros défi mais, en même temps, c'était très valorisant car je pouvais alors aider d'autres personnes à entreprendre leur démarche». Et, depuis ce temps, elle n'en finit pas de faire des heureux!

Publireportage réalisé par Louise Larivière

Centre® de Santé Minceur

236, rue Longueuil
Saint-Jean-sur-Richelieu
357-1988

3 autres succursales pour mieux vous servir

La Prairie 444-4497
Châteauguay 698-3677
Sainte-Catherine 635-5444

089047-1c15-r

Les commissaires rediscutent du transport en caucus lundi

LOUISE BÉDARD

Les membres de la commission scolaire des Hautes-Rivières se réunissent lundi soir prochain pour discuter du problème d'application de la norme du 2 kilomètres en matière de transport scolaire. Mais ce n'est pas avant la tenue de la prochaine assemblée publique du conseil scolaire, le 24 septembre, que la position des élus scolaires pourrait être modifiée.

La décision de porter de 1,6 km à 2 km la distance que doivent parcourir les élèves du secondaire avant d'avoir droit au transport a été prise lors de l'adoption du budget. Au moment de la rentrée scolaire, des parents ont manifesté leur opposition à une telle mesure.

Lundi dernier, le conseil scolaire se réunissait en séance publique mais la question n'était pas à l'ordre du jour. La commissaire d'Iberville, Micheline Sauvé, a cependant fait ajouter un point sur le transport. Elle est intervenue pour demander aux cadres de la commission scolaire d'envisager toutes les sources de financement additionnelles possibles pour assurer le service de transport scolaire.

Une vingtaine de parents accompagnés d'enfants assistaient à l'assemblée. Avant que ne débute la période de questions réservée au public, la présidente du conseil, Nicole Mongeon, s'est montrée disposée à écouter toutes les interventions des parents mais les a invités à ne pas répéter les arguments déjà entendus. Les interventions ont été peu nombreuses.

Une mère habitant sur la rue Rita, à Saint-Luc, a invité les commissaires à songer aux conséquences de leur décision de réduire le service de transport. Les adolescents de la polyvalente Armand-Racicot qui ne sont plus transportés pourraient avoir tendance à traîner sur le chemin du retour, à entrer dans les magasins, etc. Elle a fait valoir que nous devrions tous partager une responsabilité sociale.

La femme a invoqué des problèmes de discipline. Elle est prête à verser un petit montant d'argent pour que sa fille puisse prendre l'autobus qui passe au coin de la rue, dans son quartier. Mais rapidement le directeur général, Pierre Buisson, a répondu qu'il serait tout à fait illégal d'exiger des frais pour le transport.

De son côté le grand-père d'écoliers de Saint-Blaise a sensibilisé les commissaires aux problèmes vécus par des enfants habitant dans des rangs de cette municipalité. Il s'est fait dire par le transporteur scolaire qu'il ne cueille plus les enfants en circulant dans le rang. Les écoliers doivent se rendre à l'intersection de la route 223. Pour le grand-papa, il est beaucoup trop dangereux que les enfants attendent le long de cette route. Les responsables du transport à la commission scolaire examineront ce problème particulier. ■

EXPOSITION DES SCIENCES HUMAINES

Beaulieu finaliste au prix d'enseignement de l'histoire

LOUISE BÉDARD

L'Exposition des sciences humaines organisée chaque année à l'école secondaire Beaulieu de Saint-Jean-sur-Richelieu est au nombre des finalistes du prix du Gouverneur général pour l'excellence en enseignement de l'histoire canadienne.

Yolande Amyot, chef d'équipe, ainsi que ses collègues enseignants, Isabelle Paquet et Paul-André Bourbeau, sont invités à Rideau Hall, à Ottawa. Ils assisteront à une cérémonie au cours de laquelle sera dévoilé le nom du gagnant. L'activité se tient la fin de semaine du 12 au 14 octobre.

Des 122 candidatures qui ont été soumises dans l'ensemble du Canada, celle de l'exposition fait partie des douze retenues par le jury. La Gouverneure générale Adrienne Clarkson remettra le prix. Les finalistes seront les invités de la Société d'histoire nationale du Canada.

La finale de l'édition 2000-2001 de l'Expo des Sciences humaines de Beaulieu s'était tenue le 25 avril dernier en présence de la lieutenant-gouverneur du Québec, Lise Thibault.

L'école organisait alors sa 32e exposition annuelle. Quelque 150 élèves de l'école avaient présenté leurs travaux en histoire, géographie et économie.

À l'instar des autres finalistes du prix national, les enseignants de Beaulieu ont été invités à proposer une activité d'enseignement en lien avec le projet soumis pour leur candidature. L'année dernière, la proposition des douze finalistes a été réunie dans un recueil envoyé aux enseignants d'histoire du Canada, à travers tout le pays.

Le dernier récipiendaire du prix a été un enseignant de Rivière-au-Renard, au Québec, pour l'organisation d'un symposium d'histoire et de culture régional.

Le seul fait d'être sur la liste des finalistes a déjà valu les félicitations du conseil scolaire des Hautes-Rivières. Les commissaires ont adopté une résolution de félicitations, lors de leur assemblée tenue lundi soir. ■

Remerciements

Grâce à la générosité des bénévoles de l'Association sportive N.D.L., les élèves de l'école Notre-Dame-de-Lourdes dans le secteur Saint-Jean-sur-Richelieu ont eu droit à un dîner aux hot dogs pour célébrer la rentrée scolaire. Rien de moins que 1200 hot dogs ont été distribués pendant l'heure du dîner. Un grand merci à cette association et à ses nombreux bénévoles. ■

ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE AU CÉGEP

La communauté régionale appelée à dire son mot

À l'instar d'autres collèges du Québec, le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a entrepris depuis près d'un an le processus d'auto-évaluation. Ce dans le cadre de la vaste opération d'évaluation institutionnelle menée dans tout le réseau collégial.

Ce long processus se poursuivra jusqu'en juin 2002 alors que le conseil d'administration du cégep adoptera le rapport d'auto-évaluation soumis à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

Déjà plus d'une trentaine de réunions de travail ont été tenues. Un comité et des sous-groupes de travail sont à l'oeuvre à l'intérieur de l'institution, en vue de produire le rapport d'auto-évaluation. C'est Roger Larose, un professeur de philosophie qui est chargé de coordonner les travaux au cégep de Saint-Jean.

L'évaluation comporte une étape de consultation auprès du personnel et des élèves. Déjà un sondage a été mené auprès des étudiants tant de l'enseignement régulier que de la formation continue.

S'ajoutera cet automne, une consultation à l'extérieure du collège. Les institutions publiques mais aussi les entreprises et les groupes sociaux seront consultés sur la façon dont le cégep s'acquitte de sa mission éducative, sur la satisfaction des attentes de la communauté envers le collège, etc. ■

Une rentrée de classe au Carrefour Laplante

Dans le cadre de la promotion de la rentrée au Carrefour Laplante, secteur d'Iberville, avait lieu le tirage de deux ordinateurs d'une valeur de 1 700$ chacun. Le tirage, qui avait lieu le 8 septembre à 16 h, a fait des heureuses parmi la clientèle du Carrefour. Jocelyne Martin et Carole Surprenant, que nous apercevons sur la photo en compagnie de Chantal Fontaine de la boutique La Normandise et d'une représentante de chez Korvette, sont les heureuses gagnantes.

Félicitations!

(Publicité)

LE MONDE SCOLAIRE

Création d'un centre de ressources informatiques

LOUISE BÉDARD

Le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et le Conseil économique du Haut-Richelieu (CLD) annonceront demain (jeudi), la création d'un Centre régional de ressources informatiques et d'affaires.

Ce projet sera réalisé grâce à une subvention de 175 000 $ du ministère de l'Éducation, dans le cas du Programme de subvention pour des projets particuliers dans le domaine des technologies de l'information».

Les parents dressent un bilan positif

Le comité de parents de la commission scolaire des Hautes-Rivières dresse le bilan de ses activités de la dernière année, à la veille de l'élection d'un nouvel exécutif.

Le comité évalue avoir connu une année exceptionnelle alors qu'il a dû intervenir dans plusieurs dossiers et participer à des consultations de la commission scolaire.

Parmi les interventions effectuées au cours des derniers mois, le comité mentionne son objection à la décision de porter de 1,6 à 2 kilomètres la distance de marche de même qu'à la possibilité d'imposer une tarification pour la surveillance des dîneurs.

Le comité rappelle qu'il a demandé au conseil des commissaires de faire pression sur le gouvernement pour qu'il injecte plus d'argent en éducation.

Les membres du comité ont misé sur une meilleure visibilité dans les médias et au conseil des commissaires. Ils ont conclu aussi à l'importance d'informer les parents sur ses prises de position. Le comité sortant juge avoir bien atteint ses buts.

Agrandissement du hangar de menuiserie

Le contrat d'agrandissement du hangar de menuiserie, à la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean, a été accordé à l'entreprise Construction Claude Charbonneau.

Cette entreprise de Henryville a présenté la plus basse soumission, au montant de 43 000 $. La commission scolaire des Hautes-Rivières avait prévu dépenser initialement une somme de 25 000 $ pour réaliser ces travaux. Le budget a été révisé par la suite à 35 000 $.

La directrice du service des ressources matérielles, Denise Girard, indique qu'on observe actuellement une hausse des coûts de construction.

Professionnels engagés

Le conseil scolaire des Hautes-Rivières retient les services du cabinet d'architecte Giroux, Carazzato, Société d'architecture pour la réalisation des travaux de fenestration à l'école Saint-Joseph de Saint-Sébastien. Leur mandat inclut la préparation des travaux de réfection des toitures aux écoles Félix-Gabriel-Marchand de Saint-Jean, Crevier et Notre-Dame-de-Fatima de Marieville.

Le cabinet d'ingénieurs RBI Experts-Conseils obtient le contrat pour le changement du système d'alarme incendie à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville et la phase de l'aménagement extérieur à l'école Dr Alexis-Bouthillier de Saint-Jean.

Calculatrices: les écoles justifient leur choix

La polyvalente Armand-Raciçot de Saint-Jean et l'école secondaire Euclide-Théberge de Marieville justifient leur choix de faire l'achat de calculatrices à affichage graphique de modèle TI-83.

Le commissaire François Blais avait questionné l'utilité de calculatrices aussi puissantes pour l'enseignement au secondaire. Le directeur de la polyvalente, Roch Montpetit, répond que depuis quatre ans, ce type de calculatrice est acheté pour tenir compte du nouveau programme et de la recommandation des formateurs des enseignants. Cette calculatrice s'avère plus pratique dans l'enseignement des mathématiques parce qu'elle permet des applications de logiciels tel Cabrigéomètre. Elle permet aussi des applications en chimie et en physique.

De son côté André Messier, directeur de l'école secondaire de Marieville, explique que la calculatrice TI-83 est destinée aux élèves ayant choisi le profil d'études scientifiques.

Il fait valoir aussi les exigences de la réforme pour justifier ce choix qui tient compte aussi du contenu des programmes et de la volonté d'outiller le plus adéquatement possible les élèves inscrits à un profil scientifique. ■

La frontière a été fermée hier matin en raison d'une manifestation des fonctionnaires fédéraux.

Des policiers des postes de la région mais aussi de l'unité d'urgence de la SQ ont été appelés sur les lieux.

SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE ET PHILIPSBURG

Plus de cinq cents fonctionnaires fédéraux paralysent la frontière

LOUISE BÉDARD

Quelque trois cents fonctionnaires fédéraux ont tenu une manifestation surprise hier (mardi) au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle, paralysant totalement le trafic routier tant du côté canadien qu'américain, durant près de trois heures.

De la même façon la circulation a été stoppée au poste douanier de Saint-Armand/Philipsburg où un peu plus de deux cents syndiqués ont aussi dressé des lignes de piquetage.

Mais vers 10h30, la présence dissuasive de la Sûreté du Québec qui y avait dépêché près d'une cinquantaine de policiers allié aux événements qui venaient d'éclater du côté américain, ont amené l'Alliance de la fonction publique du Canada à lever les lignes de piquetage.

Les dix autobus scolaires qui avaient amené les grévistes à la frontière vers 7h30 le matin sont revenus les chercher sans que le peloton de l'unite d'urgence de la SQ n'aient à intervenir.

La majorité des syndiqués présents à Lacolle étaient des employés de la Défense nationale de la garnison de Longue Pointe, à Montréal. Ils avaient été transportés très tôt le matin par autobus. Au même moment avaient lieu d'autres manifestations devant des édifices fédéraux. Mais dans le Haut-Richelieu, seuls les postes frontaliers ont été touchés.

C'est la première fois depuis le déclenchement des moyens de pression des fonctionnaires fédéraux qu'une manifestation d'importance était organisée aux postes douaniers. Les semaines précédentes, il n'y avait eu que du piquetage symbolique de quelques employés.

Les employés syndiqués des douanes et de l'Immigration sont restés en retrait durant tout le temps du piquetage. Même pour eux, l'arrivée de tous ces manifestants étaient une surprise.

PACIFIQUE

La manifestation s'est déroulée sans incident aux deux principaux postes frontaliers du Québec. Du côté de Champlain (New York), la police américaine a bloqué l'accès au Canada durant la manifestation

Mais quelques camions se sont retrouvés coincés entre les deux postes frontaliers. À un moment donné, deux chauffeurs ont avancé leur camion à remorque cherchant traverser à travers les manifestants. Mais ils n'ont réussi qu'à franchir quelque dizaines de pieds avant que les officiers de douanes les dissuadent d'aller plus loin.

Le principal objectif des douaniers était d'assurer la sécurité aux abords des guérites, a expliqué un des officiers supérieurs, M. Claude Lussier, responsable en devoir qui avec ses collègues est intervenu pour convaincre le chauffeur d'un camion transportant tout un chargement de planches de bois de patienter.

Les manifestants ont dressé une ligne de piquetage au nord des édifices des douanes et une autre, de l'autre côté de la guérite bloquant ainsi l'entée au Canada.

Les douanes de Saint-Bernard-de-Lacolle et Philipsburg ont été paralysées durant trois heures.

Pour des raisons de sécurité, un douanier canadien essaie de dissuader ce camionneur de tenter de franchir la ligne de piquetage.

POLICE

Les premiers policiers arrivés sur place étaient ceux des postes de Napierville et Lacolle qui ont été rejoints par leurs confrères des autoroutes de la Montérégie.

Puis vers 9h15, l'hélicoptère de la SQ a survolé toute la zone frontalière entre les postes douaniers canadien et américain. C'est une heure plus tard que le peloton des policiers anti-émeute sont arrivés aux abords de la frontière.

Une dizaine de véhicules se sont alignés sur l'autoroute 15, les gyrophares en action. Mais ils n'ont pas eu à intervenir puisque la direction syndicale a pris la décision de regrouper ses membres et de quitter les lieux.

L'atmosphère est restée calme et était détendue entre policiers et syndiqués. Durant toute la manifestation, des pourparlers se poursuivaient entre les représentants de l'Alliance et les policiers.

CAMIONNEURS

Les camionneurs n'avaient pas d'autres choix que de prendre leur mal en patience. L'heure de la livraison passait sans qu'ils ne puissent rien y changer.

Le mot de la fermeture de la frontière a circulé de sorte que les conducteurs d'un grand nombre de camions ont réussi à emprunter des routes alternatives après avoir réussi à réexpédier les documents de connaissement à un plus petit poste frontalier. Ainsi il n'y a pas eu de formation d'embouteillage monstre sur l'autoroute 15. Au contraire la route était complètement déserte même après la réouverture des douanes.

Mais pour les routiers dont les procédures de douanes étaient déjà entamées à Saint-Bernard-de-Lacolle, ils n'avaient pas d'autres choix que d'attendre en jasant avec les grévistes et les policiers ou encore en sirotant un café dans les restaurants des environs.

Du côté de Philipsburg où le trafic commercial est important mais moins considérable que sur l'autoroute 15, la situation a été calme. La présence policière était discrète. ■

Au Fort-Lennox
les portes restent ouvertes
TOUTES LES FINS DE SEMAINE
jusqu'au 8 octobre
inclusivement
(jour de l'Action de Grâces)
de 10h à 18h
Possibilité de visites
guidées en semaine
pour les groupes
(sur réservation)
Renseignements
Lieu historique national du Canada du Fort-Lennox
1,61e Avenue, Saint-Paul-de-l'île-aux-Noix
Téléphone : (450) 291-5700
Caméléon COMMUNICATION
104,1 FM
LE DEVOIR
LE CANADA FRANÇAIS
Parcs Canada Parks Canada
Canada

Les Productions Au Secret de Polichinelle

présente
en collaboration avec
La Chambre de commerce du Haut-Richelieu

les 12, 13 et 14 octobre 2001
au Campus du Fort Saint-Jean
à Saint-Jean-sur-Richelieu

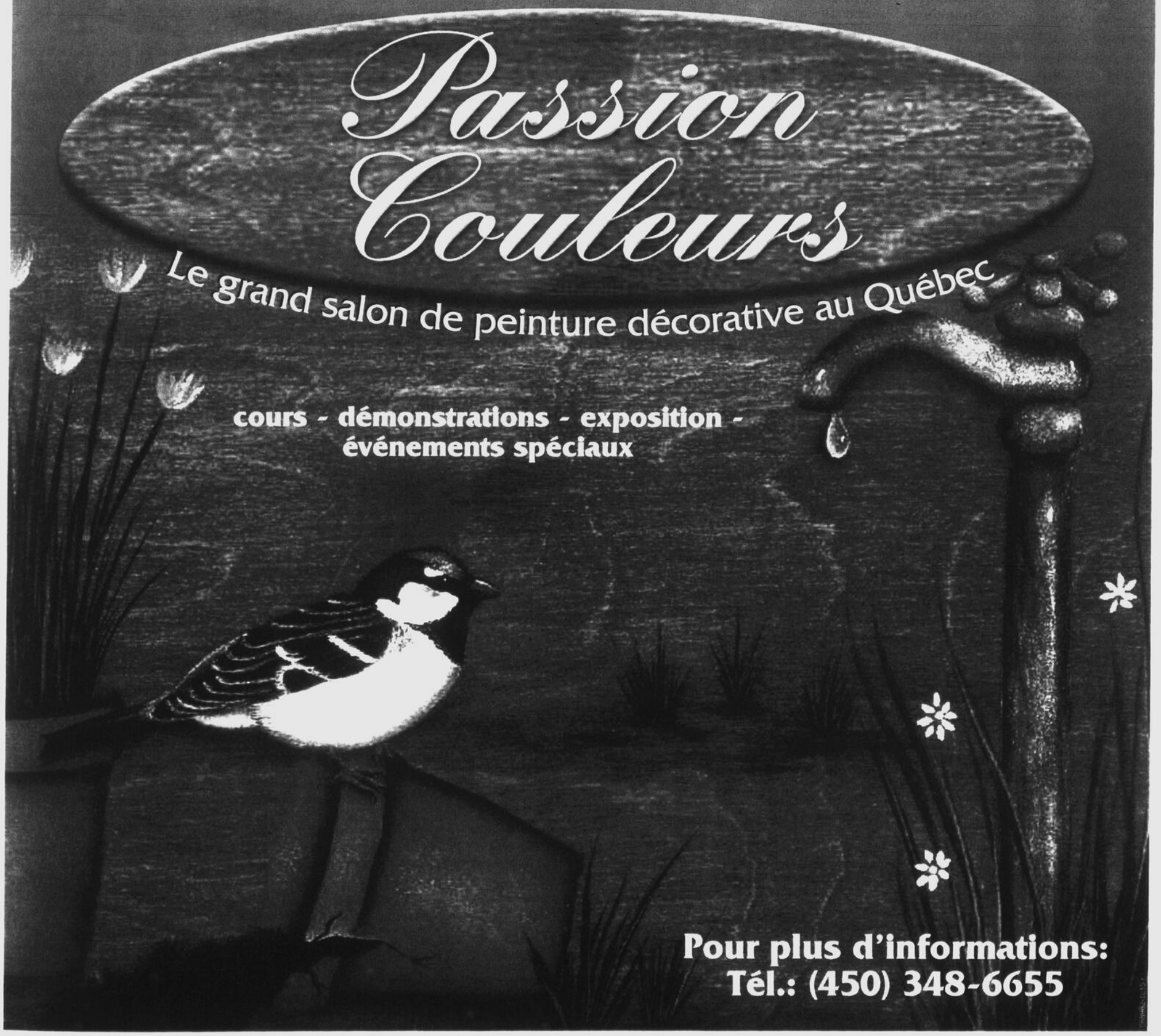

Liés par la même passion: le scoutisme

MANUELLE LÉGARÉ

Qui n'a jamais prononcé les mots «Je vais faire ma b.a.»? En utilisant cette expression, rarement évoque-t-on le scoutisme, mouvement où la b.a. (bonne action) est pourtant née. Ces mots se perdent dans le langage populaire, sans qu'on se demande comment ils y sont arrivés. C'est un peu ce qui se produit avec le mouvement scout. On croit tellement le connaître, qu'on ne le remet jamais en question. Cinq scouts nous le font redécouvrir.

Marie-Chantal Pelletier, Yvan Veillette, Yannick Deslauriers, Pascal Sibio et Jean-Guy Roy sont liés par la même passion: le scoutisme. Impliqués dans les différents groupes scouts de la région, ils ont tous eu la piqûre alors qu'ils étaient louveteaux. Devenus adultes, ils n'en démordent pas.

«C'est le seul mouvement mondial qui a résisté à toutes les guerres. En Inde, le scoutisme fait partie intégrante de la société. Le Mouvement a un rôle à jouer de plus en plus évident sur le plan éducatif. Tout le monde court, les jeunes écopent», lance Jean-Guy Roy, coordonnateur du 5e Groupe scout Saint-Jean.

«On fait une place aux jeunes, mais on oublie de former leur caractère. C'est important, pour être un bon citoyen, de s'auto-évaluer, d'avoir l'esprit critique», renchérit Marie-Chantal Pelletier, animatrice du 39e Groupe scout Saint-Eugène.

Fondé par Lord Robert Baden-Powell, le Mouvement scout s'attache à contribuer au développement des jeunes par le biais d'activités, afin qu'ils deviennent de bons citoyens.

«Notre rôle, c'est de les aider à cheminer et c'est ce qui fait la différence. Les jeunes sont constamment appelés à s'évaluer et c'est un mouvement qui permet à tout le monde de progresser selon son rythme», fait observer Mme Pelletier.

Au Québec, la Fédération du scoutisme compte près de 30 000 membres, répartis dans plus de 1500 unités. Ainsi, les scouts participent à des projets d'amélioration de l'environnement: recyclage, nettoyage, plantation d'arbres, etc.

Jean-Guy Roy, Yannick Deslauriers, Marie-Chantal Perron, Yvan Veillette et Pascal Sibio sont tous unis par la même passion, le scoutisme

«Les jeunes apprennent beaucoup par le jeu, l'aventure, comme les excursions en forêt, les camps, les randonnées», relate Yvan Veillette, qui s'implique depuis un an au sein du Groupe 1er Intrépide Saint-Luc.

Ces activités, elles sont proposées par les jeunes eux-mêmes. Les animateurs voient à ce qu'ils soient encadrés et leur inculquent les techniques nécessaires à la réalisation de leurs projets. Par exemple, si les scouts désirent aller sur la rivière, ils devront apprendre la technique du canotage.

RECRUTEMENT

À entendre le groupe discuter, les jeunes qui joignent le Mouvement scout sont faciles à motiver. La difficulté, c'est plutôt de recruter de nouveaux membres, puisque la publicité sur le scoutisme est plutôt rare. «Nous ne sommes pas assez visibles», convient Yannick Deslauriers, du Groupe scout François-Tanguay, d'Iberville.

Le coordonnateur du 53e Groupe scout Rivard-Grondin de Saint-Luc, Pascal Sibio, abonde dans le même sens. «Il n'y a jamais eu de promotion, on se fie sur notre réputation et le Mouvement n'investit pas dans la publicité», reconnaît-il.

«Ce qui a nous a fait mal, c'est que le Mouvement est acquis. Les gens le reconnaissent, mais ne peuvent le décrire», ajoute Jean-Guy Roy.

Ce manque de visibilité qui rend le scoutisme moins populaire auprès de la jeunesse se fait aussi sentir lorsque vient le temps de recruter des animateurs adultes, une tâche qui demande en moyenne quatre ou cinq heures de bénévolat par semaine.

«Il faut des gens qui croient à l'engagement social», avance M. Roy.

«C'est tellement gratifiant. Je revois d'anciens louveteaux qui se rappellent de ce qu'on leur a dit et moi aussi, je me souviens de mes animateurs. Pour les jeunes, c'est quelque chose de spécial, il y a une relation de confiance entre eux et les animateurs. Et ça, ça n'a pas de prix», soutient Marie-Chantal Pelletier.

«Le Mouvement veut justement qu'on apprenne des autres. Nous, on apprend à tous les jours», affirme Jean-Guy Roy, qui précise que le scoutisme représente autant un défi pour les enfants que les adultes.

Ceux qui voudraient en apprendre plus sur les scouts peuvent assister gratuitement aux réunions des groupes.

On peut joindre le 53e Groupe scout Rivard-Grondin Saint-Luc au 348-0670, le Groupe 1er Intrépide au 349-3723, le Groupe de Saint-Eugène au 346-3922, le Groupe d'Iberville au 346-6977 et le 5e Groupe de Saint-Jean, au 346-6609. ■

Rencontrez des gens de la région avec la ligne Match

Annoncez-vous gratuitement dans votre hebdo préféré sous l'une des 4 categories suivantes :

[Femme cherche Homme] [Homme cherche Femme] [Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes interessees par le resume de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le desirent, vous adresser un message personnel dans votre boite vocale.

Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB : www.compagnie.com/canfranc

1-900-451-8031

18 ANS et PLUS 1,98$ / la minute

Ligne Touch Tone

Annoncez-vous Gratuitement

En composant le **346-3100**

Une seule boîte vocale par personne

Économiser en achetant un bloc de temps

(payable par Visa/Mastercard)

Contactez notre service à la clientèle au **346-3100**

Puis, appuyez sur le (0)

www.compagnie.com/canfranc

Femme cherche Homme

BOITE A SURPRISE DE 5'4", chev bruns, yx pers, bien dans sa peau, cherche un charmant jeune homme entre 42-49 ans, sans enfants, n-fum, avec affinites, pour relation amicale d'abord. 1004

JOLIE ROUSSE DANS LA 50AINE, 5'4" poids sante, cherche H grand, distingue, n fumeur de preference, aimant la danse sociale, pour devenir son partenaire ou plus. 1015

VERSEAU, 5'2", 115 lb, de belle app, désire rencontrer un homme de belle app, poids prop, bien dans sa peau, n-fum, aimant les enfants, but serieux. 1008

DEMOISELLE DE 5'5", 38 ans, chev roux, yx bruns, cherche H serieux, 5'8" 6', de belle app, n-fum, avec ou sans enfants, de bonne famille, aimant les soirees tranquilles, compagne et soirées a deux. 1083

DIANE, 42 ans, 4'11", 110 lb, chev châtains, yx pers, avec un enfant, aime la compagnie, cherche H franc, honnête, sérieux, aimant la compagnie, pour relation amicale d'abord. 1046

DAME DISTINGUÉE, 63 ans, 5'2", 110 lb, chev châtains, honnête, propre, fumeuse, aime les balades, restos, lecture, cherche H de 5'7" et plus, poids prop, propre, avec affinités. 1065

SYLVIE, 18 ans, 5'3", chev et yx bruns, aime les sorties, cherche H aimant les sorties, cine, pour relation sérieuse. 1068

CHRISTEL, 42 ans, 5'4", 120 lb, chev blonds, yx bleus, sans enfants, propre, sincère, honnête, cherche H marié ou non, avec ou sans enfants, aimant les animaux. 1044

ISABELLE, 24 ans, 5'4", chev châtains, yx verts, mère de deux enfants, habite la Rive-Sud, cherche H gentil, de belle app, avec des enfants, aimant le sport. 1013

FEMME 60AINE, 5'3", 115 lb, chev roux, en forme, aime les voyages, la marche, cherche H dans la 60aine, avec affinités. 1000

FEMME DE 51 ANS, 5'6", chev blonds, souriante, n-fum, aime les voyages, marche, restos, velo, cherche H avec affinités, but sérieux, pour relation stable. 1042

MARIE, 42 ans, positive, ouverte d'esprit, bien dans sa peau, cherche H entre 35-45 ans, prêt a partager de bons moments. 1029

Homme cherche Femme

MARTIN, 30 ans, 5'5", 125 lb, chev châtains, yx bleus, cherche F sérieuse, pour relation amicale d'abord. 2100

HOMME DE 45 ANS, de belle app, 5'9", 175 lb, chev bruns, yx pers, n-fum, aime la marche, cine, balades en voiture, cherche F entre 35-48 ans, poids proportionne. 2102

JEUNE HOMME DE 29 ANS, 5'6", 170 lb, chev et yx bruns, cherche jeune femme de couleur de 18-40 ans. 2053

MICHAEL, 38 ans, 5'10", 150 lb, chev bruns, yx pers, autonome, sens de l'humour, aime le golf, ski, restos, cherche F de 30-40 ans, avec ou sans enfants, autonome, poids prop, aiment les loisirs. 2083

BEL OISEAU DU PARADIS, 42 ans, 5'9", 180 lb, chev bruns, yx bleus, sportif, sensuel, sentimental, cherche une jolie fleur du printemps, entre 30-45 ans, poids prop, bien dans sa peau et sportive. 2039

PROFESSIONNEL, 51 ans, 5'6", doux, franc, respectueux, sens de l'humour, n-fum, aime les balades en voiture, marche, dialogue, cherche F de 35-45 ans, pour relation a long terme. 2046

RICHARD, 32 ans, 5'10", 170 lb, chev et yx bruns, cherche F entre 25-35 ans, pour rencontres occasionnelles. 4068

HOMME DANS LA 40AINE, 5'6", célibataire, de belle app, demeure a la campagne, cherche belle femme dans la 30aine, bien dans sa peau. 2031

40AINE, responsable, demeure a la campagne, cherche F entre 30-45 ans, independante, sens de l'humour, pour profiter de la vie. 2009

MAXIME, 22 ans, 5'8", 130 lb, chev bruns, yx pers, aime le cine, sorties, cherche jeune femme feminine, entre 20-25 ans, pour rencontres occasionnelles et relation a long terme si affinités. 2024

BEAU JEUNE HOMME DE 35 ANS, 6', 190 lb, chev châtains, yx verts, simple, affectueux, aime la musique, cine, camping, balades en moto, cherche F de 25-35 ans, de belle app, simple et autonome. 2067

45 ANS, 175 lb, chev sel et poivre, engagé, aime la vie, cherche F entre 38-45 ans, simple, ouverte d'esprit, n-fum, pour des rencontres occasionnelles intimes et discretes. 2015

MICHEL, professionnel de 6', chev blonds cendrés, yx bleus, d'allure athlétique, n-fum, aime le vélo, ski de fond, cherche F entre 35-47 ans, jolie et sportive, autonome, n-fum, pour partager de bons moments. 2061

HOMME ENGAGÉ, début 40aine, 5'9", 180 lb, de belle app, désire rencontrer une femme dans la 30aine, début 40aine, pour partager de bons moments intimes. 2059

FIN 30AINE, 5'11", 170 lb, universitaire, sens de l'humour, cherche professionnelle de 46 ans et moins, mince, n-fum, aimant la lecture et le cine, pour relation sérieuse. 2072

RETRAITE AUX INTERETS VARIES, Rive-Sud, 55 ans, 5'8", 172 lb, fiere, passionne, drôle, sportif, desire rencontrer une jolie retraitee, entre 52-56 ans, coquette, mince, sportive et n-fum. 2038

60 ANS, sobre, n-fum, aime la nature, sports, voyages, quilles, marche, compagnie, 5'9", 150 lb, desire rencontrer une femme de 5'4" a 5'6", entre 55-60 ans. 2096

PASCAL, dans la 30aine, recherche F engagee pour devenir sa maitresse, tres discrete et tres feminine. 2042

MAURICE, 36 ans, n-fum, desire rencontrer une femme entre 22-36 ans, d'environ 5'5", 140 lb, autonome, avec ou sans enfants, aimant les promenades, camping, cine, velo. 2097

HOMME DE 43 ANS, 6'1", 178 lb, chev blonds, yx bleus, sincere, honnete, aime les voyages, restos, theatre, cherche F dans la 40aine, bien dans sa peau, but serieux pour refaire sa vie. 2124

JEAN, 27 ans, 5'6", 120 lb, chev noirs, yx verts, nouveau dans la region, aime les activites, cherche F pour faire des activites et decouvrir la region. 2089

PATRICE, 30 ans, 5'7", 170 lb, chev courts châtains, yx bruns, cherche une jolie demoiselle entre 20-35 ans, souriante, but serieux. 2130

TAUREAU, homme fin 40aine, sportif, sociable, doux, romantique, bon sens de l'humour, cherche F entre 40-50 ans, de 5'2" a 5'5", poids prop, honnête, n-fum, aimant le dialogue. 2073

HOMME DE 49 ANS, 5'5", 150 lb, d'allure jeune, autonome, simple, n-fum, aime le velo, cine, nature, cherche F de 43-48 ans, poids prop, avec affinites, but serieux. 2016

JEUNE LION DE 21 ANS, 5'9", 120 lb, chev et yx bruns, en forme, cherche F entre 18-22 ans, célibataire, pour relation sérieuse. 2051

MARCO, 24 ans, honnête, aime le velo, enfants, musique, desire rencontrer une femme entre 18-28 ans, aimant les sorties, velo, bars, pour relation amicale et peut-être plus. 2087

PROFESSEUR RETRAITÉ DE 66 ANS, autonome, libre, fidèle, respectueux, aime la nature, cherche F sincère, honnête, pour partager loisirs, balades en voiture, voyages, but sérieux. 2013

MARCEL, 39 ans, 5'4", 150 lb, yx bruns, n-fum, bon vivant, sportif, travailleur, aime la nature, cherche compagne n-fum, affectueuse, aimant la vie. 2029

Autre

HOMME DE 49 ANS, 5'7", 130 lb, discret, sympathique, bien dans sa peau, cherche H engagé ou non, entre 30-45 ans, affectueux, sincère, pour une relation amicale. 4002

FEMME DE 24 ANS, désire rencontrer une femme seule, aimant les activites, pour partager des moments intimes. 4060

COUPLE, désire rencontrer une femme de 24-40 ans, bisexuelle ou non, respectueuse, pour partager l'amour et l'attention. 4038

HOMME DANS LA 40AINE, 5'3", 140 lb, désire rencontrer un couple ouvert d'esprit, pour faire de nouvelles experiences. 4033

HOMME DE 46 ANS, 5'6", 170 lb, bien dans sa peau, cherche H de 30-50 ans, pour relation stable. 4056

COUPLE DANS LA 30AINE, cherche F jolie, sensuelle et bisexuelle, entre 20-40 ans, pour satisfaire fantasmes occasionnels. 4073

FEMME DANS LA 50AINE, desire developper une relation sur l'amitie et l'amour, cherche F entre 45-60 ans, avec les meme desirs. 4074

FEMME EN COUPLE, sensuelle, propre, affectueuse, discrete, aime les caresses, cherche F bisexuelle pour premiere experience et realiser fantasme. 4063

JEUNE HOMME DE 25 ANS, désire rencontrer un homme peu importe l'âge, pour des rencontres intimes. 4067

HOMME DE 55 ANS, 5'8", 210 lb, chev et barbe tres courte, cherche H de 48 et plus, peu importe l'age, la race ou le statut social, doux, tendre, bon masseur, chaleureux, discret, respectueux. 4052

COUPLE H-F, 30aine, cherche F entre 25-45 ans, bisexuelle ou non, discrete, pour fantasme et premiere experience. 4042

COUPLE H-F, fin 40aine, mince, cherche F propre, honnête et elegante, distinguee, pour partager des moments intimes et randonnees de bateau l'ete. 4050

HOMME DE 20 ANS, 6', 150 lb, chev et yx bruns, cherche H pour relation stable ou amicale pour commencer. 4045

HOMME DE 28 ANS, 5'9", 150 lb, cherche H debut 20aine, pour des rencontres intimes et tres discretes. 4030

HOMME DANS LA 50AINE, désire rencontrer une femme de 50-60 ans, aimant le plein air et la nature, pour partager de bons moments. 4028

51 ANS, 5'9", 140 lb, en forme, propre, cherche H 35-50 ans, en forme, pour amitie et plus et nouvelles experiences. 4015

HOMME DE 47 ANS, 5'7", 200 lb, cherche H de 40 ans et plus, pour rencontres occasionnelles. 4041

SERGE, 5'7", 185 lb, châtain-roux, yx pers vert, sait ce qu'il veut, se deplace et recoit, cherche F bien dans sa peau, libre, mince, pour partager de beaux moments. 4064

DIANE, 40 ans, bien dans sa peau, sens de l'humour, libre, cherche F bien dans sa peau, tendre et douce, affectueuse, honnête, fidèle, feminine, aimant les animaux, nature, théâtre, but sérieux. 4035

GARS DE 42 ANS, 5'9", 175 lb, chev et yx bruns, beau a l'interieur comme a l'exterieur, cherche H 35-40 ans, integre, bien dans sa peau. 4019

HOMME DE 35 ANS, 6', 220 lb, chev et yx bruns, cherche H actif, pour avoir des relations intimes et peut-être plus. 4031

50 ANS, gay, grande, mince, androgyne, libre, amoureuse du plein air et de la vie, cherche F libre, n-fum, ayant une belle faiblesse pour le plein air et le velo. 4055

JEUNE HOMME DE 26 ANS, 6', poids prop, cherche un homme pour premiere experience. 4020

HOMME DE 34 ANS, engagé, cherche F mûre, jolie, engagée si possible, pour des rencontres discretes. 4021

HOMME DANS LA 40AINE, 5'9", 160 lb, propre, discret, honnête, cherche un homme pour des rencontres occasionnelles ou stables. 4084

Partenaire d'activités diverses

SJE

Les centres de conditionnement physique s'arrachent la clientèle

20% à 30% des abonnements annuels se font en septembre

MANUELLE LÉGARÉ

Historiquement, c'est en janvier que les gens, après avoir fait bombance au temps des Fêtes, prenaient d'assaut les centres de conditionnement physique. Or, le farniente de l'été et la fin du beau temps font que septembre est en voie de devenir la période d'abonnement par excellence. Les centres l'ont compris et font tout pour courtiser une clientèle prête à payer le prix pour se mettre en forme.

Non seulement septembre marque-t-il le retour en classe, mais aussi la reprise d'occupations régulières pour les travailleurs. Certains regrettent leur laisser-aller estival, d'autres voient d'un mauvais oeil le sédentarisme de l'hiver, tandis que les amateurs de sports extérieurs cherchent un moyen de poursuivre l'entraînement.

Quelques publicités alléchantes suffisent pour que les centres de conditionnement physique récoltent ces consommateurs potentiels, qui prennent la résolution d'entamer un automne sous le signe de la santé.

«Cette année et l'an dernier, septembre est un mois aussi fort que janvier», observe Dominic Brassard, directeur général du Complexe sport absolu. Selon lui, environ le tiers des abonnements annuels se fait en septembre. «Avec la rentrée, il y a un vide, les gens ont plus de temps libre. Les spéciaux sur les abonnements répondent à une demande», soutient-il.

Même son de cloche du côté de chez Énergie Cardio, où l'an passé, 22% des abonnements se sont faits en septembre, dépassant pour la première fois janvier. «C'est un mois moins naturel que janvier. Les gens ont l'idée de s'entraîner et la publicité est là pour leur donner le goût d'y aller», note Stéphane, le gérant.

PHILOSOPHIE

Autrefois réservé à ceux qui rivalisaient de moyens pour obtenir les plus gros biceps et aux athlètes professionnels, les centres sont aujourd'hui fréquentés par tous les types de population. Une clientèle qu'on tente de conserver en offrant des forfaits annuels et des services de plus en plus diversifiés.

Pour un montant mensuel fixe, qui varie entre 20 et 30 $, les abonnés ont accès à la salle d'entraînement, ainsi qu'à une multitude de cours et aux conseils d'un entraîneur. La diversité des installations et l'entraînement privé viennent combler le manque de motivation, le programme annuel incite les gens à adopter le sport et les forfaits familiaux résolvent les conflits d'horaires, en diminuant les coûts d'inscription.

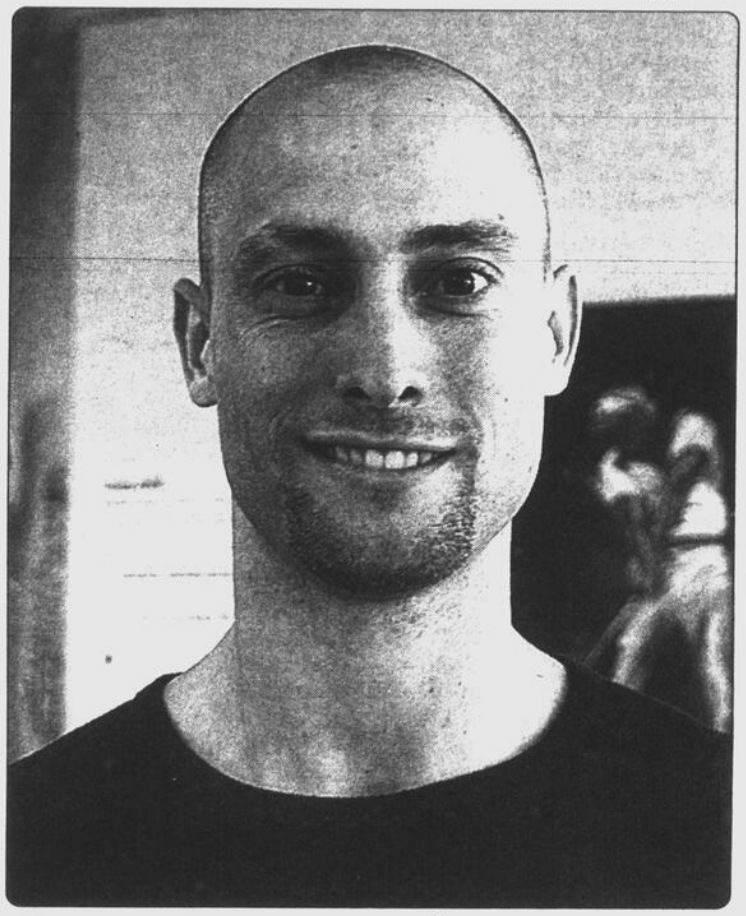

Sébastien Gosselin, directeur du centre Énergie cardio, insiste sur le fait que l'entraînement doit faire partie d'un mode de vie.

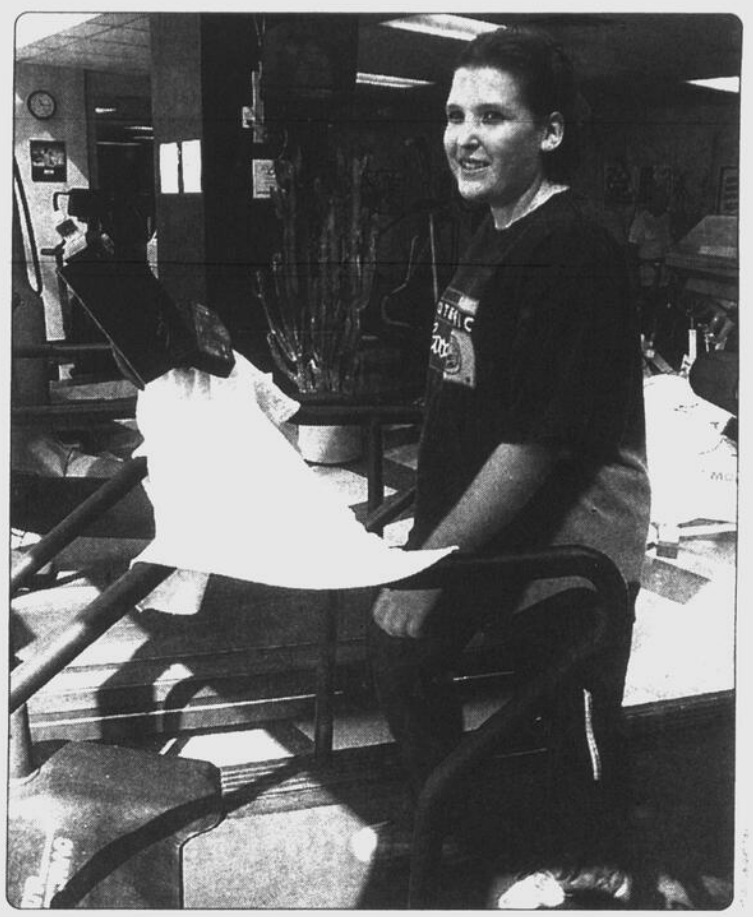

C'est en offrant de plus en plus de cours et de services que les centres tentent de conserver leur clientèle.

«Il faut offrir des choses différentes», convient Stéphane Plouffe, le propriétaire du centre X-trême, qui a ouvert ses portes il y a un peu plus d'un an et compte déjà 800 membres.

PERSÉVÉRANCE

Ces manoeuvres de séduction réussissent à convaincre la clientèle de poursuivre son entraînement, si l'on en croit les responsables des centres de conditionnement physique. Les taux d'abandon sont faibles, puisqu'on tente de plus en plus d'inscrire l'activité physique dans la vie des gens.

«On travaille même au niveau corporatif. On prend des ententes avec des entreprises, afin qu'ils incitent les employés à s'entraîner. Nous, on leur offre des rabais. Ça répond très bien», explique Sébastien Gosselin, directeur chez Énergie Cardio.

«Ceux qui quittent sont surtout ceux qui s'inscrivent sur une base individuelle», fait de son côté remarquer Dominic Brassard.

«Ce que je trouve important, c'est la fidélité de la clientèle, que les gens aient une appartenance au centre. En septembre, bien des gens changent de centre, tandis que janvier, c'est le temps du renouvellement», conclut pour sa part Stéphane Plouffe. ■

Marcel Léveillée se remet en forme après 20 ans d'arrêt

MANUELLE LÉGARÉ

À la suite d'une maladie, Marcel Léveillée a réalisé à quel point il avait négligé sa santé. N'ayant pas mis les pieds dans une salle d'entraînement depuis 20 ans, il s'est promis de perdre du poids et de retrouver la forme.

«Il y a 20 ans, je ne pensais pas à prendre soin de moi», avoue l'homme qui est bien déterminé à changer ses mauvaises habitudes. En plus de venir faire travailler ses muscles et son coeur trois fois semaine, il a rayé le dessert de son alimentation, au profit des légumes. «Je vais redevenir un jeune de 20 ans!», lance-t-il en riant.

Comme plusieurs, M. Léveillée a profité des rabais de septembre pour débuter son entraînement. «Ce n'est pas trop dispendieux. Je me suis abonné pour toute l'année, ça vaut la peine», se réjouit-il.

Au moment de son entrevue avec le journal, l'homme en était à sa quatrième séance. «La première semaine, c'est raide, mais je vois déjà un changement», dit-il.

Marcel Léveillée avoue aussi que l'entraînement fait partie d'un mode de vie. «Il ne faut pas avoir trop de stress et d'émotions. Il faut prendre la vie moins au sérieux, même si on va mourir quand même!», s'esclaffe-t-il. ■

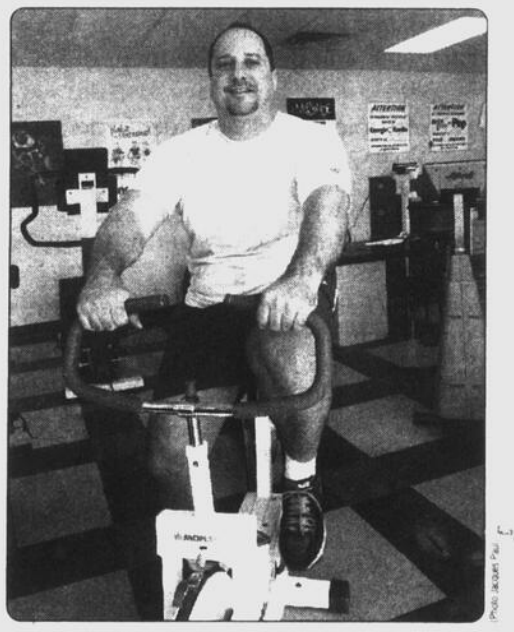

Marcel Léveillée a décidé de reprendre l'entraînement en septembre. Comme plusieurs, il a profité des tarifs spéciaux offerts dans les centres.

16 ET 23 SEPTEMBRE

Les citoyens de L'Acadie sont conviés à deux célébrations spéciales

MICHEL PHANEUF

Les gens de L'Acadie sont invités à renouer avec une vieille tradition religieuse le dimanche 16 septembre prochain. Dans le cadre des célébrations entourant le 200e anniversaire de l'église, une messe sera en effet célébrée au petit Calvaire situé à l'angle du Chemin Évangéline et du Chemin du Clocher à 10h30.

Sans reprendre exactement la cérémonie d'antan, cette activité évoquera l'Exultation de la Sainte-Croix que l'on célébrait autrefois, indique M. Germain Godin, président du Comité de conservation du patrimoine religieux de L'Acadie. Les gens sont invités à se rendre directement sur place et sont priés d'apporter leurs chaises. En cas de pluie toutefois, la cérémonie aura à l'église.

Une autre invitation spéciale, celle-là à l'intention de toutes les personnes qui ont été baptisées à L'Acadie, est lancée pour le dimanche suivant (23 septembre), ajoute M. Godin. Celles-ci sont conviées à une messe qui sera célébrée à 10h30 à l'église, et qui sera suivie d'un dîner-spaghetti au presbytère. Le coût des billets est de 8 $ pour les adultes et de 4 $ pour les enfants de 12 ans et moins. Pour s'en procurer, on peut composer le 346-3384, le 346-3851, le 347-2157 ou le 347-6286.

Par ailleurs, le président du Comité rappelle que la campagne de financement pour les travaux de restauration de l'église va bon train. Jusqu'à présent une somme de 35 000 $ a été pu amassée, souligne-t-il. ■

LA CIRCULATION SERA DÉVIÉE

Nouveau tournage à L'Acadie les 12, 13 et 14 septembre

Le tournage d'une télésérie les 12, 13 et 14 septembre prochains à L'Acadie entraînera une déviation du trafic automobile sur la route 219 de même que certaines interruptions de la circulation sur le Chemin des Vieux-Moulins.

Ainsi, pour les besoins de ce tournage, la circulation sera déviée sur la route 219 vers le Chemin des Patriotes, en passant par les ponts Brunelle et de l'École. Un contrôle intermittent de la circulation sur le Chemin des Vieux-Moulins sera également effectué lorsque celui-ci sera nécessaire. Une signalisation temporaire sera installée près des deux sites où le tournage aura lieu.

La télésérie en question s'intitule «La grande expédition». Il s'agit d'une série portant sur l'histoire du Québec et du Canada qui s'adresse à toute la famille et plus particulièrement aux adolescents. Sa diffusion est prévue pour l'automne 2002 à l'antenne de Télé-Québec. ■

Trop d'animaux abandonnés une fois les vacances terminées

ISABELLE SIMARD

Des chatons abandonnés au bord d'une route de campagne ou près d'une ferme, des chiens conduits à la fourrière, des dizaines d'appels logés à l'animalerie pour trouver un nouveau maître à son animal, tout cela, sous prétexte qu'on n'a plus assez de temps pour en prendre soin... Le moins qu'on puisse dire, c'est que la fin de l'été est une période propice à l'abandon des animaux domestiques.

La Société de contrôle des animaux domestiques accueille en moyenne 75 chats par semaine à sa fourrière située à Saint-Hubert. En vertu d'un contrat signé avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, les animaux errant sur le territoire de la municipalité lui sont confiés. Malheureusement, il est difficile, voire même impensable, de trouver un maître à tous ces animaux.

«Le taux d'adoption n'est pas très élevé. Parmi ces 75 chats, nous réussissons à peine à en placer dix. Les autres sont euthanasiés», déplore Suzanne Légère, réceptionniste à la Société de contrôle des animaux domestiques.

La période s'étalant de juillet à la fin octobre est largement occupée dans les fourrières. «Des gens se débarrassent de leur animal parce qu'ils déménagent, d'autres prétextent qu'ils doivent reprendre le travail et n'ont plus assez de temps pour leur animal», décrit Mme Légère.

Lorsque leur chatte donne naissance à des chatons, certaines personnes tentent par tous les moyens de trouver un refuge à la progéniture, ce qui n'est pas toujours facile.

LA STÉRILISATION: UNE SOLUTION

Il existe pourtant une solution, insistent les vétérinaires: la stérilisation. Chaque année, partout au Québec, des dizaines de milliers d'animaux sont sacrifiés, faute d'avoir trouver un propriétaire. En faisant opérer votre chien ou votre chat, vous éviterez que sa progéniture ne vienne faire gonfler ces tristes statistiques.

Voici quelques données intéressantes sur la prolifération du chat échelonnée sur quatre ans. La durée de gestation étant de 52 à 65 jours, une chatte peut avoir

À quelques occasions, Guylaine Boucher a découvert des chatons déposés dans une boîte à l'entrée de l'animalerie.

trois portées durant la 1re année, soit 12 chatons. L'année suivante, les 12 chatons pourraient bien donner naissance à 144 chats, de sorte que 1728 chats voient le jour lors de la troisième année et 20 736 lors de la 4e année.

À L'ANIMALERIE

«Des gens qui ont des chatons à donner appellent à toutes les semaines à l'animalerie. Il y a certaines périodes de l'année durant lesquelles nous acceptons d'en adopter quelques-uns. La plupart du temps, nous devons appeler la Société de contrôle des animaux domestiques. Nous ne pouvons garder tous ces chats», explique Guylaine Boucher, de l'animalerie *Animal Bouffe*, à Iberville.

Mme Boucher admet qu'elle en a vu de toutes les couleurs au cours des dernières années. «À quelques reprises, des boîtes de carton renfermant des chats ou des lapins ont été déposées à l'entrée du commerce. Un jour, j'ai trouvé un chien attaché à ma clôture. Je pensais que ses maîtres étaient partis à l'église. Pas du tout. Ils ne sont jamais revenus. Une autre fois, une dame est venue à l'animalerie pour le toilettage de son chien. Elle nous a laissé l'animal et n'est plus jamais revenue», raconte Guylaine Boucher.

La commerçante déplore ce genre d'agissement. «Le gens sont bien conscients que leur animal risque fort de se faire euthanasier. Ce n'est pas drôle du tout», tranche-t-elle, fermement. ■

Des visiteurs effrontés abandonnent leurs chatons à la ferme

ISABELLE SIMARD

Située à l'extrémité du rang Saint-Édouard à Saint-Athanase, la ferme de Michel Meunier transforme le cul-de-sac en un site enchanteur, nous donnant l'impression d'être au bout du monde, alors qu'on est à peine à quelques minutes de la ville. Mis à part les proches et amis de la famille, peu de gens visitent le coin, à l'exception de quelques visiteurs effrontés, qui osent abandonner leurs animaux à deux pas de la résidence des Meunier.

Les Meunier aiment beaucoup les animaux, mais pas au point d'adopter tous les chatons abandonnés... Sur la photo, Mikael, Guillaume et Jérémie Meunier.

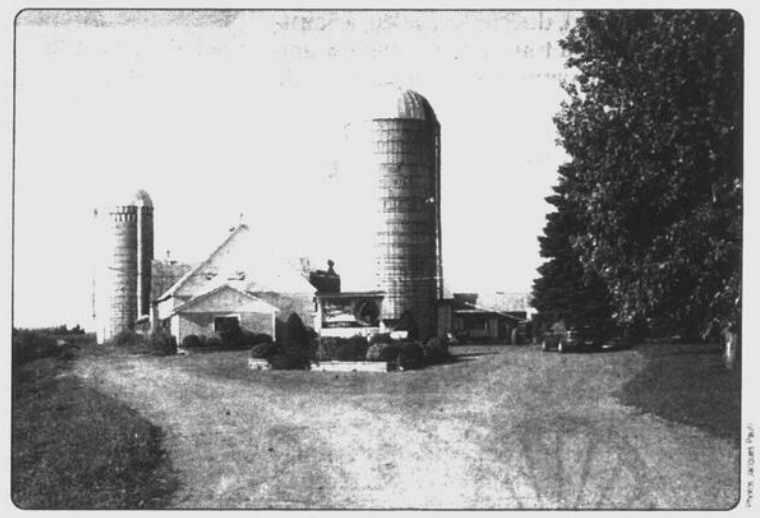

De nombreuses personnes n'hésitent pas à abandonner leurs animaux à la campagne, occasionnant bien des soucis aux agriculteurs...

«Ça dure depuis plusieurs années et je ne suis sûrement pas le seul agriculteur dans cette situation. Les gens viennent ici en cachette, ouvrent la portière de leur véhicule pour y laisser descendre leur animal», décrit le principal concerné, Michel Meunier.

L'automne est une période très «achalandée», constate-t-il. Malheureusement, les visiteurs ont toutes les astuces pour éviter de se faire surprendre par le propriétaire des lieux. Ils pensent faire une bonne affaire en abandonnant leur animal à la campagne.

«Au printemps dernier, un automobiliste est venu dans ma cour. Il a ouvert la valise de son véhicule pour laisser s'échapper trois petits chats âgés d'environ six mois. J'ai vu les chats, mais je n'ai pas eu le temps d'intercepter l'homme en question», raconte-t-il.

À quelques reprises, M. Meunier a été forcé de payer un vétérinaire pour qu'il euthanasie quelques chatons, ceux-ci étant devenus trop populeux.

«Nous avons déjà une douzaine de chats. Les nôtres sont nourris, mais pas ceux des autres. De toute façon, les chats qui sont abandonnés ici ne sont pas acceptés par leurs pairs. Ils sont chassés du territoire. Ils deviennent sauvages et, plus souvent qu'autrement, ils se font manger par des coyotes», explique-t-il.

Les Meunier aiment beaucoup les animaux, mais pas au point d'adopter tous les chatons abandonnés...

«Les chattes qui ne sont pas opérées ont entre deux et trois portées par année. Vous vous doutez bien que les chatons abandonnés ne sont pas opérés. On se retrouve donc avec tous les problèmes», enchaîne Sylvie Gagné, la conjointe de Michel Meunier.

Difficile pour eux de retracer les propriétaires fautifs.

«On a découvert une boîte de carton dans un fossé le printemps dernier. La boîte renfermait des chatons. On a déjà trouvé des chiots à quelques pas de notre maison. Les gens font cela en douce», dénonce Michel Meunier.

Et de toute évidence, ils ne mesurent pas la portée de leur geste. «Oui, on a des vaches. Oui, on a des chats, mais nous ne sommes pas intéressés à adopter ceux des autres. Ce n'est pas un refuge pour les animaux ici», termine M. Meunier, en gardant le sourire malgré tout. ■

Sévère, la RACJ, avec les organismes sans but lucratif?

Québec impose des frais pour la tenue de tirages

MANUELLE LÉGARÉ

Saviez-vous qu'en vous procurant un billet de tirage dans le but d'aider un organisme sans but lucratif (OSBL), vous contribuez à garnir les coffres de l'État? Au même titre que les casinos, bingos et loteries-vidéo, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) contrôle les activités de financement des OSBL reliées au jeu, les contraignant à lui verser 3% de la valeur des billets émis.

Il y a quelques jours déjà que le sujet est revenu sur la table, avec l'histoire de fraude de la Loi sur les loteries. À la suite de cette affaire, la présidente de la Fabrique de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Hélène Mathieu, jointe par *La Voix de l'Est*, réclamait le droit de faire les tirages au profit de la Fabrique sans payer un sou à la RACJ.

Comme d'autres, elle questionne la politique de la RACJ, qui, pour l'obtention d'un permis, contraint les OSBL à lui verser 3% de la valeur des billets de tirages imprimés. Le hic, c'est que les profits de ces tirages n'enrichissent personne, ils sont redistribués à la population.

Ainsi, lorsque la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu, dans le cadre de la Loto-Canards, met en circulation 25 000 billets à 5 $ dans le but d'améliorer les soins de santé pour la population, elle doit verser 3750 $ à la RACJ, même si certains billets n'ont pas trouvé preneur.

«Je comprends que le but de la Régie soit de protéger le consommateur. D'un autre côté, avec ces 3000 $, c'est de l'équipement qu'on pourrait acheter», mentionne Pierre Roy, organisateur de la Loto-Canards.

François Moisan, porte-parole de la RACJ, explique en effet qu'à la base, les frais administratifs reliés à la délivrance de permis permettent à la RACJ d'effectuer un contrôle qui protège la population.

Toutefois, il n'exclut pas la possibilité que ces frais soient réduits ou transformés en un montant fixe, ce qui éviterait de pénaliser les organisateurs de tirages de plus grande envergure. «La RACJ réévalue constamment ses politiques pour faciliter le traitement des demandes. La possibilité (de réduire les frais) sera regardée», convient-il.

«La politique du 3% est une vieille politique. Certaines ont été mises en place il y a longtemps pour des raisons oubliées», renchérit le porte-parole.

Sur des revenus totaux de 30 684 900 $ en 1999-2000, la RACJ récoltait 1 916 600 $ des frais exigés pour les tirages tenus par les OSBL, ce qui représente un peu plus de 6% de ses profits. ■

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Inscriptions aux scouts d'Iberville

C'est ce soir qu'a lieu l'assemblée et l'inscription pour le Groupe scouts François-Tanguay d'Iberville. Le Groupe comprend cinq unités, pour les jeunes de 7 à 17 ans. Les personnes intéressées doivent se présenter à compter de 19h au 600, 4e rue, Iberville. Le coût est de 115 $ pour les résidents, 145 $ pour les non-résidents et, pour les pionniers et pionnières (15 à 17 ans), le coût est de 50 $ pour les résidents et 80 $ pour les non-résidents. Lors de l'assemblée, il y aura deux tirages d'un rabais de 40 $ sur les frais de la cotisation. Pour plus de détails: 346-6977.

AFÉAS Saint-Noël Chabanel

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) Saint-Noël-Chabanel marque la reprise de ses activités par un souper où tous sont les bienvenus, qui se tiendra le 19 septembre à 18h au sous-sol de l'église Saint-Noël Chabanel. Pour renseignements: 347-1781.

Philo pour tous

Des rencontres à saveur philosophique se tiennent tous les mercredis soirs, au Pub King Edward, du 215 Richelieu, à Saint-Jean. Accessible à tous, le Philo-bar est gratuit et les participants choisissent le sujet de discussion.

Démystification de l'homosexualité

Le Programme Action Santé gaie, lesbienne et bisexuelle de la Montérégie (le P.A.S.) est à la recherche de jeunes gais et lesbiennes âgés entre 17 et 25 ans, pour effectuer des témoignages dans les écoles, auprès des étudiants du 3e, 4e et 5e secondaire. Formation, supervision, transport et repas fournis. Une compensation financière sera remise aux participants. Pour plus de détails, on peut joindre Robert au (450) 651-9229, ou au 1-888-227-7432.

Groupe d'entraide sclérose en plaques

Le Groupe d'entraide sclérose en plaques Vallée des Forts tiendra une réunion le mercredi 19 septembre à 19h, à la salle 413 du CLSC Vallée des Forts, sis au 874 Champlain du secteur Iberville. On fera alors la planification des activités pour la période 2001-2002. Tous sont les bienvenus. Pour plus de détails: Josée, au 358-2215.

Marchethon Jean Lapointe

La Source des Monts, un organisme johannais sans but lucratif qui vient en aide aux toxicomanes et aux alcooliques, invite toute la population à participer au 3e Marchethon Jean Lapointe, qui se tiendra dimanche aux îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, à Montréal. L'activité permettra d'amasser des fonds pour financer les organismes qui offrent des services en toxicomanie. Pour informations: 348-1600.

Collecte de sang au cégep

Aujourd'hui, de 11h30 à 18h30, les donneurs sont attendus à la collecte de sang du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. On doit se présenter au local A-101 du 30, Séminaire Nord. L'objectif est fixé à 125 donneurs.

Rentrée à la mdj d'Iberville

La Maison des jeunes d'Iberville tient à informer sa clientèle qu'avec la fin des rénovations, elle peut à nouveau ouvrir ses portes du lundi au jeudi, de 15h à 17h et de 18h à 21h, ainsi que le vendredi, jusqu'à 22h. En plus des activités habituelles, la mdj invite les jeunes à participer à un concours de photo, organisé dans le cadre de la Journée provinciale des maisons des jeunes du Québec. Des prix seront remis aux gagnants, qui doivent faire découvrir Iberville. Pour informations: 347-4419.

Sortie aux pommes

Famille à coeur invite la population à une sortie aux pommes, qui aura lieu dimanche au Verger Denis Charbonneau de Mont-Saint-Grégoire. La journée se déroulera de 10h30 à 15h30. Au programme, visite guidée de la presse à jus et de la fermette, pique-nique au verger, auto-cueillette, jeux et prix de participation. Pour inscription ou renseignements: 346-1734.

Bénévolat pour l'ADMD

L'Association des dépressifs et des maniaco-dépressifs est à la recherche de gens prêts à faire du bénévolat, en tant qu'intervenant, animateur de groupe d'entraide ou de bénévole aux conférences. Ces personnes suivront une formation gratuite et seront accompagnées par des personnes responsables. Pour plus d'informations, on peut joindre Nancy Dussault au (514) 529-3081, ou par courriel, à: admd@admd.org.

Gamblers anonymes

Les joueurs compulsifs et leurs proches sont conviés aux rencontres des Gamblers anonymes, section du Haut-Richelieu. Le groupe «Ma dernière mise» se réunit le lundi, à 19h30, au 130, Jacques-Cartier Nord, tandis que les rencontres du groupe «Pas à pas» ont lieu le jeudi à 19h30 au Patro Normandie, situé au 939 du Séminaire Nord (à l'arrière de l'édifice du Van Houtte). ■

Les centres d'accueil cherchent des bénévoles

Les centres Gertrude-Lafrance et Georges-Phaneuf sont à la recherche de bénévoles qui chantent tout en s'accompagnant d'un instrument de musique pour créer de l'animation et de l'ambiance lors des activités de loisirs.

On est aussi à la recherche d'une personne qui aime les oiseaux domestiques et qui est prête à s'engager pour faire l'entretien des deux cages de perruches qui agrémentent le quotidien des résidents au centre Gertrude-Lafrance.

Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec Nicole Deslongchamps en composant le numéro 348-4941, poste 281. ■

LES PÉTROLES DUPONT INC.

Fiers d'être à votre service depuis 36 ans

• HUILE À CHAUFFAGE no 1 et 2

Benoit Paquette
Resp. des livraisons
Région de Saint-Jean

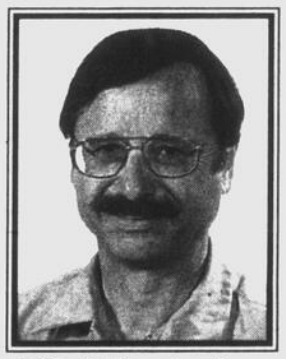

Réal Boulerice
Livreur
Région de Saint-Jean

• Diesel
• Essence
• Lubrifiants

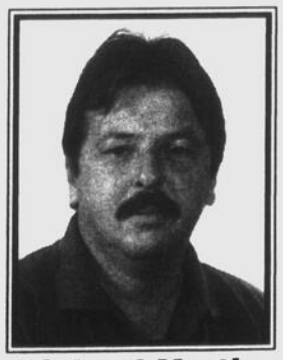

Richard Martin
Resp. des livraisons
Région de Lacolle

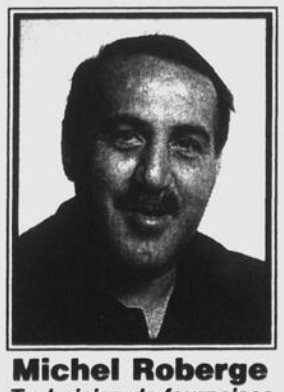

Michel Roberge
Technicien de fournaises
Région du Haut-Richelieu

Lisette Létourneau
Conseillère division fournaises

AVEC SHELL, obtenez des milles de récompense AIR MILES^MC sur l'huile à chauffage. Informez-vous sur notre promotion. Accumulez des milles, n'a jamais été aussi facile.

Bedford: 248-2442 / Lacolle: 246-4243 / Chambly: 658-0437

590, chemin Grand-Bernier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4949

068974-1c15-gr

POUR LUTTER CONTRE SA TRISOMIE

Le petit Arnaud a besoin de cinq nouveaux bénévoles

ISABELLE SIMARD

Depuis deux ans, une armée de bénévoles défilent chaque semaine chez Brigitte Lemaire et Mario Lemay, deux résidents de L'Acadie. Les parents du petit Arnaud, atteint de trisomie, lancent un appel à la population: ils ont besoin de cinq bénévoles supplémentaires afin de poursuivre le programme d'exercices Pinocchio.

Les parents d'Arnaud sont toujours aussi déterminés à offrir à leur fils de 3 ans et demi toutes les chances de se développer au maximum de ses capacités. Leur histoire a d'ailleurs fait l'objet de quelques reportages dans LE CANADA FRANÇAIS au cours des deux dernières années.

«La méthode de stimulation porte fruit. Notre petit Arnaud est très actif et nous continuons à investir de nombreux efforts pour qu'il se développe au maximum de ses capacités», explique Brigitte Lemaire.

Le programme Pinocchio, rappelons-le, comporte différents exercices de gymnastique et touche les volets intellectuel, sensoriel et vestibulaire. Une place prépondérante est accordée à la nutrition. Un suivi

Arnaud Lemay a aujourd'hui trois ans et demi. Sur cette photo prise l'an dernier, on l'aperçoit en compagnie de sa mère, Brigitte Lemaire.

en naturopathie et en oxygénothérapie est nécessaire.

Le *patterning* constitue la pierre angulaire du programme Pinocchio. Il s'agit d'un mouvement qui reproduit la reptation. La présence de deux personnes est requise pour assister Brigitte et Mario dans l'exécution de ce mouvement.

«Nous recherchons cinq bénévoles supplémentaires intéressés à nous offrir leur aide une fois par semaine ou encore une fois par deux semaines, et cela, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 11 heures et de 16 heures à 17h45», précise la maman d'Arnaud.

AU RÉVEIL

Sans le soutien des bénévoles, les parents d'Arnaud ne pourraient poursuivre le programme Pinocchio. Les exercices débutent au réveil de l'enfant. Arnaud est stimulé continuellement. Le programme Pinocchio fait désormais partie de son quotidien.

La santé du petit Arnaud, contrairement à d'autres enfants trisomiques, est excellente sur tous les points. Il n'a aucune déviation cervicale, rien au coeur, ce qui lui permet de faire les exercices sans difficulté.

Les personnes intéressées à offrir leurs services bénévolement peuvent contacter Brigitte Lemaire au numéro de téléphone suivant: 358-3688. ■

Atelier pour les femmes qui vivent une rupture

Vous vivez difficilement une rupture récente? Vous avez le sentiment que tout s'écroule? Vous vous sentez ambivalente et désorientée?

Si vous vivez une telle situation, sachez que le Service d'entraide Vie Nouvelle vous offre une série de dix ateliers de trois heures chacun, de 10 à 14 heures, à partir du 6 octobre. Ces ateliers vous permettront de mieux comprendre ce qui se passe et à continuer de reconstruire votre vie.

L'inscription au coût de 15 $ est obligatoire. Les femmes intéressées doivent composer le numéro 679-1100, poste 255 ou 260. Un minimum de dix femmes est requis pour que ces ateliers aient lieu. ■

175 donneurs attendus au Carrefour Laplante

Héma Québec et le Carrefour Laplante d'Iberville lancent une invitation à la population, afin que la collecte de sang qui aura lieu vendredi le 14 septembre atteigne son objectif de 175 donneurs.

Les collectes de sang sont considérées comme stratégiques pour maintenir la réserve de sang des Québécois. Un seul don de sang peut sauver jusqu'à quatre vies.

Les donneurs de sang sont attendus vendredi au 420, 2e avenue, à Iberville, entre 14h et 20h30. Les bénévoles ainsi que le personnel d'Héma-Québec seront heureux d'accueillir tous ceux qui participeront à la collecte. ■

Portes ouvertes au CID

Le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu invite toutes celles qui désirent faire connaissance avec l'organisme à se présenter, le lundi 17 septembre, au 45 Saint-Georges, entre 10 et 17 heures.

À cette occasion, toute l'équipe du Centre sera disponible afin de donner de l'information sur les services et activités éducatives du CID. Ce sera l'occasion, pour celles qui le désirent, de compléter leurs choix d'ateliers pour la session d'automne.

Carmen Gagnon, copropriétaire de la boutique d'artisanat Au Secret de Polichinelle, sera sur place pour faire découvrir son univers d'artisanat. Jocelyne Gamelin exposera quant à elle quelques-unes de ses oeuvres artistiques dans le hall d'entrée de l'organisme.

Pour de plus amples informations, on peut joindre le CID au 346-0662. ■

Besoin de main-d'oeuvre pour la récolte de pommes

GILLES LÉVESQUE

Comme à chaque année, la récolte des pommes en Montérégie et dans la région de Missisquoi-Estrie requiert un grand nombre de personnes. Le Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe a donc besoin de cueilleurs à partir de la mi-septembre pour une période d'environ quatre à six semaines.

Les personnes recherchées doivent être en bonne condition physique, aimer le travail en plein air et pouvoir se déplacer au verger.

Si vous êtes intéressé à cueillir des pommes chez des producteurs de la région, on vous invite à contacter le Centre d'emploi agricole entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi, en composant le numéro 1-866-774-9154, poste 210. ■

Les producteurs de la région sont à la recherche de cueilleurs de pommes pour une période d'environ quatre à six semaines.

Vente de fruits séchés au profit de la Fondation du cancer

La Fondation québécoise du cancer invite la population à participer, au cours du mois de septembre, à sa campagne de vente de fruits séchés mélangés, dont les profits serviront à financer les services offerts aux personnes atteintes du cancer et à leurs proches.

Cette campagne se déroulera à la grandeur du Québec, en collaboration avec la compagnie Krispy Kernels et le réseau des pharmacies Famili-Prix, où les sachets de fruits séchés seront disponibles au coût de 2 $. D'autres points de vente seront également mis sur pied par des bénévoles.

La Fondation québécoise du cancer opère un réseau d'hôtellerie, un centre de documentation accessible à la population, la ligne Info-cancer et un service de jumelage Télé-cancer.

On peut joindre la Fondation sans frais, au 1-800-363-0063, ou via Internet, au http://www.fqc.qc.ca. ■

SECTEUR SAINT-LUC

Ateliers d'automne: des places en quantité limitée

Le Service des loisirs du secteur Saint-Luc avise la population qu'il est toujours temps de s'inscrire aux ateliers d'automne 2001. Des places restent encore disponibles, mais il faut faire vite!

Pour les enfants, il reste quelques places aux activités de ballet-jazz, anglais (1re à 4e année), karaté (2 fois par semaine), mini-basket (10 à 12 ans), peinture à l'huile (9 à 17 ans) ainsi qu'à l'atelier de science au bout des doigts.

Pour les adultes, des places sont disponibles aux activités suivantes: aérobie, ballon volant, cardio-tonus (atelier du lundi), conversation espagnole, danse country, dessin d'observation, graphologie, informatique (tous les cours), Internet, peinture à l'huile et Tai chi.

Les personnes désirant obtenir de plus amples informations n'ont qu'à s'adresser au service des loisirs de la municipalité au 359-2480. ■

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2001

ÉPARGNEZ 25% SUR TOUS LES MEUBLES NATUZZI EN CUIR

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Les meubles et ensembles matelas-sommier sont disponibles dans les magasins de la région métropolitaine de Montréal suivants:

Grands magasins

La Place Vertu St-Laurent (514) 335-7770

Carrefour Angrignon LaSalle (514) 365-5070

Les Promenades de Sorel Sorel (450) 746-2508

Carrefour Richelieu St-Jean-sur-Richelieu (450) 349-2651

Le Carrefour du Nord St-Jérôme (450) 432-2110

Magasins de meubles

Magasin de meubles et d'électroménagers d'Anjou
Langelier et Jean-Talon (514) 254-4213

Magasin de meubles et d'électroménagers de Brossard
Boulevard Taschereau et boulevard Napoléon
(450) 678-9066

Magasin de meubles et d'électroménagers de LaSalle
Boulevard Newman et Boulevard Des Trinitaires
(514) 365-5070

Magasin de meubles et d'électroménagers de Laval
Boulevard Curé Labelle et autoroute 440
(450) 682-0495

Magasin de meubles et d'électroménagers de Pointe-Claire
Boul. des Sources et autoroute Transcanadienne
(514) 694-3984

Magasin de meubles de St-Bruno
Autoroute 30 et autoroute 116 (450) 653-4064

Les ensembles matelas-sommier sont aussi disponibles dans les grands magasins Sears suivants:

Centre commercial Champlain Brossard (450) 465-1000

Les Galeries d'Anjou (514) 353-7770

Le Carrefour Laval (450) 682-1200

Centre Fairview Pointe-Claire (514) 694-8815

Les Galeries Rive-Nord Repentigny (450) 582-5532

Promenades Deux-Montagnes Deux-Montagnes (450) 491-5000

Le choix de meubles Natuzzi varie suivant le magasin. Renseignez-vous à votre magasin Sears

Rabais 811$

NOTRE PLUS BAS PRIX DE LA SAISON POUR CANAPÉ EN CUIR 'CARRARA'

Rég. Sears 2799,99.

1988$

Natuzzi

rabais 350$
CANAPÉ EN CUIR 'MONACO'
Rég. Sears 1349,99. **999,99**

rabais 700$
CANAPÉ EN CUIR 'MONZA'
Rég. Sears 2699,99. **1999,99**

rabais 500$
CANAPÉ EN CUIR 'SORRENTO'
Rég. Sears 1799,99. **1299,99**

rabais 800$
CANAPÉ EN CUIR 'AMALFI'
Rég. Sears 3099,99. **2299,99**

rabais 550$
CANAPÉ EN CUIR 'MATERA'
Rég. Sears 2049,99. **1499,99**

rabais 850$
CANAPÉ EN CUIR 'CORTINA'
Rég. Sears 3249,99. **2399,99**

rabais 600$
CANAPÉ EN CUIR 'RAVENNA'
Rég. Sears 2299,99. **1699,99**

rabais 900$
CANAPÉ EN CUIR 'DAYTONA'
Rég. Sears 3499,99. **2599,99**

rabais 700$
CANAPÉ EN CUIR 'RIMINI'
Rég. Sears 2499,99. **1799,99**

rabais 950$
CANAPÉ EN CUIR 'VENETIA'
Rég. Sears 3749,99. **2799,99**

NP0930201

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

274511-1c15-n

À VÉLO PAR LES ROUTES TRANQUILLES

L'AXE MAGOG DES GRANDES FOURCHES ET LA MONTAGNARDE

Un rendez-vous avec le sympathique Memphré!

LOUISE BÉDARD

Le chaud soleil de cet été aura eu raison de ce bon vieux Memphré qui ne s'est pas montré le bout du nez. Il est resté caché dans les profondeurs du lac Memphrémagog. Chaque grand lac aurait son monstre. Celui du lac Memphrémagog serait plutôt sympathique du moins si l'on en croit la représentation qu'on en fait de lui. Mais on raconte que dès leur arrivée, les blancs furent avertis par les Indiens qu'ils ne se baignaient pas dans le lac en raison de la présence d'un grand serpent de mer.

Depuis de nombreuses apparitions ont été recensées et continuent d'être rapportées. La Société internationale de dracontonlogie qui a pignon sur rue sur la rue Principale, à Magog, se consacre à éclaircir le mystère.

De Magog, on peut se rendre au parc du Mont-Orford qui se profile à l'horizon.

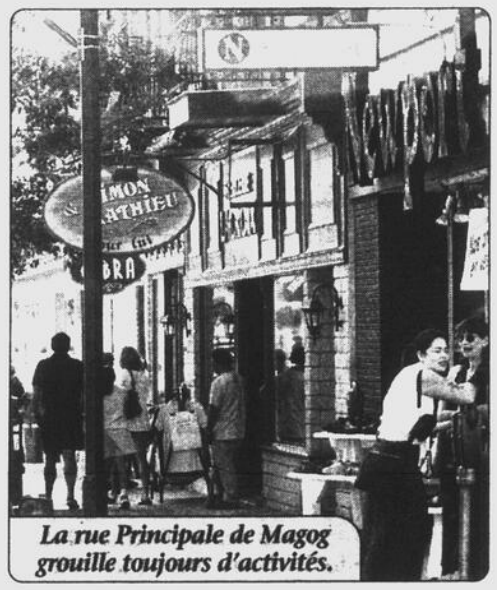

La rue Principale de Magog grouille toujours d'activités.

On trouve toujours une jolie terrasse pour s'arrêter à Magog.

Les boutiques, les commerces et les bars ont chacun un cachet particulier.

La légende de Memphré ne vient pas perturber la tranquillité du lac.

La piste longe les rives du lac Memphrémagog, à Magog.

C'est plutôt les eaux scintillantes du lac qui éblouissent les cyclistes nombreux à s'y donner rendez-vous. Magog est à la rencontre de deux grands axes cyclables dans les Cantons-de-l'Est.

LA MONTAGNARDE

Plusieurs stationnements permettent aux visiteurs de se garer au centre-ville et d'enfourcher son vélo pour rapidement se retrouver sur un des tronçons du réseau cyclable. Du grand parc linéaire bordant le lac, deux directions s'offrent à vous.

La Montagnarde compte 41 km. C'est un des maillons de la Route Verte. Vers le nord, elle prend la direction du parc du Mont-Orford et permet même de se rendre jusqu'au lac d'Argent et à Eastman. En direction est, elle suit le tracé de la rivière Magog jusqu'au lac du même nom. Elle se connecte avec le réseau des Grandes Fourches qui relie Magog à Sherbrooke. L'Axe Magog des Grandes Fourches s'étire sur 29 kilomètres.

Les cyclistes ont en vue la silhouette massive du mont Orford quand ils prennent la direction du parc provincial. Plusieurs haltes jalonnent le parcours.

Après le terrain facile du bord du lac, les cyclistes longent l'autoroute 10. Ils doivent s'attendre ensuite à des montées et des descentes à travers les bois. Il ne faut pas avoir honte de grimper quelques côtes à pied pour ne pas se priver des paysages.

La piste donne accès au village de Orford (Cherry River). traverse le parc passant à l'accueil. On compte un peu plus de dix kilomètres dans le parc.

Il est préférable d'avoir un hybride pour rouler sur cette piste en gravier. Les cyclistes endurcis peuvent toujours poursuivre en direction de Eastman, une petite municipalité reliée par une petite piste longeant le lac d'Argent où on peut se restaurer. Partie un matin de Eastman, au milieu de la semaine, j'ai préféré ne pas m'aventurer seul sur les sentiers isolés du parc.

GRANDES FOURCHES

De Magog, vous pouvez optez plutôt pour la direction de la rivière du même nom. La piste traverse d'abord la zone plus industrialisée de la ville et conduit jusqu'au lac Magog pour rejoindre le réseau des Grandes Fourches.

L'axe permet d'atteindre Sherbrooke en traversant les parcs Blanchard et Jacques-Cartier, des lieux agréables de halte. Vous êtes à quelques coups de pédale du centre-ville et de la liaison avec les autres axes des Grandes Fourches.

Après la randonnée à vélo, Magog est l'endroit idéal pour flâner sur la rue Principale toujours animée. Ses bars, ses restaurants et ses petites boutiques en font son charme.

Il existe des cartes du réseau des Grandes Fourches comme de La Montagnarde ainsi que de celui entourant Magog. Vous les trouverez au bureau touristique des Cantons-de-l'Est sur la 10, à la hauteur de Granby, ou encore à celui de Magog. On peut aussi se procurer gratuitement le magazine *Les Cantons-de-l'Est à vélo 2001* » aux mêmes endroits ou en utilisant l'Internet pour l'obtenir. L'adresse est: http://.www.tourisme-cantons.qc.ca. Pour en savoir plus sur les Grandes Fourches, visiter le site suivant: http://www.sders.com/tourisme. ■

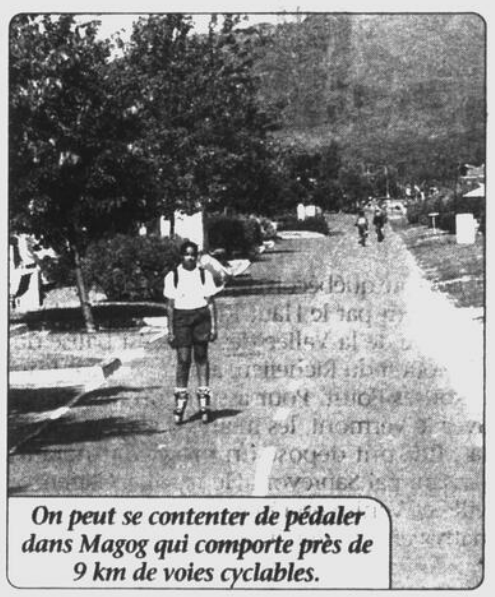

On peut se contenter de pédaler dans Magog qui comporte près de 9 km de voies cyclables.

De Magog, on peut se rendre jusqu'à Eastman ou encore vers Deauville et Sherbrooke.

Point de convergence du réseau des Grandes Fourches, la Reine des Cantons-de-l'Est.

L'Axe de la rivière Magog à Sherbrooke.

À VÉLO PAR LES ROUTES TRANQUILLES

REPORTAGE

BURLINGTON-MONTRÉAL VIA LE HAUT-RICHELIEU

À la rencontre de nos voisins américains

Les Américains caressent actuellement un grand projet d'établir un réseau cyclable permettant aux cyclistes d'aller de Burlington au Vermont jusqu'à Montréal. «Verry exciting», s'exclament-ils chaque fois qu'ils en discutent.

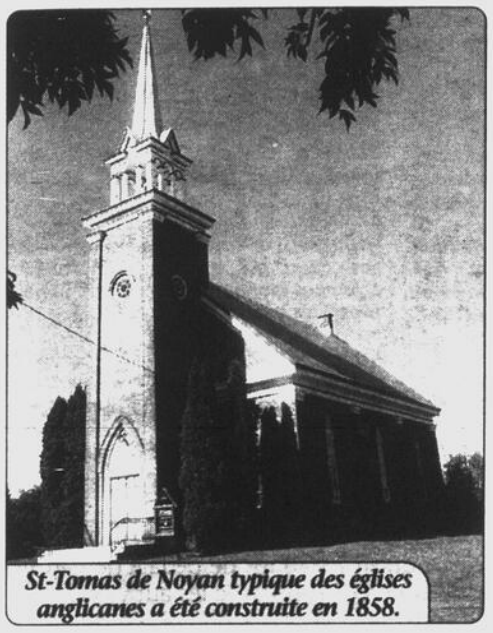

St-Tomas de Noyan typique des églises anglicanes a été construite en 1858.

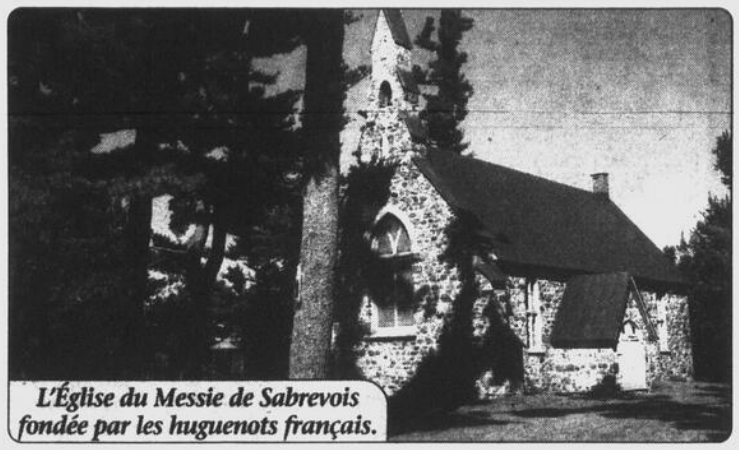

L'Église du Messie de Sabrevois fondée par les huguenots français.

Sur le chemin du Bord de l'eau, entre Sabrevois et Henryville, traversant la campagne fertile du Haut-Richelieu avec ses grandes terres.

(Photo: Rémy Boily)

Imaginez 90 milles (144 km) de pistes, de voies cyclables et de routes désignées le long du lac Champlain et de la rivière Richelieu avant d'atteindre la Rive-Sud et la métropole. Des points de vue spectaculaires du grand lac, des sites historiques d'intérêt des deux côtés de la frontière, des paysages bucoliques et l'accès facilité à des grandes villes.

Les routes de campane seront empruntées pour éviter la circulation.

Du côté québécois, le tracé passera obligatoirement par le Haut-Richelieu. Déjà l'Axe cyclable de la Vallée-des-Forts est balisé du côté ouest du Richelieu, allant de Saint-Jean à Rouses Point. Pour assurer un lien direct avec le Vermont, les maires de la rive est de la MRC ont déposé un projet d'itinéraire passant par Sabrevois, Henryville. Clarenceville et Venise-en-Québec. Une route alternative emprunterait principalement la route 225, de Sabrevois à Noyan. Pour éviter la route 133 à Sabrevois, l'aménagement d'une voie cyclable sur le bord de l'eau est souhaité jusqu'à la montée Bertrand.

De Saint-Jean, vous pourrez vous rendre à Montréal par le réseau cyclable dès l'an prochain. Le lien entre Chambly et Saint-Hubert sera établi.

ISLAND LINE

Du côté américain, les assises de l'ancienne voie de chemin de fer du Ruthland Railroad construite il y a cent ans à travers le lac Champlain seront utilisées. Là où le lit de la voie ferrée n'existe plus, des routes alternatives seront trouvées.

Le Island Line Development Committee travaille présentement à la réalisation de ce projet en collaboration avec les villes, les propriétaires des terrains et les comités locaux de la piste cyclable pour réhabiliter les différents tronçons.

SABREVOIS

Même si le projet est encore un rêve, vous pouvez en avoir un avant-goût dès à présent. C'est aussi l'occasion de redécouvrir notre campagne environnante et ses villages.

En partant de Sabrevois, prenez la route 225 qui vous fait passer devant l'église Church of the Messiah, un petit temple de pierre au toit rouge. Il a été construit en 1848, sous la supervision de la veuve du dernier seigneur Christie. Un de ses murs orné d'une haute fenêtre en arc brisé s'élève pour former le clocher. On décrit son architecture comme étant d'esprit gothique symbolique et typique du style ecclésiologiste.

En roulant sur le chemin du Bord-de-l'eau identifié comme la route 225, il faut se méfier des automobilistes qui roulent très vite. Espérons qu'on y élargira et asphaltera les accotements.

Sur votre route, se trouve la base de plein air Beauvallon. Si vous choisissez de passer par Henryville, tournez sur la montée du même nom qui vous conduit au village paisible avant de poursuivre dans la campagne.

À la sortie de Henryville, vous roulez sans vous soucier des autos. En remontant le chemin Lamoureux, vous verrez se profiler l'église de Saint-Sébastien et apparaissent à l'horizon les sommets du Vermont. Suivez ensuite la montée Roy et la 16e Avenue.

Venise-en-Québec demeure un endroit agréable pour pédaler à l'automne quand les estivants sont partis. En suivant le contour de la baie, du côté ouest, vous atteindrez le chemin du Bord de l'eau qui conduit facilement au poste douanier d'Alburg Springs. Vous avez la baie Chapman à vos pieds.

Pour rejoindre le village de Alburg où aboutira la portion américaine du réseau, vous pédalez le long de Alburg Spring Road jusqu'au pont. Il vous faudra trouver l'entrée de la piste Alburg Recreational Rail-Trail qui n'a que 3,5 milles de longueur. Elle croise la route 78 (celle du pont). C'est davantage un sentier qu'une piste. Elle est mal entretenue mais carrossable pour les vélos hybrides. Elle est envahie par la végétation à certains endroits. Attention vous pouvez rencontrer quelques chiens qui jappent fort. Espérons que le comité américain veillera à retaper la «trail» qui aboutit dans le parc industriel de Alburg.

NOYAN

Plutôt que de passer par Henryville et Venise, vous pouvez continuer sur la route 225. Vous passez par la rivière du Sud. En arrivant au village frontalier de Noyan, vous apercevez la petite église anglicane Saint-Thomas datant de 1859 qui possède un clocher-porche élancé. Le peintre verrier d'origine toscane Guido Nincheri y a conçu les vitraux.

Noyan est associé à différents épisodes mouvementés de notre histoire dont celle de la première déclaration d'indépendance du Bas-Canada par Robert Nelson, en 1838. Lors de la guerre d'Indépendance américaine, Remember Baker y fut le premier Américain tué au Canada en 1775. De nombreux Loyalistes s'y établirent par la suite.

L'itinéraire envisagé suivra la route 225, entre la frontière et Sabrevois.

L'appellation de Caldwell's Manor a déjà été d'usage pour désigner l'endroit occupé par Noyan. Ainsi en poursuivant sur la route 225, à peu de distance de la frontière, vous longez The Third Concession Cemetery/ Caldwell Manor portant la date de 1789. C'est la portion la plus agréable de l'itinéraire. Les douanes traversés, continuez tout droit jusqu'au village de Alburg.

Si vous souhaitez longer la rivière, quittez la route 225 à la hauteur du chemin du Bord de l'eau que vous suivez jusqu'au bout. À cheval sur la frontière, vous avez un point de vue intéressant des ruines du Fort Montgomery, sur l'autre rive. Vous devez obligatoirement vous présenter à un poste de douanes. Les Border Patrol surveillent. Vous n'avez qu'à remonter le chemin de terre sur la frontière pour atteindre celui d'Alburg/Noyan. Remarquez les différentes bornes indiquant la ligne de démarcation entre les deux pays.

Sur les bords de la baie Missisquoi, à Venise-en-Québec.

La semaine prochaine, nous vous amenons du côté américain, sur les îles du lac Champlain. ■

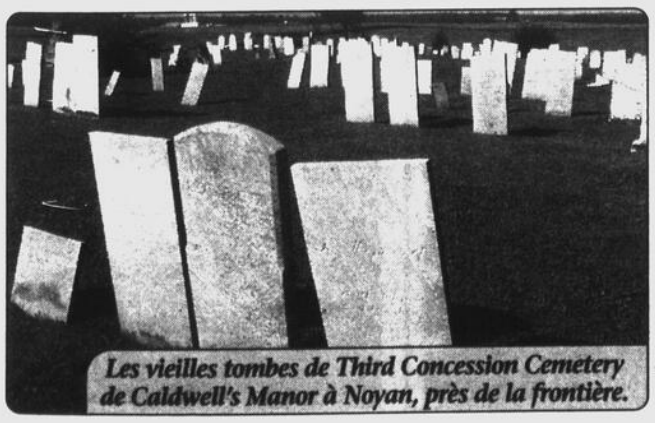

Les vieilles tombes de Third Concession Cemetery de Caldwell's Manor à Noyan, près de la frontière.

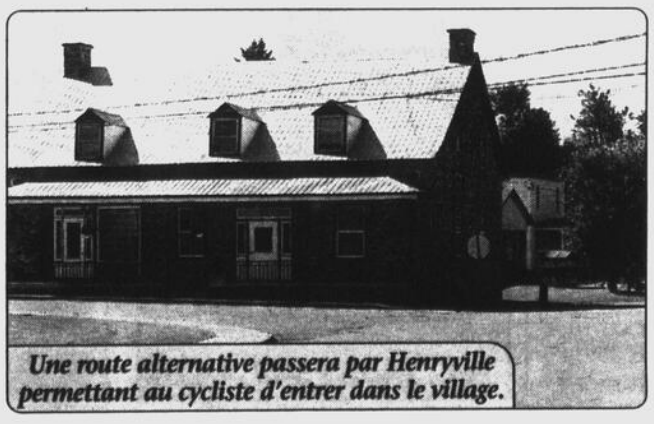

Une route alternative passera par Henryville permettant au cycliste d'entrer dans le village.

La route 225 sera la porte d'entrée des cyclistes arrivant du Vermont.

Nez rouge 2001 en campagne de financement

Même si sa présence ne se fait sentir qu'en décembre, l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu est active toute l'année et septembre marque le début de sa campagne de financement.

C'est afin de pallier l'augmentation des dépenses que l'Opération Nez rouge tend la main aux commanditaires, ainsi qu'à tous ceux qui sont prêts à leur offrir toute contribution, qu'elle soit sous forme monétaire ou sous forme de service.

L'essence, les locations, les communications, le matériel de promotion, la reprographie, l'impression et les frais de bureau sont les principales dépenses que doivent prévoir les organisateurs pour les trois centrales de Saint-Jean-sur-Richelieu, Lacolle et Bedford/Farnham.

Des réunions du comité organisateur ont déjà eu lieu et certains d'entre eux se sont rendus à Québec les 7, 8 et 9 septembre dernier, pour une rencontre provinciale de planification.

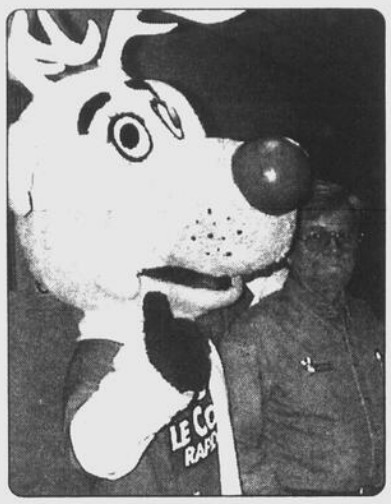

Pierre Lange, en compagnie de la mascotte de l'Opération Nez rouge.

L'an dernier, l'Opération Nez rouge du Haut-Richelieu était la 7e plus performante sur les 70 opérations du Québec.

Ceux qui désirent contribuer à la campagne de financement de l'Opération Nez rouge peuvent contacter son coordonnateur, Pierre Lange, au 347-5932, ou par télécopieur, au 347-2927. ■

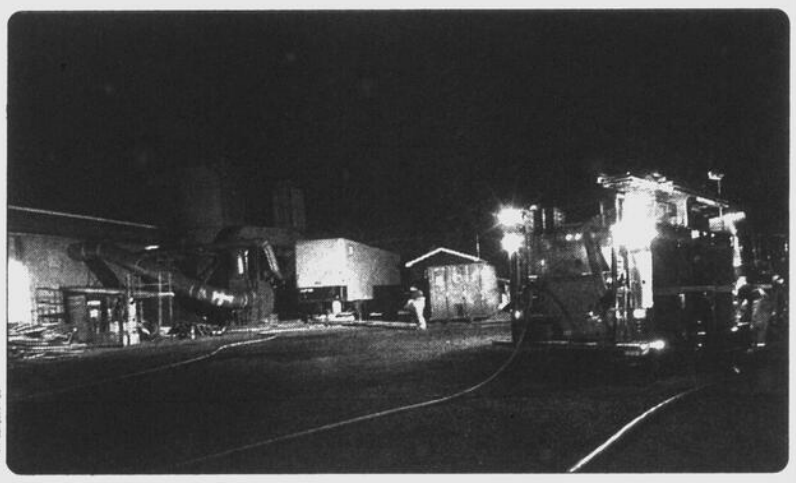

Début d'incendie chez *Sapele*

Un début d'incendie s'est déclaré à l'ébénisterie *Sapele*, au 721, chemin du Grand-Bernier Nord, lundi soir dernier. D'après le lieutenant Gilles Choquette, du Service des incendies de Saint-Jean-sur-Richelieu, les dommages causés par ce début d'incendie sont minimes. «Des employés nous ont appelés après avoir aperçu de la fumée. Les pompiers ont rapidement identifié la machinerie où se trouvait le foyer d'incendie. Ils ont éteint le feu et nettoyé l'équipement. Le système de ventilation était en fonction et la fumée s'est très vite dispersée», précise le lieutenant Choquette. ■

Le Centre de prévention du suicide cherche un intervenant

Le Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu a présentement un poste d'intervenant téléphonique de crise et de crise suicidaire à combler.

Les tâches relatives à ce poste concernent la relation d'aide et l'intervention de crise, l'accueil, l'orientation et la référence des usagers vers les ressources, le suivi des plans d'interventions et les entrevues d'évaluation de crise et de crise suicidaire.

Les personnes qui désirent postuler pour l'emploi doivent posséder un secondaire V, un cours spécifique dans un domaine tel la relation d'aide, la psychologie ou la sociologie, ainsi qu'avoir une connaissance des problématiques psychosociales et psychiatriques et des ressources du milieu.

Les candidats doivent également pouvoir communiquer et anglais et un minimum d'un an d'expérience en relation d'aide et en intervention est exigé.

L'emploi offert est de 32 heures par semaine, de nuit, les fins de semaine.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par télécopieur au 348-1557 avant le 21 septembre. ■

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BEAUDRY-BERTHIAUME (Denise)
- BOURDEAU Léonce
- GRÉGOIRE (André)
- LORD (François)
- LORION (Jean-Paul)
- PARÉ (Ernest)
- PION-QUINTIN (Alice)
- ST-GEORGES (Réal)

BEAUDRY-BERTHIAUME
Denise
(1932-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 septembre 2001, à l'âge de 69 ans, est décédée Madame Denise Berthiaume, épouse de feu Gérard Beaudry. Elle laisse dans le deuil ses enfants Suzanne (Léo Perras), Nicole (Michel Dignard), Pierrette (André Pie), Jean-Pierre (Denise Bérubé), Serge (Michelle Ekemberg), Monique (Luc Laforest), ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, son frère Denis (June Lachapelle), ses beaux-frères et belles-soeurs.

CENTRE FUNÉRAIRE OLIGNY & DESROCHERS
110, RUE SAINT-GEORGES
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
YVON DESROCHERS, PRÉSIDENT
AIMÉ VÉZEAU, DIRECTEUR
MEMBRE C.T.Q.

Les funérailles ont eu lieu le mardi 11 septembre à 14 h, en l'église Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, suivies de l'inhumation à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

GRÉGOIRE
André
(1919-2001)

À Sydney, CB, le 26 août 2001, est décédé André Grégoire. Après 48 ans de mariage, il laisse son épouse Alice Préfontaine, ses parents décédés Egilde Grégoire et Virginie Fortin, son fils Marc ainsi que ses frères et soeurs Aurore, Aline, Ida, Wilfrid, Damiel et Paul. Il laisse dans le deuil ses deux soeurs Irène et Thérèse, sa belle-soeur Huguette et plusieurs neveux et nièces. Une messe commémorative aura lieu le 15 septembre à 11 h, en la cathédrale de Saint-Jean-sur-Richelieu. Parents et amis sont invités.

LORION
Jean-Paul
(1922-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 septembre 2001, à l'âge de 79 ans, est décédé Monsieur Jean-Paul Lorion, époux de feu Madame Agathe Ayotte. Il laisse dans le deuil ses enfants Jacques, Alain, Johanne, Claude, François, Patric, Philippe ainsi que leurs conjointes et conjoints, plusieurs petits-enfants, sa soeur Thérèse Lorion ainsi que ses belles-soeurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

ce mercredi 12 septembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 20 h.

3e génération depuis 1932
MONUMENTS
YVES GOYETTE
(Goyette & Bisaillion)
Lettrage au cimetière
monumentsgoyette@qc.aira.com
828, boul. d'Iberville
Iberville
Tél.: (450) 347-4426

PION-QUINTIN
Alice
(1911-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 9 septembre 2001, à l'âge de 90 ans, est décédée Madame Alice Pion, épouse de feu Zoël Quintin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Marie (Louise Daoust), Roch (Lyse Vivier), Pierrette (Pierre Marquis), Christiane (Daniel Redburn), ses petits-enfants Isabel, Dominic, Jean-Nicolas, Pierre, Nathalie, Chantal, Sébastien, Alexandra et Carl-David, son arrière-petit-fils Maxime, ses soeurs et frères, ses belles-soeurs et beaux-frères ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

ce mercredi 12 septembre à compter de 19 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 13 septembre à 10 h 30, en l'église Saint-Gérard Majella, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu. Heures d'ouverture : mercredi de 19 h à 22 h. Des dons au Centre Georges Phaneuf seraient appréciés de la famille.

ST-GEORGES
Réal
(1961-2001)

À Iberville, le 30 août 2001, à l'âge de 40 ans, est décédé Réal St-Georges. Il laisse dans le deuil sa mère Cécile Desserres (feu Maurice St-Georges), sa soeur Denise (Yves Lavallée), ses frères Gilles et Yves (Louise Brosseau), plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis. Les funérailles, en présence des cendres, ont eu lieu le mercredi 5 septembre à 11 h, en l'église St-Athanase d'Iberville. Inhumation à Iberville.

Des dons à la Fondation du CHUM, département des grands brûlés, seraient appréciés.

DIRECTION
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

Y.L.

274666-1c15-b

Centre funéraire Oligny & Desrochers

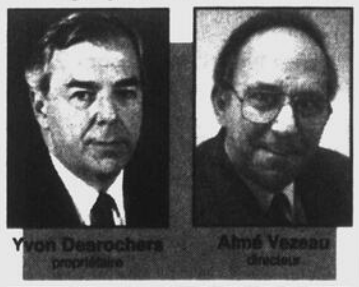

Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur
Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Avez-vous pensé à vos préarrangements?
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville
346-1124

1er anniversaire

FONTAINE
Léonard

Cher papa,

Il y a déjà un an que tu nous as quittés, mais tu es dans nos pensées et dans nos coeurs tous les jours. Nous t'aimons et tu nous manques grandement. Tu nous supportes encore.

De ton épouse Lina, tes enfants et petits-enfants

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC.
Nous livrons à travers le monde
(450) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
405, 2e Avenue, Iberville
041912-1c52-b

Monuments DENICOURT
Lettrage et réparations au cimetière
Fabricant de monuments
775, 4e Rue, Iberville
(450) 346-9566
269042-1c52-g

NÉCROLOGIE

BOURDEAU
Léonce
(1916-2001)

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 9 septembre 2001, à l'âge de 85 ans, est décédé Monsieur Léonce Bourdeau, époux de Madame Gaétane Grégoire. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Nicole (Luc Guérin), ses petits-enfants Patrick Dufort, Stéphan Dufort, ses soeurs et frères Lucille, Thérèse, Gérald, Madeleine (Gérard Bombardier), Pauline (Léo Coache), Gabriel (Thérèse Dupuis), Jeannine (Martin Dubreuil) ainsi que plusieurs belles-soeurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

le vendredi 14 septembre à compter de 14 h. Les funérailles auront lieu le samedi 15 septembre à 10 h 30, en l'église Saint-Gérard Majella, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu. Heures d'ouverture: vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi dès 9 h. Des dons à la Fondation CLSC et CHSLD Champagnat seraient appréciés de la famille.

LORD
François
(1947-2001)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 septembre 2001, à l'âge de 54 ans, est décédé Monsieur François Lord, époux de Madame Jacqueline Cloutier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Anne-Marie, Louis-Philippe, ses beaux-frères Paul (Monique Jodoin), Jean (Rachel Fournier) ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines, neveux et nièces, parents et amis. Il a été exposé au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC À SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 8 septembre 2001, en l'église de Saint-Gérard Majella, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

PARÉ
Ernest
(1916-2001)

À Iberville, le 6 septembre 2001, à l'âge de 85 ans, est décédé Ernest Paré. Il laisse dans le deuil son épouse Marguerite Paré, ses beaux-enfants Yves Ferland (Lise Ouimet), Guy Ferland (Francine Leclerc), 5 petits-enfants, 2 arrière petits-enfants, plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis. Les funérailles, en présence des cendres, seront célébrées le samedi 15 septembre à 10 h, en l'église St-Athanase d'Iberville. Inhumation à Venise-en-Québec. La famille recevra les sympathies à l'église à compter de 9 h 30.

DIRECTION
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

Remerciements

ÉTHIER
Claude

Suite au décès de Monsieur Claude Éthier, survenu le 26 août 2001, son épouse Johanne, ses enfants Jean-Nicolas et Alexandra, désirent remercier sincèrement et personnellement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, dons à la Société canadienne du cancer, dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, assistance aux funérailles ou visites au salon.

REMERCIEMENTS

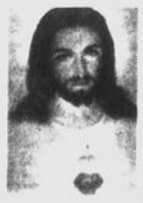

Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

L.B.

274638-1c15-L

Remerciements

GIRARD
Aurèle
(1925-2001)

Suite au décès de Monsieur Aurèle Girard, survenu le 31 juillet 2001, à l'âge de 75 ans, Madame Thérèse Vandal Girard remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

PATENAUDE-BONNEAU
Yvonne

Suite au décès d'Yvonne Patenaude-Bonneau, nous, ses enfants ainsi que son époux Germain, désirons remercier personnellement toutes les personnes qui nous ont témoigné leurs sympathies lors de cette occasion.

5e anniversaire

DUVAL-SURPRENANT
Gisèle

Cinq ans que tu n'es plus là. Mais dans nos coeurs et nos pensées, tu es toujours présente. On pense à toi, ta présence nous manque beaucoup. Nous t'aimons.

Jean-Louis et les enfants

10e anniversaire

PAQUETTE
Jean-Guy
(1991-2001)

Déjà dix ans! Pour nous, c'est comme si tu nous avais quittés hier pour cette nouvelle vie. Ce repos, tu l'as bien mérité mais pour nous, qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos coeurs. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous là-haut tout comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Ton épouse Danielle, ton fils Patrick (Josée), ta petite-fille Laurie

Chaque année, au Québec, plus de 10 000 personnes sont victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Une sur cinq reste invalide.

Une sur quatre en meurt.

APPUYEZ LA PRÉVENTION ET LA RECHERCHE SUR LES AVC.

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Au cœur de la solution!

Tél.: 1-888-473-4636

Une fillette de 10 ans blessée légèrement

Un accident impliquant un véhicule de marque Chevrolet 1989 s'est produit à la hauteur du 2055, route 133 à Saint-Athanase vers 14h45 samedi après-midi. Le conducteur, un homme de 34 ans de Saint-Luc, a frappé de plein fouet un lampadaire en bordure de la route. L'homme n'a subi aucune blessure. Sa passagère, une fillette de 10 ans, a été blessée légèrement. Elle a été transportée de toute urgence à l'hôpital du Haut-Richelieu. ■

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom
Adresse App
Ville Code postal
Téléphone

Nom de la personne décédée
Date de la publication

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-1c48-I

SPORT ET LOISIRS

APRÈS UNE DÉFAITE DE 50 À 7 CONTRE LES SPARTIATES

Géants: vivement le retour à la maison!

RICHARD HAMEL

Les Géants ont sûrement hâte de revenir à la maison. Après deux défaites à l'étranger, ils inaugureront leur saison locale dimanche après-midi en recevant la visite des Cheetahs de Vanier.

Samedi soir, sur le terrain de l'Université de Montréal, les joueurs de Daniel Choquette ont subi un cuisant revers de 50 à 7 aux mains des Spartiates du Vieux-Montréal. Comme ils l'avaient fait la semaine précédente à Lennoxville, les Géants se sont bien défendus en première demie, ne tirant de l'arrière que 14 à 0. Puis, tout s'est écroulé en deuxième demie.

«On a connu un bon début de match. Notre défensive a fait le travail. Le problème, c'est qu'on ne marque pas de points. Et contrairement aux autres équipes, on n'a pas beaucoup de profondeur», analyse le responsable de la ligne offensive, Michel Choquette.

À l'attaque, on a l'impression de se répéter. Au sol comme dans les airs, l'exécution des jeux fait défaut. Les porteurs de ballon ont obtenu un total de 43 verges. Steve Vivier en a franchi à lui seul 24 sur sept courses. Sébastien Cordeau a couru 14 verges en sept courses.

Dans les airs, l'offensive n'a généré que 46 verges de gains. Marc-André Lacombe a capté deux passes pour 22 verges. C'est d'ailleurs lui qui a inscrit le seul touché des Géants cette saison, une passe du quart arrière Marc-André Tougas. «Boomer» a pris la relève d'Israël Naud au quatrième quart. Naud a complété cinq de ses 21 passes.

Du côté des Spartiates, l'attaque au sol a été leur arme favorite avec 387 verges. Par la voie des airs, ils en ont récolté 112.

«Défensivement, les gars ont bien fait. Mais ils ont passé une bonne partie du match sur le terrain. Après notre touché, les Spartiates sont revenus avec un retour de botté jusque dans la zone des buts. Disons que le moral des joueurs est assez fragile», mentionne Michel Choquette, qui avait de bons mots à l'endroit de David Bachand (douze plaqués), Andrian Santshi (neuf) et Émile Lortie (huit).

Les Géants ouvriront leur saison locale dimanche en recevant les Cheetahs de Vanier au cégep. Sur la photo, le joueur de ligne offensive, Sébastien Dion.

Le demi-défensif Sébastien Simard a réussi une interception. La défensive a réalisé six sacs du quart, comparativement à quatre pour l'adversaire.

Les Géants sont aussi éprouvés par les blessures. Hugues Charette (blessé au genou), Sébastien Bernier (main), Olivier Jackson (cheville) Pierre-Luc Hébert (claquage) manquaient à l'appel. Le quart arrière Benjamin Thibault était également tenu à l'écart du jeu.

Et faut-il mentionner que dans le camp des Spartiates, on retrouvait deux anciens porte-couleurs des Géants, Éric Fortin (bloqueur à la ligne offensive) et Marc-André Lebeau (secondeur).

À LA MAISON

Les Cheetahs de Vanier seront donc les visiteurs dimanche à 13 heures sur le terrain du cégep.

Lors de leur dernière visite en 2000, les Cheetahs avaient subi une défaite de 15 à 9. Les Géants joueront leurs deux matchs suivants à domicile, recevant les Condors de Beauce-Appalaches le 23 septembre à 13 heures et les Élans de François-Xavier-Garneau le samedi 29 septembre à 16 heures. Il s'agira de la journée des anciens. ■

FOOTBALL CADET

Patriotes et Vikings partent du bon pied

RICHARD HAMEL

Les Patriotes de l'école Bouthillier ont remporté leur duel contre les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys samedi à l'occasion du lancement de la nouvelle saison du football scolaire dans la catégorie cadette.

Les Patriotes, champions en titre, ont blanchi les Aztèques 34 à 0. Pendant ce temps, les Vikings d'Iberville ont réservé le même sort aux Gaulois de Jean-Jacques-Bertrand, l'emportant 27 à 0 à Farnham.

Les Ducs de Félix-Gabriel-Marchand ont connu moins de succès, s'inclinant 32 à 14 devant Edgar-Hébert de Valleyfield.

À VENIR

Six matchs sont à l'affiche en ce deuxième samedi d'activités des équipes cadettes. Les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys affrontent les Vikings d'Iberville à 10 heures sur le terrain de la polyvalente Marcel-Landry.

Pendant ce temps, les Patriotes de l'école Bouthillier se rendent à Valleyfield pour se mesurer à la formation d'Edgar-Hébert. Les Ducs de Félix-Gabriel-Marchand reçoivent les Gaulois de Farnham. ■

Les Patriotes de Bouthillier ont blanchi les Aztèques de Marguerite-Bourgeoys samedi.

LE 29 SEPTEMBRE

Les anciens Géants préparent leur journée

RICHARD HAMEL

Fort du succès de l'an dernier, le comité des anciens des Géants invite à nouveau les exporte-couleurs de l'équipe collégiale à une journée retrouvailles le samedi 29 septembre sur le terrain du cégep de Saint-Jean.

Exceptionnellement, le match des Géants débutera à 16 heures, ce qui permettra aux anciens de se réunir avant la rencontre pour se remémorer de bons souvenirs. Le porte-parole du comité, Gilbert Dupuis, précise qu'un envoi postal a été effectué aux participants de l'an dernier.

Les anciens seront accueillis autour de 14 heures sous le chapiteau où des photos et des vidéos rappelleront les grands moments de l'équipe de football.

Cette journée coïncide avec la visite des Élans du collège François-Xavier-Garneau, champions du Bol d'or au niveau AA la saison dernière. «On a établi des contacts avec l'organisation de l'équipe pour que le trophée soit à Saint-Jean. Ça permettra de souligner le 20e anniversaire de la première conquête du Bol d'or des Géants en 1981», mentionne M. Dupuis.

Après le match entre les Géants et les Élans, tous seront invités à partager le souper au Nautique.

Précisons en terminant que le comité des anciens est composé de Gilbert Dupuis, Pierre Senécal, Bruno Guay, Gaétan Martin et François Fillion. ■

L'an dernier, la journée des anciens avaient été un franc succès.

Autre victoire par forfait

Les Barracudas ont remporté une cinquième victoire par forfait cette saison. Les responsables de l'équipe de Châteauguay ont fait savoir deux heures avant le match de samedi qu'ils ne se présenteraient pas à Saint-Jean faute d'un nombre suffisant de joueurs. «L'an prochain, on va suggérer que les équipes prises en défaut écopent d'une amende de 200 $», affirme l'entraîneur-chef des Barracudas, Martin Grégoire. Cela dit, l'équipe de rugby de Saint-Jean complète sa saison régulière samedi à 13h30 au Campus avec la visite de Trois-Rivières. Les Barracudas, qui montrent une fiche de 10-2-1, pourraient s'assurer de la deuxième position avec une victoire. ■

SPORTS EXPRESS

Hockey

Un lave-o-thon au profit du projet Hockey-France aura lieu le samedi 15 septembre de 9h30 à 16 heures dans le stationnement de l'école Providence à Saint-Luc. Cette activité devait se dérouler le 18 août, mais a été reportée à cause de l'interdiction d'utiliser l'eau. Les profits permettront à 18 jeunes âgés de 12 et 13 ans de participer à un voyage-échange sportif et culturel en France en 2002. Le coût est de 4 $ par auto et 6 $ par camionnette.

Balle-rapide

Sitôt la saison terminée, c'est déjà le camp de sélection pour les équipes de balle-rapide AA de la Montérégie. Pour la catégorie benjamine (filles nées en 1988 et 1989), le camp aura lieu le 16 septembre de 10 heures à midi au parc Ozias-Leduc à Otterburn Park et le 22 septembre de 11 heures à 13 heures au cégep de Saint-Jean. Pour la catégorie cadette (filles nées en 1986 et 1987), le camp de tiendra le 16 septembre de 13h30 à 15h30 à Otterburn Park et le 22 septembre de 13 heures à 15h30 au cégep de Saint-Jean. Enfin, pour la catégorie midget (filles nées en 1983, 1984 et 1985), le camp se déroulera le 16 septembre de 13h30 à 15h30 à Otterburn Park et le 22 septembre de 15h30 à 17h30 au cégep de Saint-Jean. Pour toute information: Ghislaine Bonneau au 349-5189.

CPA Saint-Jean

Le Club de patinage artistique de Saint-Jean organise un lave-o-thon le samedi 15 septembre de 9 heures à 15 heures dans le stationnement de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Cette activité de financement devait avoir lieu le 18 août, mais a été remis à cause de l'interdiction d'utiliser l'eau. Le coût est de 5 $ par auto.

Motoneiges sur gazon

Stéphane Grenon de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix a volé la vedette lors de la deuxième tranche du championnat d'accélération sur gazon tenue à Saint-Vallier. Au volant de sa Ski-Doo, il a dominé dans la catégorie «Improved» avec quatre premières places (440 cc, 500 cc, 600 cc, 700 cc et 800 cc). En 1000 cc, il a terminé troisième.

Patinage artistique

L'école de patinage l'Académie les Ballets sur glace du Fort Saint-Jean tient une dernière séance d'inscription le samedi 15 septembre de 10 heures à midi à l'aréna du Fort Saint-Jean. Les cours s'adressent aux bouts de chou, débutants et adultes. Le coût est de 180 $ pour la session du 19 septembre au 27 mars. Pour information: 358-6558.

Volleyball

Le club de volleyball les Carouges de la Rive-Sud organise une journée de sélection en vue de former ses équipes masculines et féminines juvéniles AAA pour la saison 2001-2002. Ces équipes évoluent sur le circuit provincial. Les jeunes (nés en 1984, 1985, 1986 et 1987) de la région intéressés à prendre part à ce camp doivent se présenter le dimanche 16 septembre de 9 heures à 13 heures au collège Jean-de-la-Mennais à La Prairie. Pour information: Martin Carle au (514) 384-0951.

Chasse

Le Club de chasse, pêche et tir de Farnham organise son tournoi annuel de tir aux pigeons d'argile le dimanche 16 septembre. Inscription de 9 heures à 14 heures pour les classes A, B, C et junior. Pour information: Denis Fontaine au 293-5029 ou Robert Savard au 293-7364.

Basketball

Les activités de la ligue féminine de basketball ont repris. Les parties se déroulent les samedis de 10h15 à midi à l'extérieur par beau temps et dans un gymnase d'une école de Saint-Jean. Il s'agit d'une ligue non compétitive qui s'adresse à des femmes de 16 ans et plus. Pour information: 542-9508.

Aquaforme

Un stage de formation aquatique pour moniteur aquaforme sera donné les 15 et 16 septembre au YWCA de Montréal (1355, René-Lévesque Ouest). Pour information: France Tremblay au (450) 652-7136.

Billard

Les activités de la ligue de billard des 50 ans et plus ont repris à la salle Billard O'Tips à Saint-Luc. Les rencontres ont lieu les mercredis de 10 heures à midi. Pour information: 348-3936.

Patinage synchronisé

Les clubs de patinage artistique de Brossard, Boucherville et Delson sont à la recherche de patineurs et patineuses pour compléter leurs équipes de patinage synchronisé des catégories juvénile, novice, junior et senior pour la saison 2001-2002. Pour information: Gaétan Péladeau au 632-4286 ou 632-8384. ■

FOOTBALL SCOLAIRE

Entrée en scène des équipes juvéniles et benjamines

RICHARD HAMEL

Après les équipes cadettes samedi dernier, c'est au tour des équipes juvéniles d'entreprendre leur saison régulière dans la Ligue de football scolaire du Richelieu.

Ça commence vendredi 14 septembre alors que les Obélix de Saint-Jean accueilleront les Bulldogs de Beaulieu à 19 heures sur le terrain de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Le lendemain, les champions défendant, les Broncos de Baie-Saint-François, visitent les Astérix de Jean-Jacques-Bertrand, tandis que les Oursons de Marcel-Landry affrontent le Châteauguay Valley High School, deux matchs présentés à 13h30.

Chaque équipe dispute sept matchs en saison régulière. Les demi-finales auront lieu le 3 novembre, la finale le 10 novembre, les finales inter-régionales A et AA le 17 novembre et le Bol d'or le 22 novembre à 19 heures au stade Percival-Molson.

BENJAMIN

Au niveau benjamin, deux équipes de la région font partie de la Ligue scolaire du Richelieu. Les Lions de Farnham seront les premiers à entamer leur saison en recevant le collège Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe le vendredi 14 septembre à 17 heures à Jean-Jacques-Bertrand.

Pour leur part, Broncos de l'école Bouthillier feront face au collège Charles-Lemoyne le dimanche 16 septembre à 15 heures. Les équipes joueront quatre matchs avant de se retrouver pour un jamboree le 21 octobre à l'école J.-H.-Leclerc de Granby. ■

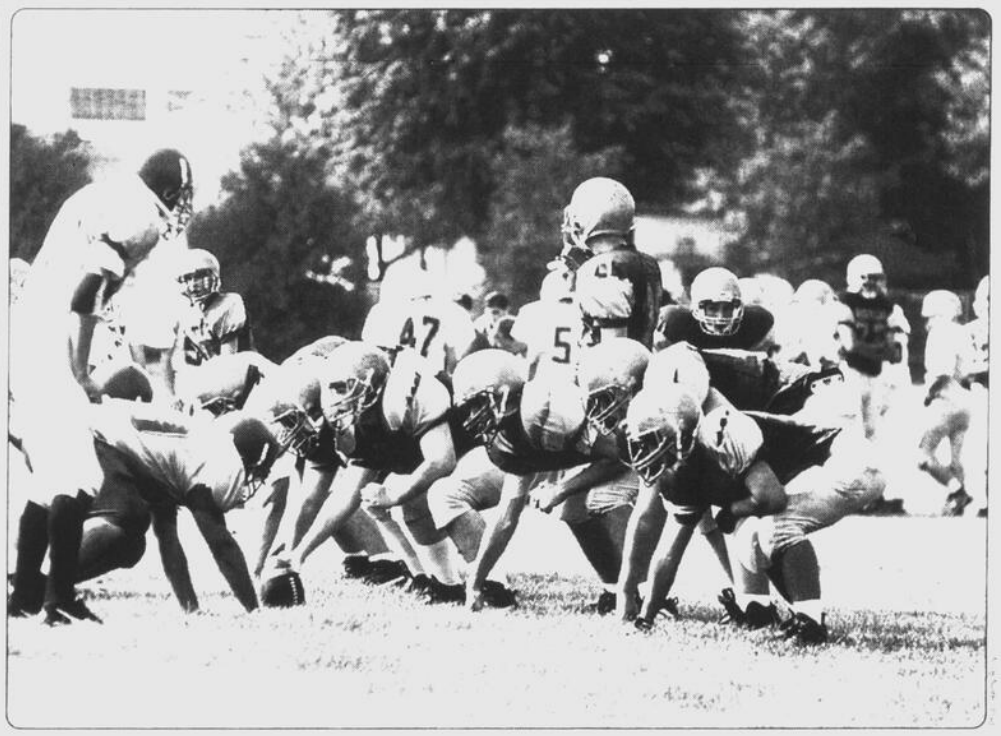

Les équipes juvéniles et benjamines entreprennent leur saison régulière ce week-end.

FLAG-FOOTBALL

Bon départ des Géants

L'équipe féminine de flag-football du cégep de Saint-Jean a bien entrepris sa saison régulière avec une victoire de 27 à 25 dimanche au collège Édouard-Montpetit.

Tirant de l'arrière 18 à 13 à la mi-temps, les Géants ont dominé la deuxième demie 14 à 7. Cynthia Macaluso a réussi deux touchés et une transformation, alors que Mélissa Raymond et Andréanne Couture ajoutaient chacun un majeur. Heidi Asnong a complété le pointage avec un converti.

Dirigée par Stéphane Bourgea, qui succède à Éric Léger, l'équipe féminine compte sept recrues et deux qui font un retour après une année d'absence.

Les Géants ouvriront leur saison locale dimanche à 9h30 en recevant la visite de Vanier. Puis, le 21 septembre, ils joueront à John-Abbott. ■

CLUB DE GOLF DE FARNHAM

Festival de prix d'automne

du lundi au jeudi (sauf jours fériés) 25$*

en tout temps après 14 h 18$*

* Taxes incluses

Abonnement saison 2002 disponible maintenant!

À Seulement 15 minutes de chez vous! Tél. sans frais

Réservation 4 jours à l'avance! 1-877-293-3164

068826-1c15-m

LA SAISON RÉGULIÈRE DÉBUTE

Chevaliers: dominants à Warwick, dominés au Colisée

RICHARD HAMEL

Les Chevaliers de Saint-Jean ont montré leurs deux visages en ce premier week-end de la nouvelle saison de la Ligue junior AAA du Québec. Après avoir dominé le Titan de Warwick vendredi, la troupe de Marc Raymond a trébuché devant ses partisans dimanche.

«À Warwick, on a dominé de A à Z. On était constamment les premiers sur la rondelle, on a créé du trafic devant les buts, bref les gars ont respecté le plan de match à la perfection. On a été parfait dans tous les aspects de la partie», révèle l'entraîneur-chef.

Après une première période sans but, les Chevaliers se sont mis en mode offensif dès le début de la période médiane. Karl Chassé a brisé la glace avec l'aide de Guillaume Richard. En milieu d'engagement, Kevin Lagacé a doublé l'avance sur des passes de Jean-François Bourassa et Guillaume Martel.

Chassé est revenu à la charge avec un but en avantage numérique sur des aides de Lagacé et Paul-André Letarte-Fortin. Après un but du Titan, Alexandre Gosselin a répliqué avec la complicité de Marc Robert.

En début de troisième, Bourassa sur une passe du défenseur François Jean, a

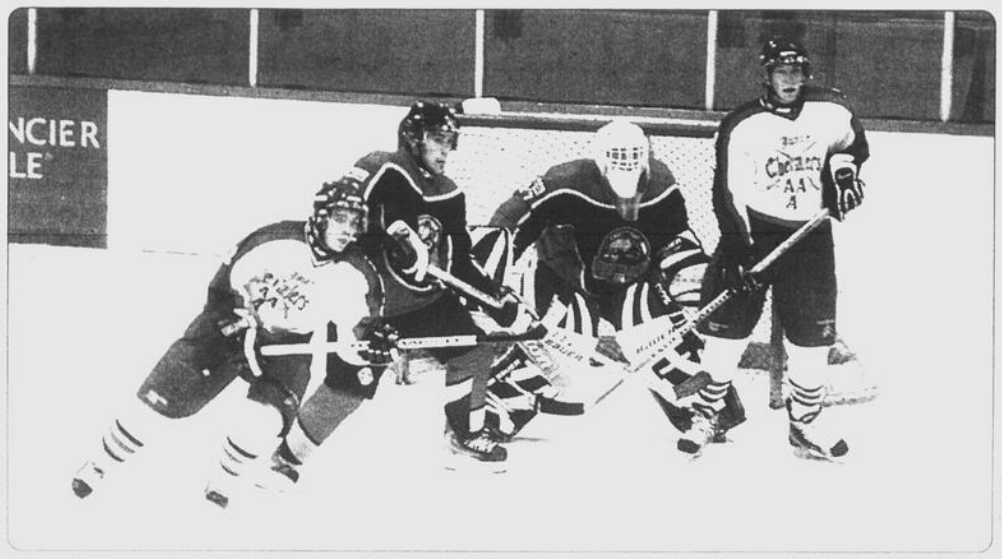

Les Chevaliers ont encaissé un revers de 7 à 2 dimanche au Colisée contre les Frontaliers de Coaticook.

confirmé la première victoire des Chevaliers. Le gardien Jonathan Leclerc, qui a repoussé 31 rondelles, a repris là où il avait laissé la saison dernière. Les Johannais ont dirigé 25 tirs en direction de David Landry.

DÉFAITE

Dimanche après-midi, les Frontaliers de Coaticook sont venus gâcher l'ouverture officielle de la saison au Colisée Isabelle-Brasseur, surclassant les Chevaliers 7 à 2.

Les visiteurs ont pris les devants 3 à 0 en première période. En deuxième, Paul-André Letarte-Fortin a inscrit son premier en avantage numérique sur des aides de François Jean et Yan Locas. Les Frontaliers ont répliqué pour faire 4 à 1.

En troisième, après un autre but de Coaticook, le gardien Jonathan Leclerc a cédé sa place à Martin Bricault. Marc Robert a rapproché les siens à 5 à 2, mais les Frontaliers ont concrétisé leur victoire avec deux autres filets. Ils ont aussi dominé 38-26 au chapitre des tirs au but.

«Devant leurs partisans, les gars ont peut-être tenté d'en faire plus. Ils ont mis un peu trop de fantaisie. Ils se sont mis de la pression inutilement», affirme Marc Raymond.

Cela dit, M. Raymond a vu de belles choses lors de ce premier week-end et se dit convaincu que son équipe rebondira. «On a une belle équipe de hockey. Le talent est là. On doit continuer à travailler et à s'imposer à l'attaque. Il faut marquer des buts, c'est notre force».

AU COLISÉE

Les Chevaliers passeront leur prochain week-end à domicile. Ils accueillent les Cobras de La Plaine vendredi à 19h30 puis le Collège Français de Longueuil dimanche à 15h35.

Par la suite, ils recevront les Condors de Kahnawake le vendredi 21 septembre avant d'affronter les Élites à Valleyfield le 23 septembre.

BÉNÉVOLES

Mentionnons en terminant que les Chevaliers sont à la recherche de bénévoles pour la vente de billets à l'entrée et pour la sécurité lors des matchs locaux. Les intéressés peuvent contacter Fernand ou Reine Brassard au 346-5254. ■

L'ÉQUIPE JUNIOR AA REÇOIT SAINT-HUBERT MERCREDI À IBERVILLE

Prédateurs: encore quelques points d'interrogation

RICHARD HAMEL

L'édition 2001-2002 des Prédateurs d'Iberville commence à prendre forme. Après le match de mercredi soir au Palladium contre les Gouverneurs de Saint-Hubert, les entraîneurs effectueront les dernières coupures.

Le long camp d'entraînement s'est poursuivi la semaine dernière, avec entre autres des matchs hors-concours à Waterloo vendredi et à Joliette dimanche. Dans le premier affrontement, les Prédateurs ont subi un revers de 6 à 4 contre cette équipe junior BB. «On a terminé le match avec six attaquants et quatre défenseurs. On menait 4 à 3 à un certain moment, mais le peu d'effectifs nous a fait mal. Par contre, à Joliette, on a joué du bon hockey», mentionne l'entraîneur-chef, Stéphane Boyer.

Les Prédateurs perdaient 3 à 2 avant d'inscrire cinq buts sans riposte. Le gardien Philippe Ouellette, qui a concédé les trois buts, a cédé sa place à David Viens. «On a confirmé un poste de gardien à David Viens. On va décider en fin de semaine qui aura l'autre poste».

Ce sera Philippe Ouellette ou François Graveline. Ce dernier, qui entreprenait le camp hier (mardi) aura la chance de se faire valoir vendredi à Iberville contre les Broncos de Brossard. «Parce que Graveline n'a pu participer au camp avant, on fait une exception. Le sort des gardiens sera connu après les deux matchs de la fin de semaine».

En défensive, Hugo Deland, Carl Vincelette et Philippe Bessette peuvent dormir tranquille. Matthew Cunningham et Steve McLean devraient rester, peut-être aussi Martin Trahan, un joueur de 19 ans.

À l'attaque, François Foisy, Dominic Desmarais, Éric Laurendeau, Charles Normandin, Dominic Lapensée, Yannick Beauregard, Sébastien Pétrin, Jean-Nicolas Lacasse ont leur place, tout comme Jason Vachon.

En ce qui concerne le vétéran Charles Fortin, il ne sera pas un des joueurs par-

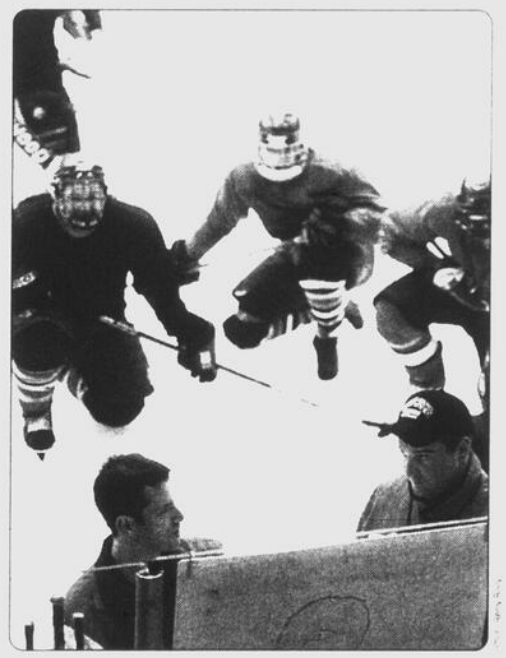

Les Prédateurs se préparent à affronter les Gouverneurs de Saint-Hubert mercredi au Palladium d'Iberville.

tants, selon Stéphane Boyer. «On ne sait pas encore si on va le signer. C'est la même chose pour Sébastien Laberge et Steve Bossé».

M. Boyer n'a pas confirmé un poste à Jonathan Gauvin, un autre 20 ans. Par contre, Jonathan Boulais, qui demeure à Ottawa, fera partie de la liste des 25 joueurs. Cette liste sera valide jusqu'au 10 janvier 2002. Après cette date, elle devra être réduite à 21.

Deux joueurs de 19 ans signeront comme réservistes, soit Alexandre Fournier et Jean-François Dumont. Ils évolueront au junior A à Saint-Jean.

À VENIR

Lundi soir, les Prédateurs étaient à Saint-Hubert. Les deux mêmes équipes croisent le fer mercredi à 20 heures au Palladium. Vendredi, ce sera au tour des Broncos de visiter les Prédateurs, alors que dimanche, les deux formations se retrouveront à Brossard. Ce sera le dernier match hors-concours. La saison régulière débutera le 3 octobre. ■

Mario Gosselin enseigne aux jeunes à Napierville

L'ex-gardien de but des Nordiques de Québec, Mario Gosselin, était de passage au Centre sportif régional Louis-Cyr de Napierville où il a prodigué de précieux conseils aux jeunes hockeyeurs de la région qui ont pris part à son École de hockey, du 22 au 26 août. D'une durée de cinq jours, l'école réunissait 50 joueurs âgés de 5 à 12 ans pendant la journée, alors qu'en soirée, 25 joueurs de 7 à 14 ans participaient à l'école de «power skating». Cette activité, qui était offerte aux joueurs du Hockey mineur de Beaujeu, accueillait également quelques joueurs de l'extérieur. Une nouvelle session de «power skating» sera offerte du 2 au 4 janvier 2002 au Centre sportif Louis-Cyr. Les intéressés peuvent s'inscrire en communiquant avec Benoit Potvin au 347-2836 ou Normand Poissant au 245-7523. ■

Photo: Julien Dor

LE JOHANNAIS ÉTABLIT UN RECORD DU MONDE AU 200 MÈTRES

Sébastien Larochelle remporte deux médailles d'or aux Jeux mondiaux des greffés au Japon

RICHARD HAMEL

Sébastien Larochelle a fait les choses en grand aux Jeux mondiaux des greffés à la fin du mois d'août à Kobe au Japon. Le Johannais est revenu avec deux médailles d'or au cou et surtout avec une bonne dose d'encouragement.

L'athlète, qui a subi une transplantation rénale il y a quatorze mois, souhaitait à tout le moins monter sur le podium aux épreuves des 100 et 200 mètres. Il ne pensait toutefois pas de décrocher deux fois l'or. «Je me sentais bien lors des qualifications. J'ai même réussi mon meilleur temps de l'année avec un 11:47. J'ai finalement gagné avec un temps de 11:27», précise-t-il. Au 200 mètres, il a aussi été le plus rapide avec un chrono de 23:37. Sébastien Larochelle a du même coup établi un record du monde, abaissant la meilleure marque qui était de 23:45. «Ma conjointe, Roseline Trudeau, m'a beaucoup aidé en me donnant des massages avant les courses».

Une cinquantaine d'athlètes greffés, dont quatre Québécois, ont participé aux épreuves. Pierre Lazare de Granby, qui a subi une transplantation d'un coeur, a récolté l'argent aux 100 et 200 mètres.

Sébastien Larochelle avait quitté Montréal le 25 août pour Osaka, en passant par Los Angeles. Après 18 heures de vol, il est finalement arrivé au Japon où il a consacré ses deux premières journées à visiter le pays, notamment les temples à Kyoto. «J'ai relaxé en arrivant. Je voulais garder mon énergie pour les courses. Je ne me suis pas entraîné».

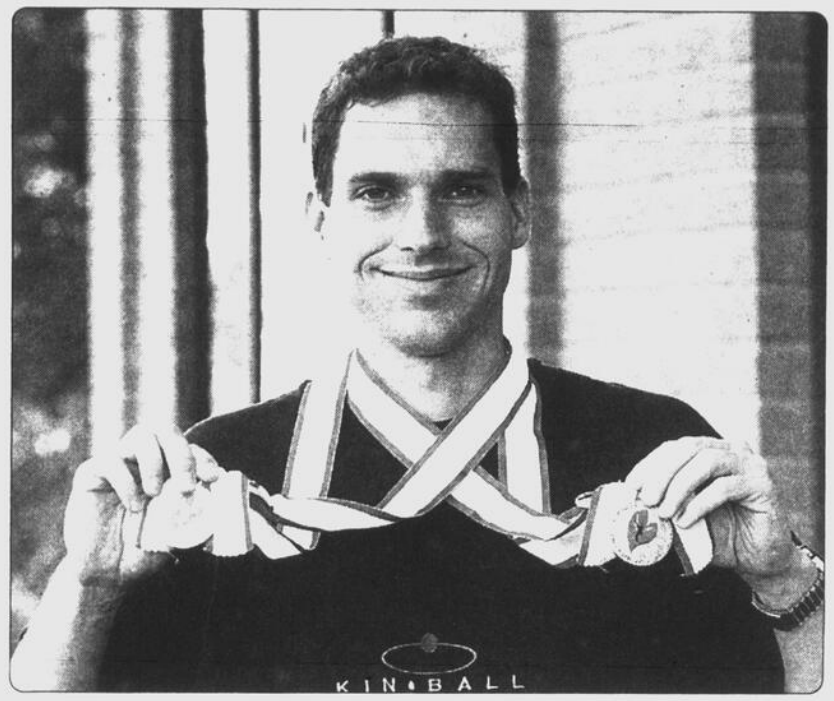

Sébastien Larochelle a remporté deux médailles d'or aux Jeux mondiaux des greffés à Kobe au Japon.

L'épreuve du 100 mètres a eu lieu le 31 août, celle du 200 mètres le lendemain. «Un des moments forts a été la cérémonie d'ouverture où des familles de donneurs d'organes ont défilé. En plus de permettre à des athlètes qui ont subi une greffe de participer à des compétitions, les Jeux mondiaux visent à sensibiliser le public aux dons d'organes. Il s'agit d'une belle promotion».

Pour défrayer son voyage, Sébastien Larochelle a pu compter sur l'aide financière de quelques organismes et entreprises qu'il voudrait remercier (Fraternité des policiers de Saint-Jean, PSP, Gestion Lemaire, Yves Roy et Rondeau Pontiac Buick).

Nommé athlète de l'année à l'Université de Sherbrooke en 1996, Sébastien Larochelle avait mis fin à sa carrière athlétique à cause de problèmes de santé. Son médecin lui avait appris qu'il était atteint de la maladie de Berger, qui se manifeste par un dérèglement du système immunitaire faisant en sorte de détruire les reins à petit feu.

Après deux ans et demi de dialyse, les médecins ont trouvé un donneur compatible à Sébastien Larochelle. Il subit avec succès une greffe d'un rein, le 26 juin 2000 au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Quelques mois plus tard, il a repris progressivement l'entraînement sur la piste d'athlétisme Pierre-Larose.

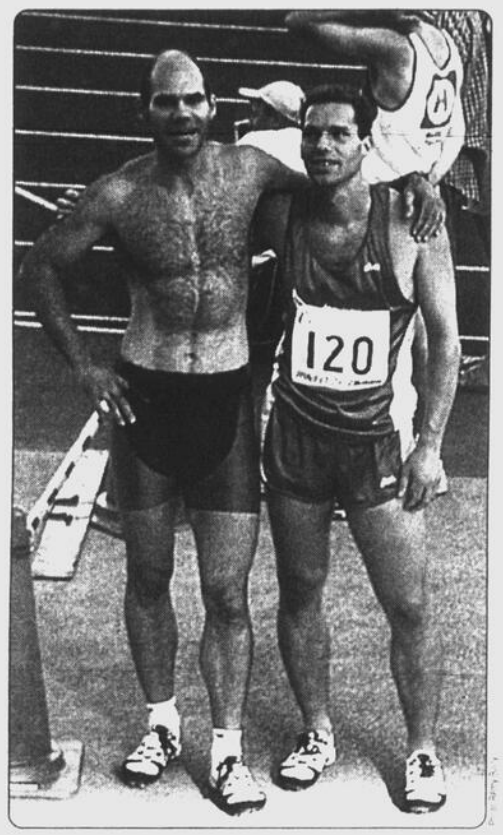

Les médaillés d'or et d'argent: Sébastien Larochelle et Pierre Lazare.

Au cours des prochains mois, il entend poursuivre ses entraînements et participer à d'autres compétitions. Il promet de défendre son titre aux prochains Jeux mondiaux des greffés en juillet 2003 en France. ■

TRIATHLON

Les soeurs Provost brillent en Ontario

Une semaine seulement après être montées sur le podium au Championnat du Québec à Trois-Rivières, Ariane et Caroline Provost de Saint-Luc ont impressionné au triathlon «Kids of Steel» disputé à Ottawa.

Ariane a gagné de façon convaincante chez les 7-8 ans, une catégorie qui regroupait pas moins de 108 participantes. Avec un temps de 13 minutes et 33 secondes, elle n'a été dépassée que par deux garçons. Elle a donc raflé la médaille d'or ainsi que la plaque «Nesbitt Burns Timex Iron Kids» pour sa performance.

Chez les 9-10 ans, 112 jeunes ont pris le départ. Caroline, qui parcourait pour la première fois les distances ontariennes plus longues soit, 100 mètres de nage, 5 kilomètres de vélo et 1 kilomètre de course n'a pas semblé intimidé par ce nouveau défi. L'aînée des deux soeurs s'est taillée une place dans le peloton de tête avec un chrono de 18 minutes et 8 secondes. Deuxième chez les filles à seulement sep secondes de Sandra Boocock la gagnante et avec plus de deux minutes d'avance sur la troisième elle n'a, elle aussi, été devancée que par deux garçons.

Caroline Provost a connu un été de rêve sur la scène du triathlon.

Son père, Christian Provost, souligne qu'une épreuve de triathlon, en plus d'être exigeante physiquement dans trois disciplines différentes (natation-vélo-course), comporte plusieurs facteurs qui rendent chaque compétition empreinte de surprises et de rebondissements.

La désignation du corridor de natation, la position du vélo dans la zone de transition peuvent avantager ou désavantager un athlète, la température de l'eau et de l'air, la configuration du parcours de vélo, etc. peuvent beaucoup varier et ont une grande influence chez les triathlètes. Ajoutons à cela les problèmes mécaniques, les accrochages et l'engorgement sur les différents parcours qui provoquent des rebondissements inattendus.

Le tableau de Caroline Provost en 2001 est pour le moins impressionnant: médaillée dans cette triple discipline, championne du Québec, gagnante de la Coupe du Québec, première québécoise de sa catégorie au Championnat de l'Est du Canada et deuxième au Championnat canadien, première aux triathlons de Joliette, Jonquière, Lévis et Trois-Rivières, deuxième à Drummondville et Magog et enfin troisième à Hull. La jeune lucoise n'a jamais raté un podium.

L'étudiante de sixième année à l'école J.-A.-Bélanger de Saint-Jean a également récolté des honneurs en natation, décrochant deux médailles d'or (50 mètres papillon et 200 mètres relais quatre nages) aux Jeux du Québec à Lachine. Plus tôt cet été, elle avait obtenu des médailles d'or et de bronze (50 mètres papillon et 50 mètres dos) aux finales régionales de la Rive-Sud tenue à Chambly. Bref, un été de rêve pour Caroline Provost. ■

Dernière chance pour s'inscrire

Le Club de natation du Haut-Richelieu tient une séance supplémentaire d'inscription le jeudi 13 septembre de 19 heures à 20h30 à la piscine du Complexe sportif Claude-Raymond. L'équipe du CNHR est sous la direction de France Latendresse, entraîneur adjoint de l'équipe du Québec aux Jeux du Canada tenus dernièrement à London. Puis, aux Jeux du Québec de Lachine, le club était représenté par treize nageurs sur l'équipe de la Rive-Sud. Les jeunes intéressés à joindre le groupe peuvent se présenter à la séance jeudi ou encore téléphoner au 359-1872. ■

BASEBALL SENIOR

Le Dynamique en demi-finale

RICHARD HAMEL

Contre toute attente, le Dynamique de Saint-Jean s'est qualifié pour les demi-finales de la Ligue de baseball senior métropolitain. Malgré leurs trois petites victoires en 30 matchs au calendrier régulier, ils ont renversé tous les calculs pour franchir la première ronde.

Au tournoi à la ronde, le Dynamique a inscrit deux gains en quatre parties, dont un face aux Associés de Laval, champions incontestés de la saison régulière. Une défaite et c'était la fin pour les Johannais.

L'entraîneur-chef, Christian Turcotte, a sorti un lapin de son chapeau, confiant la lourde tâche d'affronter les frappeurs des Associés à Richard Martin. Ce dernier, qui n'avait pas lancé depuis sept ans, a tenu les cogneurs lavallois hors d'équilibre durant tout le match avec ses balles à effets. Sa défensive l'a bien supporté avec quatre doubles-jeux.

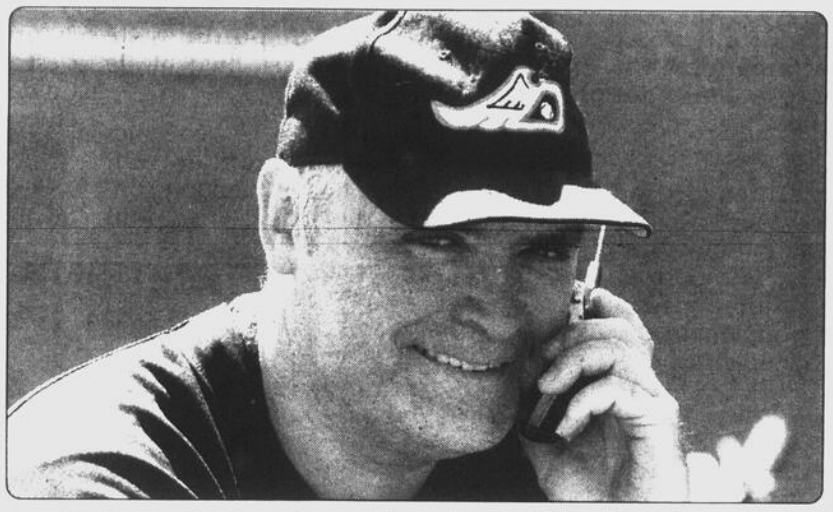

Les joueurs du Dynamique ont bien répondu à l'appel lancé par leur entraîneur-chef Christian Turcotte.

DEMI-FINALE

Ce gain inespéré a propulsé le Dynamique en demi-finale face aux Associés de Laval. Dans le premier duel, le lanceur des Associés, Yves Lévesque, a perdu son match sans point ni coup sûr en septième alors que Stéphane Thibodeau a frappé un simple.

Thibodeau a également bien fait au monticule, espaçant sept coups sûrs, dont un circuit. La défensive a été alerte avec deux doubles-jeux. «On a bien joué, mais on affrontait un excellent lanceur. On avait une chance de marquer des points, mais Éric Passarelli a refusé d'effectuer un amorti pour faire avancer notre coureur. C'est décevant de sa part et ses jours sont comptés avec l'équipe...», affirme Christian Turcotte.

La série trois de cinq se poursuivait hier et le troisième match aura lieu jeudi à Laval. Si nécessaire, la quatrième rencontre sera présentée dimanche soir au stade Richard-Lafontaine.

CHAMPIONNATS CANADIENS

Un mot sur les Championnats canadiens tenus il y a quelques semaines dans la région de Halifax. Les étoiles de la Ligue de baseball senior métropolitain ont compilé une fiche de deux victoires et deux revers en ronde préliminaire pour se classer au cinquième rang, ratant la ronde éliminatoire.

«On est déçu de notre classement. On aurait espérer une meilleure performance», souligne Christian Turcotte, co-entraîneur avec Daniel Bélisle. La médaille d'or est allée au Nouveau-Brunswick, l'argent à l'équipe de Darmouth en Nouvelle-Écosse et le bronze à la Colombie-Britannique. ■

Frédéric St-Denis et Mathieu Gingras ont aidé le Québec à rafler la médaille d'or au Championnat canadien de baseball.

CHAMPIONNAT CANADIEN

La médaille d'or pour l'équipe bantam

RICHARD HAMEL

L'équipe bantam du Québec a remporté la médaille d'or au Championnat canadien de baseball tenus à Windsor en Ontario. Deux jeunes de la région, Frédéric St-Denis et Mathieu Gingras y participaient.

Les Québécois ont blanchi le Manitoba 10 à 0 en finale pour mettre la main sur le titre. Le lanceur Nicolas Bleau a fait les choses en grand en lançant un match sans point ni coup sûr. Frédéric St-Denis, premier frappeur de l'alignement, a été un rouage important dans cette victoire avec un simple et un double en trois présences, en plus de marquer deux points.

Lors du premier match du tournoi, le Québec avait également blanchi le Manitoba 4 à 0. Mathieu Gingras d'Iberville a brillé au monticule en retirant sept frappeurs sur trois prises en cinq manches de travail. Il n'a accordé que trois coups sûrs pour obtenir la victoire et le titre de joueur du match. De son côté, Frédéric St-Denis a été blanchi en trois présences, mais a marqué un point.

Cependant, l'arrêt-court de Saint-Alexandre s'est repris à la partie suivante avec une performance de quatre coups sûrs dont un circuit en cinq apparitions au bâton dans un gain de 13 à 3 du Québec sur la Nouvelle-Écosse.

Le Québec a par la suite vaincu le Nouveau-Brunswick 6 à 1. Mathieu Gingras et Nicolas Dupuis ont uni leurs efforts en limitant les frappeurs adverses à cinq coups sûrs. L'équipe québécoise a perdu son dernier match de la ronde préliminaire, subissant un cuisant revers de 12 à 1 contre l'Ontario.

En demi-finale, le Québec a eu raison de la Colombie-Britannique 12 à 2. Frédéric St-Denis a par contre connu une journée difficile avec trois retraits sur des prises en quatre présences. ■

Au Festival T-Ball

Plus de 200 joueurs ont participé au troisième Festival T-Ball atome de Saint-Alexandre. Ces jeunes de 5 à 10 ans, provenant de plusieurs municipalités de la région et de l'extérieur, ont pu démontrer leur talent en plus de s'amuser dans les jeux d'habileté, structures gonflables, etc. Au total, seize équipes ont pris part aux quatre journées d'activités. Les organisateurs ont remis médailles, chandails et plusieurs prix. Cet événement, indique l'organisateur André Chartier, sert également à promouvoir le sport et à inciter les jeunes à participer à la prochaine saison. Il souligne en terminant l'implication des 45 bénévoles et la collaboration des commanditaires. Sur la photo, l'équipe commanditée par B. Frégeau & fils de Saint-Alexandre, représentée Maxime Frégeau, en compagnie de Luc Robitaille, Luc Tétreault et André Chartier. ■

L'équipe du Pro du service, représentée par Robert Charbonneau.

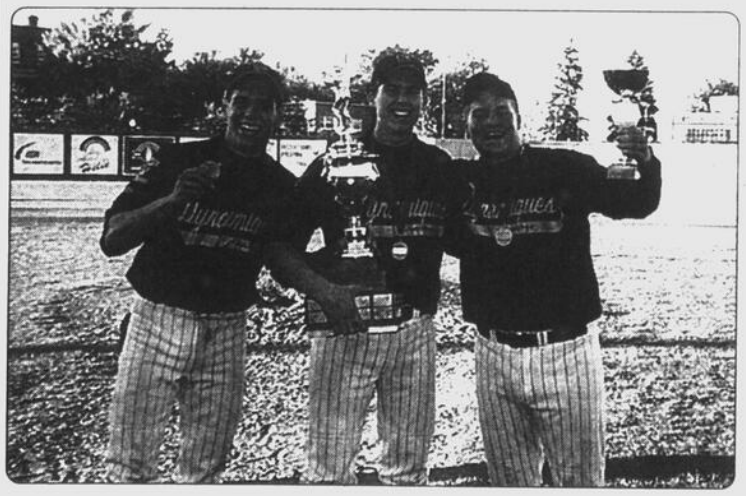

Belles performances

Quatre joueurs issus de l'Association de baseball élite du Haut-Richelieu ont aidé la Rive-Sud à remporter les grands honneurs du tournoi de fin de saison du réseau de développement midget AAA de Baseball Québec lors du week-end de la fête du Travail à Trois-Rivières. Sébastien Desnoyers, Philippe Grégoire, Shawn Bruneau et Guyaume Gosselin (absent de la photo) s'alignaient avec les Dynamiques du collège Charles-Lemoyne, représentants de la Rive-Sud. Cette équipe a eu raison des porte-couleurs de Québec 6 à 2 en finale. Philippe Grégoire a été le lanceur gagnant, alors que Shawn Bruneau fut nommé le joueur offensif du tournoi avec une moyenne de .500. Un autre joueur provenant du Haut-Richelieu, Manuel Charbonneau, y participait comme membre des Bombardiers de Sherbrooke, représentants de l'Estrie. ■

DIMANCHE À SAINT-JEAN

L'avenir du soccer passe par le colloque

RICHARD HAMEL

Ça va discuter fort de soccer dimanche à Saint-Jean. Les organisations espèrent du moins qu'un consensus se dégagera du colloque pour qu'enfin elles jettent les bases d'une fusion en 2002.

Les présidents des ligues de soccer mineur de Saint-Jean (François Moreau), d'Iberville (Patrick Phaneuf) et de Saint-Luc (André Cliche) de même que le président du club de soccer le Celtix du Haut-Richelieu (Rodrigo Pinochet) mèneront la discussion lors du colloque «Jouons ensemble» le dimanche 16 septembre de 8h45 à midi au Centre culturel Fernand-Charest.

Une cinquantaine de personnes sont attendues à cet événement qui vise à établir des objectifs bien précis pour l'avenir du soccer dans la région. «On va brasser des idées. L'important, c'est d'aller chercher des informations. On doit connaître la volonté de tous pour savoir dans quelle direction il faut aller», indique François Moreau.

Le colloque sera présider par Me Michael Larivière. Tour à tour les présidents des différentes organisations prendront la parole pour dresser un portrait actuel et exprimer leur position quant à une fusion possible, regroupement qui avait finalement avorté l'an dernier.

Des ateliers porteront sur les volets compétitif, récréatif et administratif. Une période de questions et une plénière suivront.

Le grand projet de la fusion laisse des points d'interrogation sur lesquels les représentants des organisations débattront. On parle notamment des frais pour les non-résidents, la quantité et la qualité des terrains disponibles, le dossier du sports-études et, bien sûr, le financement.

«Il ne faut pas se cacher, les bénévoles sont rares et ceux qui restent doivent consacrer plusieurs heures. On doit songer à une forme de permanence pour assurer la gestion du sport. Le soccer, c'est 2200 jeunes dans le Haut-Richelieu. Ça demande beaucoup de planification et les bénévoles sont à bout de souffle», lance M. Moreau.

Le colloque devrait prendre fin autour de midi. ■

La région compte quelque 2200 joueurs de soccer.

SOCCER SENIOR

L'Élite termine en cinquième position

RICHARD HAMEL

Le Celtix Élite a complété sa saison régulière par un match nul de 1 à 1, ce qui lui vaut le cinquième rang du classement de deuxième division de la Ligue de soccer élite du Québec. Avec une victoire, la troupe de Christophe Dutarte aurait pu terminer troisième.

Mais la saison se termine tout de même sur une note positive, après un début de campagne médiocre. Le Celtix a réussi à maintenir une fiche supérieure à .500 avec huit gains, six revers et deux verdicts nuls pour 26 points. Les Conquérants de Laval, qui ont raflé le championnat avec 32 points, sont promus en première division provinciale en 2002.

L'Élite a fait match 1 à 1 avec le Lusitano grâce à un but d'Arnaud Alriq. Le Celtix se prépare déjà à la prochaine saison intérieure dans la Ligue de soccer de la Rive-Sud.

ESPOIR

En première division de la Ligue de soccer de la Montérégie, le Celtix Espoir complète son calendrier régulier vendredi en recevant Longueuil à 21 heures au terrain Claude-Raymond.

La troupe de Roger McDuff a joué pour .500 lors de ses trois derniers affrontements. Après un revers de 2 à 1 aux mains du Club de soccer de la Voie maritime (but de Marc McDuff), le Celtix a gagné par forfait contre le Spartak de Saint-Luc. Un manque d'effectifs a causé la perte des Luçois.

Puis, dimanche, l'Espoir est allé arracher un verdict nul de 2 à 2 au Cité-Foot à Saint-Hubert, qui bataille pour le premier rang avec les Canonniers de Longueuil et les Citadins du Club de soccer de la Vallée du Richelieu.

Marc McDuff avait donné les devants au Celtix, mais les locaux ont répliqué avec deux buts. En fin de match, Roland Obiang-Ovelo a créé l'égalité pour procurer un premier verdict nul aux Johannais qui ont également cinq victoires et dix défaites, au huitième rang sur dix équipes.

VÉTÉRANS

De leur côté, les Vétérans ont glissé au cinquième rang du classement avec deux matchs nuls et deux revers à leurs quatre derniers affrontements. Au cours de cette séquence, ils n'ont inscrit que deux buts.

En Coupe du Québec, le Celtix est venu bien près de causer la surprise de l'année face au Gerpro de Brossard. Après avoir soutiré un verdict nul de 3 à 3 au match aller, les Vétérans ont finalement perdu 2 à 1 en allouant deux buts en fin de match. Esterlin Émile avait donné les devants aux siens sur un coup franc.

FÉMININ

Chez les filles, le Celtix complète sa saison régulière mardi à Longueuil face aux Patriotes. À ses deux derniers matchs, la troupe d'Alex-Raymond Maguisset a livré un verdict nul de 2 à 2 avec le Club de soccer de la Voie maritime, grâce à des buts de Catherine Michaud et Annie Papineau, puis a bafoué Boucherville 5 à 1. Annie Papineau a dirigé l'attaque avec trois buts, les autres allant à Évelyne Cardin et Geneviève Bouchard. Le Celtix partageait la tête du classement avec le Zorino de Sainte-Julie.

JUVÉNILES

Chez les équipes juvéniles, le U-9 masculin a complété sa saison avec une fiche de deux victoires, neuf défaites et un match nul, au dernier rang du classement.

Le U-10 masculin A a pris le septième rang sur huit équipes avec un bilan de deux gains, sept revers et un verdict nul, alors le U-10 masculin AA a récolté quatre victoires pour se maintenir au milieu du classement.

De son côté, le U-11 féminin a remporté son dernier match, 4 à 1 aux dépens de Saint-Lambert. Catherine Dubois, Joanie Leavey-Lussier, Stéphanie Boucher et Catherine Ménard ont marqué pour le Celtix, qui a complété sa saison avec une fiche de cinq triomphes, huit échecs et un match nul, au quatrième rang.

Le U-12 masculin a gagné son deuxième match de la saison, 3 à 0 contre Varennes, grâce à des buts de Nicolas Selmay, Patrick Riendeau et Philippe Greffe. Le Celtix termine néanmoins au dernier rang avec douze revers et un match nul.

Le U-13 masculin a connu une excellente saison avec une fiche de dix victoires, trois défaites et trois matchs nuls, au sommet du classement. Les jeunes ont terminé le calendrier régulier sur une belle note avec des gains de 3 à 1 sur Brossard grâce à des buts de François Bureau, Vincent Lévesque et Mickael Ménard et de 7 à 0 sur le Club de soccer de la Voie maritime. Jordi Lamarre (deux), Olivier Marchesseault (deux), Mickael Ménard, Simon Campeau et Clinton D'Souza ont inscrit les filets.

Belle saison aussi pour le U-14 féminin qui a raflé le titre avec onze victoires lors de ses quatorze première parties, n'accordant que quinze buts. ■

Le Club de golf de St-Jean couronne ses champions

Le Club de golf de Saint-Jean tenait son championnat annuel durant le week-end de la fête du Travail. La pluie du samedi a forcé les organisateurs à jouer deux rondes dimanche et lundi.

Chez les hommes, 160 membres étaient inscrits et 132 ont terminé, alors que chez les femmes, 32 ont complété le tournoi sur 46 inscriptions. Au souper lundi soir, ils étaient plus de 200.

Dans la classe A (0-5 handicap), Marc-André Thibodeau a raflé les grands honneurs avec des rondes de 71 et 72, un coup devant Luc Papineau. Les deux golfeurs étaient à égalité après les 35 premiers trous. Au pointage net, Jacquelin Bergeron a remporté la victoire avec un cumulatif de 138.

Dans la classe AA (6 à 10 handicap), Martin Choinière a signé des cartes de 76 et 78, un coup de mieux que Claude Couillard. Ce dernier a obtenu le meilleur pointage net (135).

Le capitaine Michel Boivin félicite le vainqueur dans la classe A, Marc-André Thibodeau.

Raymonde Ouimet, capitaine, remet les honneurs à Céline Gamache, gagnante dans la classe B.

Le vainqueur dans la classe B, Jean-Claude Deneault, entouré du capitaine Michel Boivin et du président, François Tremblay.

Dans la classe B (11-14 handicap), Jean-Claude Deneault a réussi un doublé avec un cumulatif de 160 (83 et 77) et un pointage net de 138. Rick DiTomasso et Alain Maurice ont tous les deux joué 163.

Dans la classe BB (15-18 handicap), Pierre Chevron a remporté la victoire avec deux rondes de 82, quatre coups devant Georges Savoy. Il a également gagné au pointage net avec 134. Enfin, dans la classe C (handicap de 19 et plus), Luc Bujold a joué 90 et 91, un coup devant Germain Boudreau et Paul Desmarais. Au pointage net, la victoire est allée à Michel Gagnon (137). Chez les juniors, Nicolas Archambault a été le meilleur.

Chez les femmes, Lucie Lebeau (A), Céline Gamache (B), Jeannette Trépanier (C) et Noémie Roux (junior) ont remporté les grands honneurs. ■

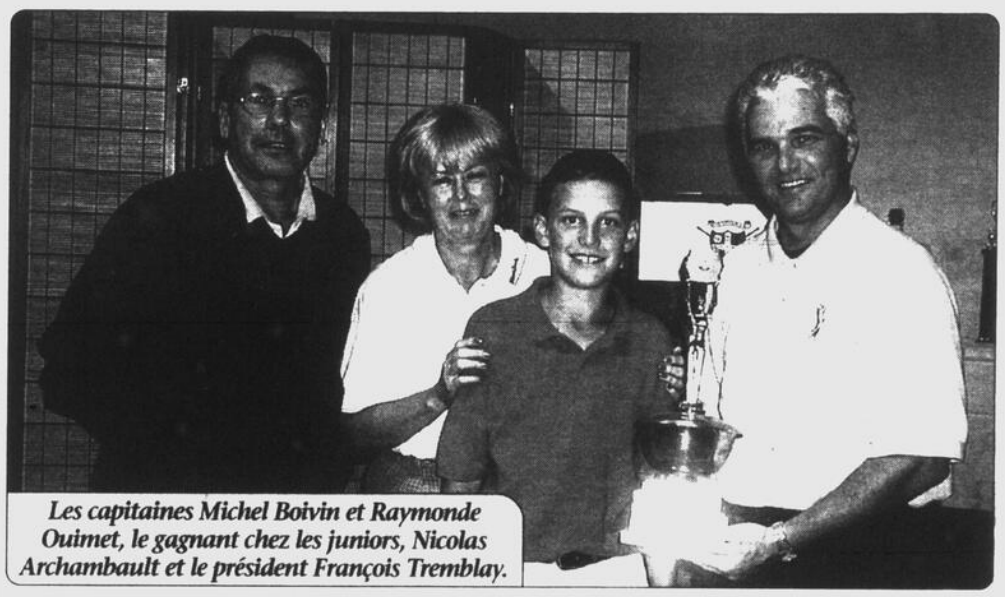

Les capitaines Michel Boivin et Raymonde Ouimet, le gagnant chez les juniors, Nicolas Archambault et le président François Tremblay.

François Tremblay, président et Raymonde Ouimet, capitaine, entourent Lucie Lebeau, gagnante dans la classe A.

Les capitaines Michel Boivin et Raymonde Ouimet, Noémie Roux, gagnante chez les juniors et François Tremblay, président.

CHASSE ET PÊCHE

Week-end de pêche à la ouananiche

ANDRÉ ST-PIERRE

Vendredi dernier, je partais direction Lac Memphrémagog à la recherche d'un poisson qui sait se faire respecter: la ouananiche, du nom indien, montagnais: ouanan-saumon. S'il a choisi de vivre principalement dans les eaux du Lac Saint-Jean, il est aussi présent plus près de nous, dans le Lac Memphrémagog. À défaut de trouver le monstre, on peut y trouver la ouananiche en assez grand nombre! Le Lac Memphrémagog offre un bon potentiel, ayant une grande superficie et une profondeur permettant à la ouananiche de se développer rapidement, sans oublier la présence de poissons-appâts tel que l'éperlan de lac que la ouananiche avale goulûment.

Je couchais dans une auberge à Georgeville et le lendemain matin, le soleil ne s'était pas encore levé, que mon moteur hors-bord ronronnait déjà. J'étais fin prêt pour aller taquiner la ouananiche. La compagnie «Arc-en-ciel» m'avait envoyé des petits leurres à tester pour ce type de pêche. Ces leurres avaient 2 1/4 pouces de longueur et étaient munis d'un hameçon de marque «Gamakatsu». Ces hameçons ont la réputation de bien ferrer les poissons. Je descendais mon premier «down rigger» à une profondeur de 50 pieds en utilisant la cuillère «truite arc-en-ciel avec dos rosé». Je stabilisais mon embarcation à 2.2 milles à l'heure. André, mon compagnon de pêche m'aidait à installer mon deuxième «down rigger et la cuillère employée était «truite arc-en-ciel» avec dos argenté cette fois.

Au bout de 15 minutes seulement, une première attaque venait déclencher le «down rigger» numéro 1. Je commençais alors à récupérer en douceur car je savais qu'il s'agissait bien d'une ouananiche. Ma ligne montait à la surface à une vitesse fulgurante. Un premier saut, un deuxième saut et je me dis en la voyant sortir de l'eau que celle-ci faisait bien 3 à 4 livres sans problème. Au dernier saut, la ouananiche m'avait déjoué. On peut dire qu'elle m'avait fait faux bond! Nous avons donc replacé le «down rigger» et la deuxième attaque fut la bonne. En fait, il a eu plusieurs attaques mais nous avons fait aussi plusieurs remises à l'eau car il s'agissait d'un film tourné pour la télévision, le but n'étant pas de conserver vos captures.

De plus, il faut toujours respecter la longueur et les limites permises. Ce fut une bonne partie de pêche et nous avons fait plusieurs captures, démontrant ainsi que le Lac Memphrémagog offre un bon potentiel pour la pêche. J'espère que ce lac ne deviendra jamais privé et restera toujours ouvert au public.

Une série de condos sont déjà construits tout près de la plage municipale. Le lac Tremblant est un exemple à éviter. Autrefois, il était accessible à tous, et maintenant, il appartient de plus en plus à une élite riche qui y a bâti ses résidences. Par exemple, pour descendre un bateau, le coût est de plus de 50 $. À qui appartient la nature? Pourtant, tous et toutes devraient pouvoir en profiter! C'est la grâce que je nous souhaite!

À bientôt.

Vous pouvez me joindre au 1-877-652-2999.

PETITES ANNONCES

Le Club de tir Josée de Saint-Alexandre offre des cours de maniement d'armes à feu CSMAF et ICAF les 15 et 16 septembre au Pavillon des loisirs, 440, rue Bernard, Saint-Alexandre. Heure: de 7h30 à 18 heures. Le coût est de 100 $. Réservez vos places le plus tôt possible au Club de tir Josée au (450) 296-4760, chez Londero Sport, chez Germain Boucher Sport ou encore chez Jean Ferland au (450) 346-7284. ■

Rallye: le championnat pour L'Estage-Napert

Dernière manche de la Coupe du Québec de rallye, le Défi Sainte-Agathe 2001 a mis un terme à la saison régionale de rallye et permis au duo d'Antoine L'Estage et de Yannick Napert de Saint-Jean-sur-Richelieu de confirmer le titre dans la catégorie P-4, réservée aux véhicules de série à traction intégrale de plus de deux litres, le groupe de compétiteurs le plus important à l'échelle nationale. Le jeune équipage aura cependant passé par toute la gamme des émotions avant d'être assurer de leur premier championnat.

«Notre stratégie consistait à rouler avec précaution le vendredi soir et de voir où cela nous placerait pour la grosse journée du samedi. Nous n'avions pas à remporter notre catégorie pour gagner le championnat. Nous n'avions pratiquement qu'à compléter l'épreuve à une position raisonnable», raconte le pilote Antoine L'Estage.

Malgré qu'il ait joué de prudence vendredi soir, le duo se retrouvait en quatrième position au classement général pour les longues spéciales de la région de Duhamel. «Nous avions une minute d'avance sur la seconde équipe en P-4 et pouvions gérer notre journée», d'ajouter L'Estage.

Ayant accru leur avance lors des deux premières épreuves de classement, Antoine et Yannick ont vu leur journée prendre fin abruptement quand leur Eagle Talon s'est immobilisée à cause d'un problème électrique imprévisible. «La chaleur intense sous le capot a fait fondre des fils reliés à l'ordinateur de bord, mentionne Yannick. La Talon a eu quelques ratés puis... plus rien. Nous étions en état de choc car nous étions impuissants».

Championnat

Le titre dès lors pouvait être gagné par Pierre Bazinet et l'Américain David Shandle sur Subaru en autant qu'ils terminent premier ou second du groupe. Le malheur s'est également abattu sur eux quand leur Impreza est violemment sortie de la route. C'est finalement l'équipage de Bruno Laverdière de Laval et Jennifer Coté de Toronto sur une autre Talon qui a gagné, terminant à deux points de l'équipage L'Estage-Napert.

La prochaine épreuve sera le Rallye des Voyageurs, le 29 septembre, à Parry Sound en Ontario. ■

Gala de lutte le 15 septembre à Mont-Saint-Grégoire

Blaze et Nova Cain s'en promettent...

Richard Hamel

Blaze et Nova Cain, feront équipe pour la première fois lors du prochain gala de la Northern Championship Wrestling le samedi 15 septembre à 19h30 à l'érablière au Chalumeau à Mont-Saint-Grégoire.

Ces deux vedettes locales feront face au duo des Vipers, composé de TNT et El Diablero jr. L'enjeu est important puisque les vainqueurs s'empareront des ceintures en équipe.

Le champion québécois, Piranha, défendra son titre contre Franky the Mobster, alors que le champion intercité, Chakal tentera de conserver sa ceinture face à Steven Sweet Boy. On assistera également à la bataille des anciens «Dream Warriors» entre Nightstalker et Knightmare.

Cette soirée marquera aussi une première puisqu'un combat opposant deux lutteurs de la MWF (Montreal Wrestling Federation) sera présenté. Le gala, placé sur le thème «Collision Course 2001», mettra aussi en vedette les populaires Guy Williams, Flat Face Jeremy, Marc The Grizzly, Mr. Toronto Himself et Kazino, sans oublier l'arbitre Neomy.

Il s'agira d'un cinquième gala présenté à Mont-Saint-Grégoire par la NCW. Les billets se vendent 10 $. On peut s'en procurer en téléphonant au 347-5096 ou 347-9618. ■

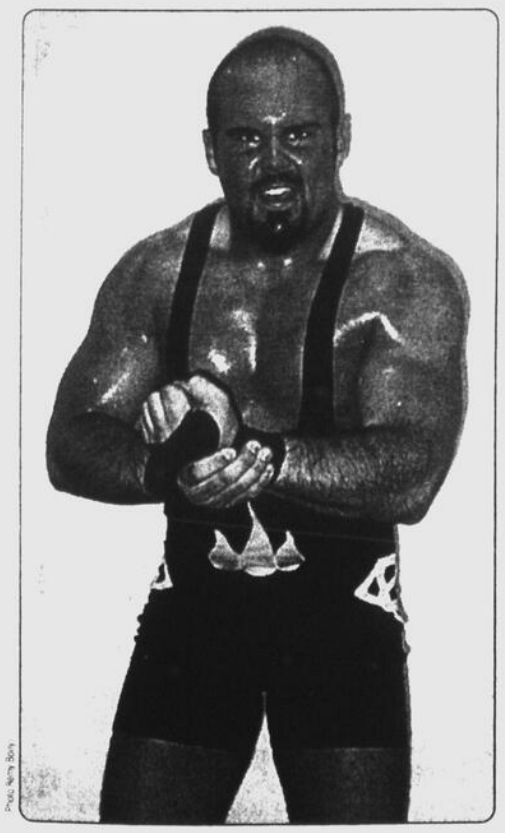

Photo: Nancy Bony

Blaze et Nova Cain feront équipe pour la première fois le 15 septembre à Mont-Saint-Grégoire.

service auto SEARS MC

rabais 25%
PNEUS TOUTES SAISONS SILVERGUARD ESPRIT MD II
Soldé, à partir de 45,99 ch. P155/80R13.
Série n° 71000. Autres formats, soldé 59,99-90,99 chac.
Garantie de 100 000 km contre l'usure*

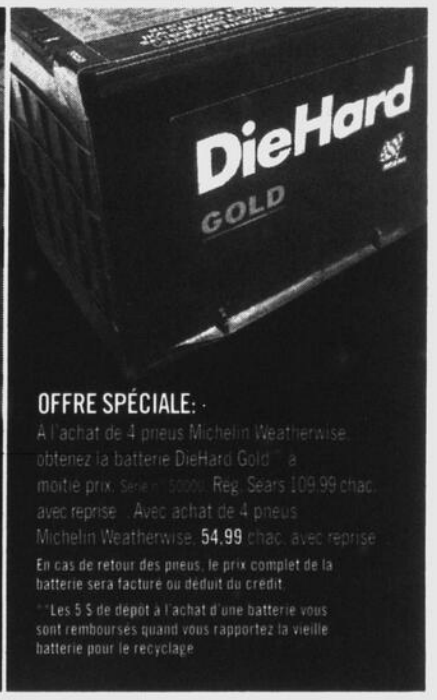

OFFRE SPÉCIALE:
À l'achat de 4 pneus Michelin Weatherwise, obtenez la batterie DieHard Gold** à moitié prix. Série n° 50000. Reg. Sears 109.99 chac. avec reprise. Avec achat de 4 pneus Michelin Weatherwise, 54.99 chac. avec reprise.
En cas de retour des pneus, le prix complet de la batterie sera facturé ou déduit du crédit.
**Les 5 $ de dépôt à l'achat d'une batterie vous sont remboursés quand vous rapportez la vieille batterie pour le recyclage.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 23 SEPTEMBRE OU, SI SEARS EST FERMÉ, JUSQU'AU SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

SEARS MD
Centre de l'Auto Sears
Carrefour Richelieu
550, rue Pierre-Caisse
349-2651

NP0931101

Copyright 2001. Sears Canada Inc.

274512-1c15-n

Quelque 125 cavaliers ont participé à l'événement.

Le rodéo de Sainte-Brigide a attiré des participants de plusieurs coins du Québec.

(Photos Rémy Boily)

RETOUR INCERTAIN L'AN PROCHAIN

Rodéo et Gymkhana: populaires chez les cavaliers, moins auprès du public

RICHARD HAMEL

En deux ans, Sainte-Brigide s'est vite fait un nom sur la scène du Gymkhana et du rodéo au Québec. Dans le milieu, c'est devenu un incontournable, une étape importante du circuit régional, mais aussi un happening pour les cavaliers. Mais ça l'est moins pour le public.

Durant la fin de semaine des 25 et 26 août, près de 2500 spectateurs ont assisté à l'événement. C'est du monde, mais pas suffisamment pour permettre à l'organisation d'en faire un succès sur le plan financier. Il faut dire que la moitié ou presque a payé son admission, si on compte les enfants et tous ceux qui ont réussi à contourner les guichets.

«C'est décevant dans un sens. Les cavaliers ont encore une fois bien apprécié leur fin de semaine. Cependant, j'aurais aimé avoir plus de monde dans les estrades. En plus, il faisait beau. Pour espérer continuer, il faudrait davantage de commanditaires. L'événement est devenu important. D'année en année, le défi de l'organisation est plus grand», raconte le responsable, Jean Giguère.

Des cavaliers de Trois-Rivières, de la Beauce, de Québec, du Lac-Mégantic et plusieurs de la région étaient au rendez-vous. Au total, ils étaient plus de 125. Samedi, il y avait autour de 1500 personnes sur le site. Un peu moins dimanche, peut-être un millier.

Une trentaine de taureaux et une vingtaine de chevaux sauvages ont fait des siennes dans le manège, au grand plaisir des spectateurs. «Ça coûte beaucoup d'argent pour faire venir ces taureaux et ces chevaux. C'est devenu une grosse organisation. Ce serait dommage de tout laisser tomber. Honnêtement, je réfléchis à l'avenir de l'événement», révèle M. Giguère.

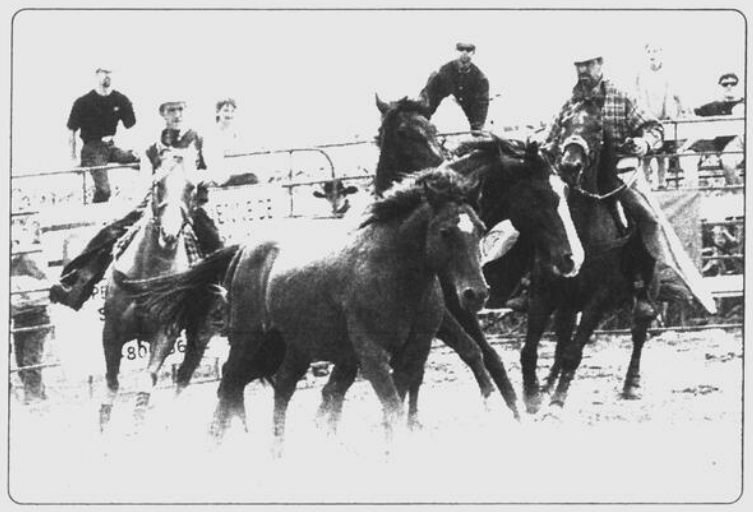

Les chevaux sauvages n'entendaient pas à rire...

GAGNANTS

Cela dit, plusieurs cavaliers de la région ont fait belle figure aux compétitions de Gymkhana. À l'épreuve «baril jeune», les meilleures ont été Chantal Giguère, Audrey Paquette et Mylène Brodeur. Ces deux dernières étaient aussi au «slalom jeune», alors qu'à l'épreuve du «baril», on retrouvait François Brault, Serge Frenette, Chantal Giguère, Jimmy Kimmell et Véronique Giguère.

À l'épreuve du «drapeau», notons les performances de François Brault, Michel Brodeur, Gaétan Gagnon, Réal Guillotte, Jimmy Kimmell et Jean-Guy Trudeau. Ces quatre derniers et Luc Gazaille se sont illustrés au «slalom». Au «trou de la serrure», Francine Arbour et Gaétan Gagnon, tandis qu'à celle de «l'aller-retour», tous ces cavaliers y participaient.

Jean Giguère s'est par ailleurs distingué aux épreuves du «sauvetage» et des «anneaux». Les duos Véronique et Éric Giguère ainsi que Sylvain Côté et Jean-Guy Trudeau ont connu du succès à la «soucoupe».

Les «braves» Stéphane et Jacques Bouchard étaient parmi les participants qui ont monté les chevaux sauvages, tout comme Karl Brochu sur un taureau sauvage. Sur le poney, on retrouvait Mathieu et Bruno Lapointe, Maxime Verreault et Alexandre Paradis. Enfin, il fallait voir les petits sur les moutons sauvages, dont Raphaëlle Giguère, la plus jeune à 2 ans et demi. Audrey Lapointe, Amylène Paradis, Frédéric Daigneault, Natacha Thériault, Alex Verreault et Philippe Verreault.

MALBORO

Le clou des compétitions était évidemment la «table de poker» où quatre personnes s'installent autour d'une table en attendant le taureau sauvage. Le dernier qui demeure assis empoche 100 $.

L'animateur a beau distraire le mastodonte, rien à faire. Samedi soir, on a juste eu le temps de sortir les cartes que Malboro, le méchant taureau, a nettoyé la place. Daniel Corriveau, dit «Floyd» de Saint-Jean-sur-Richelieu, a été le dernier à se faire «ramasser».

Le lendemain, à peu près le même scénario, sauf qu'il y a eu égalité entre deux concurrents. Daniel Corriveau a à nouveau affronter le gros ruminant et a partagé la cagnotte avec un autre Johannais, David Poulin.

Au total plus de 15 000 $ ont été remis sous forme de bourses aux participants. ■

Environ 2500 personnes ont assisté au rodéo et au Gymkhana les 25 et 26 août à Sainte-Brigide.

Les compétitions de Gymkhana ont été forts spectaculaires.

LA JEUNE CAVALIÈRE DE L'ACADIE S'ILLUSTRE EN ÉQUITATION

Laurie-Lee Surprenant vise les Championnats canadiens

RICHARD HAMEL

Laurie-Lee Surprenant a beaucoup d'ambition. La jeune cavalière de L'Acadie, qui a connu du succès ces dernières années sur la scène régionale et provinciale, vise maintenant une participation aux Championnats canadiens en 2002.

Les résultats qu'elle a affichés depuis quatre ans l'encouragent à poursuivre son cheminement vers un plus haut niveau de compétition.

Laurie-Lee a découvert sa passion à 8 ans, alors qu'elle s'inscrit à La Cabriole à Saint-Luc. Après quelques années d'entraînement, elle prend part à de petits concours où elle connaît du succès. «Ses performances l'ont encouragée à continuer. On lui a acheté son premier cheval à l'âge de 13 ans», raconte son père, Daniel Turcotte.

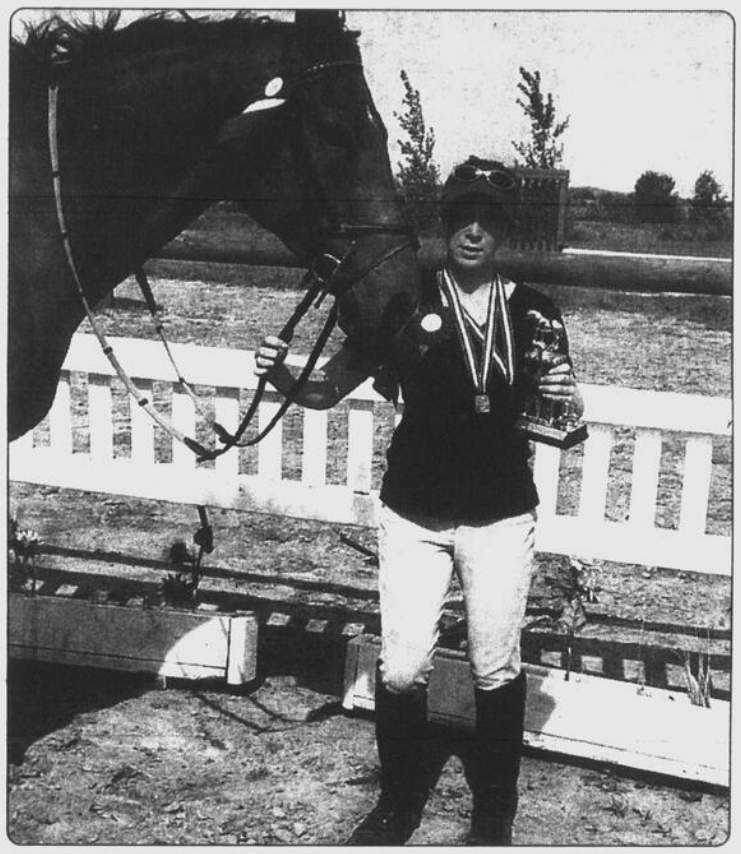

Sur son cheval Makidam, Laurie-Lee Surprenant récolte plusieurs honneurs depuis quatre ans.

La jeune cavalière s'illustre dès sa première année dans les compétitions, en 1997, avec son entraîneur Annie Dufresne. Dans la catégorie chasseur enfants/adultes, elle termine au premier rang au cumulatif des douze épreuves régionales de la Rive-Sud.

Cette année-là, son père acquiert une écurie près de la Bergerie de L'Acadie. Il achète une dizaine de chevaux, dont un âgé de quatre ans du nom de Makidam.

En 1998, Laurie-Lee va s'entraîner à Bromont avec comme professeur Roger Deslauriers. Elle participe à la catégorie «sauteur» au niveau régional et rafle la première place, ce qui lui permet de représenter l'Estrie à la finale provinciale, dans le cadre des prestigieux Jeux équestres de Blainville. Elle termine cinquième au derby de vitesse.

En 1999, Laurie-Lee délaisse les épreuves régionales pour s'attaquer aux compétitions provinciales. À 16 ans, elle est une des jeunes cavalières et doit affronter des adversaires expérimentés. Une année qui lui permet de progresser et de faire valoir son talent.

Laurie-Lee Surprenant s'illustre sur la scène des sports équestres.

En 2000, elle a suivi des cliniques avec le champion olympique canadien, Jay Hayes, développant de nouvelles techniques de saut. Elle a participé aux compétitions sur le circuit provincial (Saint-Lazare, Bromont, Québec et Blainville) où elle a terminé parmi les cinq premiers.

Cet été, la jeune cavalière a poursuivi son développement, confirmant son talent dans les différentes compétitions. Elle se tape quinze heures d'entraînement par semaine, avec son entraîneur Nicole Duplessis de la ferme Fantasia à Saint-Athanase.

Lors du week-end de la fête du Travail, elle a remporté la première position dans la division «sauteur ouvert» à Saint-Bruno. Elle a devancé Line Dufresne de Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette compétition aurait pu constituer en quelque sorte une finale régionale des Jeux du Québec, même si cette discipline ne figure pas aux Jeux, nous dit M. Turcotte.

Toujours à Saint-Bruno durant cette fin de semaine, Laurie-Lee a également participé au mini Grand prix dans la catégorie junior/amateur où les cavaliers devaient effectuer douze sauts dans l'ordre, un parcours où elle a terminé le barrage sans faute.

Le week-end prochain, elle doit prendre part aux Jeux équestres de Blainville avant de mettre un terme à sa saison.

PLUS HAUT

Pour 2002, Laurie-Lee prévoit diminuer les entraînements pour se concentrer plutôt sur des cliniques qu'elle suivra en Europe. «Le temps est venu pour elle de passer à un autre niveau. Elle n'a plus rien à prouver sur la scène régionale. Elle vise une participation aux prochains Championnats canadiens», précise son père.

Pour ce faire, Laurie-Lee entend abandonner Makidam et se tourner vers un autre cheval. L'achat d'une nouvelle monture représente une dépense d'environ 80 000 $. ■

PASCAL FORTIN SIXIÈME AU CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

Une fin de saison mouvementée pour l'équipe AD OPT

La fin du mois d'août et le début de septembre sont synonymes de championnats de fin de saison et d'événements d'envergure dans le monde du cyclisme au Québec. La formation cycliste AD OPT n'y échappait pas et a participé à plusieurs épreuves au cours des deux dernières semaines.

Disputés dans la région de Saint-Augustin-de-Desmaures, les championnats québécois espoirs ont eu lieu à la mi-août. Six porte-couleurs de l'équipe cycliste AD OPT y étaient présents. Au programme, un contre-la-montre de 10 km, une course sur route de 100 km ainsi qu'un critérium de 54 km. N'ayant réussi à obtenir qu'une 15e position lors des deux premières épreuves (Sylvestre Champagne au contre-la-montre et Jean-François Fortin sur route), l'équipe AD OPT a concentré ses efforts sur l'épreuve la plus attendue des spectateurs, le critérium. En prenant part à toutes les attaques et échappées survenues durant la course, ils ont démontré leur savoir-faire dans les épreuves en circuit fermé. Au sprint final, Pascal Fortin s'est signalé avec une sixième position tandis que Jean-François Fortin prenait le neuvième rang. À noter la présence de Sylvestre Champagne, Frédéric Barriault et Patrick Jeandroz qui terminent dans le peloton tandis que Marc Léger fut contraint à l'abandon.

RAID PIERRE-HARVEY

Également au cours du même week-end, Jean-François Gagné participait au prestigieux raid Pierre-Harvey (vélo de montagne d'endurance) où plus de 400 coureurs étaient au départ d'Alma pour franchir une distance de 300 km en trois jours à travers le parc des Laurentides. Gagné, qui a terminé 13e et 30e lors des deux premières étapes, a été contraint à l'abandon à la suite d'une blessure au genou et n'a donc pu prendre le départ de la troisième étape.

COUPE DU QUÉBEC

Olivier Milon a quant à lui pris la 30e position lors de l'épreuve de coupe du Québec de cross-country du Mont-Sainte-Anne. Cette position lui permet de remonter en 26e place au classement cumulatif de la saison avec la finale qui sera disputée le 1er septembre à Bromont.

GRAND PRIX ET DÉFI VÉLOMAG

Puis, le dimanche 26 août, l'équipe AD OPT a délégué ses coureurs dans deux épreuves distinctes. Jean-François Fortin et Sylvestre Champagne ont participé au Grand Prix Elio Pizzéria de Montréal dans la catégorie senior 1-2 et s'y sont signalés en obtenant respectivement les septième et douzième rangs. Patrick Jeandroz et Marc Léger participaient à la cyclosportive Vélomag disputée dans la région de Sutton. Ils ont parcouru l'épreuve de 90 km dans un temps inférieur à 2h39 min, ce qui leur permettait de terminer dans les 50 premiers de l'épreuve qui comptait 702 participants.

Les membres de l'équipe AD OPT: Sylvestre Champagne, Jean-François Fortin, Patrick Jeandroz, Pascal Fortin, Frédéric Barriault et Marc Léger.

NOCTURNE DE GRANBY

Enfin, le 30 août avait lieu la première «Nocturne de Granby disputée dans le cadre du mondial du vélo de Bromont (Championnat du monde Masters). L'épreuve de type critérium comportait 1,2 km au tour dans le centre-ville de Granby.

Les meilleurs cyclistes canadiens étaient présents avec notamment Alexandre Lavallée (Kissena), Brandon Cameron (Sympatico.ca) ainsi que les porte-couleurs de l'équipe de l'heure au Québec, Volkswagen-Les Ailes, avec Alexandre Cloutier, Martin Gilbert et François Parisien. Jean-François Gagné et Pascal Fortin se sont frottés aux meilleurs pour plus de la moitié de l'épreuve. Après avoir doublé deux fois tous les cyclistes inscrits, Alexandre Cloutier (Volkswagen) remportait la palme tandis que les porte-couleurs d'AD OPT se classaient tout de même dans les 20 premiers.

À VENIR

Le calendrier officiel des épreuves québécoises est pratiquement terminé, l'équipe AD OPT se concentrera sur les courses régionales comme la Coupe Gary-Fisher de vélo de montagne, les duathlons de Saint-Sauveur et de Mont-Saint-Hilaire en plus de quelques épreuves aux États-unis durant les mois de septembre et octobre. ■

Le CEAM lance la méthode «Énergi-tek»

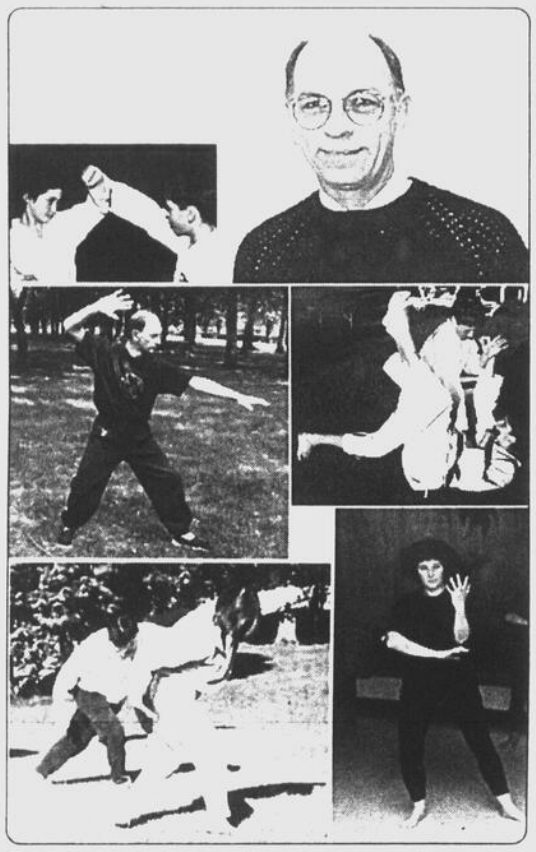

Le Centre d'études des arts martiaux lance la méthode «Énergi-tek».

Le Centre d'études des arts martiaux du Haut-Richelieu (CEAM) qui a diffusé depuis 25 ans une large gamme de disciplines dans le domaine des arts martiaux et des gymnastiques énergétiques, entreprend cet automne la diffusion de sa propre méthode de pratique énergétique et martiale «Énergi-tek.

Cette méthode est le fruit de la synthèse réalisée par son concepteur, Claude Georges, sur tout son parcours professionnel en ce domaine depuis plus de trente ans.

Fondée sur une approche qualifiable de technologies de l'énergétique, Énergi-tek se distingue par un concept central de l'énergétique qui regroupe deux volets principaux d'exercices corporels et mentaux. L'exercice énergétique global orienté vers un mieux-être par une maîtrise de la gestion énergétique et l'exercice martial qui constitue l'option facultative d'application et de vérification de cette maîtrise orientée vers l'art de combat.

«Dans le premier volet, les exercices énergétiques sont présentés sous formes de divers modèles évolutifs et cohérents les uns aux autres. Leur développement aura tout au long du parcours, contribué à améliorer la qualité de la posture, de la détente, de la respiration et de la manière de se mettre en mouvement dans les actions quotidiennes», mentionne Claude Georges.

Par exemple, les modèles se font avec des exercices au sol, sur place, immobiles ou avec mouvements, toujours souples et doux. Ils comportent des exercices avec des mouvements lents, progressivement plus ou moins dynamiques, avec ou sans déplacements dans l'espace. Ils sont faciles à mémoriser et ne requièrent que peu d'espace. C'est le volet centré sur le mieux-être.

Le second volet actualise la pratique énergétique dans la dimension de l'art martial où elle se fusionne aux habiletés gestuelles techniques propres à l'art martial et à l'art de la stratégie appliquée au combat.

«Ce volet constitue un champ d'étude fort stimulant. On sait que dans une multitude d'activités de la vie et en particulier dans l'art martial, l'essentiel de situe dans le rapport des forces énergétiques. En l'occurrence, ces forces doivent utiliser un registre gestuel technique approprié aux situations de combat et dans des conditions où la connaissance des principes appliqués de la stratégie est primordiale», note M. Georges.

Dans la méthode Énergi-tek, les éléments les plus positifs des diverses disciplines pratiquées au cours des ans au CEAM s'intègrent pour présenter un art martial unique, progressif et cohérent avec le concept central de la méthode. Il se fonde sur la souplesse du travail du corps et de l'esprit. «Il offre une meilleure perspective d'avancement et de longévité que les disciplines plus dures dont l'efficacité risque de s'éroder avec le temps. Il s'appuie sur l'usage positif des forces énergétiques vers l'efficacité et le plaisir dans l'action. On peut intégrer la méthode à notre mode de vie, à notre manière d'être et mieux gérer consciemment nos actions quotidiennes, d'y générer plus de satisfaction et de plaisir. Elle s'adresse tant aux enfants qu'aux ados et adultes, selon des modalités qui leur sont appropriées».

Le CEAM organise deux séances d'une heure d'informations et de mini-essai le samedi 15 septembre à 10 heures le matin et le lundi 17 septembre à 19 heures au cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Les personnes intéressées sont priées de réserver leur place et d'obtenir les renseignements en téléphonant au 347-9391. ■

DÈS LA MI-SEPTEMBRE

Retour des clubs de marche-santé

RICHARD HAMEL

Les clubs de marche reprennent leurs activités.

Les clubs de marche-santé extérieure reprennent leurs activités dans les secteurs de Saint-Jean et Iberville. Ces groupes, qui font partie du programme «Réseau à-vie-forme», proposent un programme de douze semaines.

Les «Épatants» sont attendus les lundis en soirée, de 19 heures à 21 heures, dès le 17 septembre au Centre des aînés johannais, alors que les «Rayonnants» se donnent rendez-vous les mardis en matinée, de 9 heures à 11 heures, à partir du 18 septembre, au même endroit.

De son côté, les membres du club les «Enthousiastes» ont rendez-vous les vendredis de 19 heures à 21 heures dès le 21 septembre à l'école Laflamme dans le secteur Iberville.

Le programme de mise en forme comprend des exercices en salle de trente minutes puis une marche d'une heure dans les rues de la ville, sur des parcours différents. Les participants reviennent à l'intérieur pour des exercices d'étirement et de musculation légère.

L'entraîneur responsable des groupes est Fernand Rainville, membre de la Fédération québécoise de la marche.

Les inscriptions se prennent sur place, lors de la première séance d'entraînement. Pour information, il suffit de téléphoner au 347-4105 (pour les «Épatants») ou 926-1852 (pour les «Rayonnants» et pour les «Enthousiastes»).

RANDONNÉES

D'autre part, le club Les Montérégiennes du Réseau-à-vie-forme propose diverses randonnées au cours des prochains mois.

Au total, huit sorties sont organisées: Rougemont le 16 septembre, Mont-Saint-Grégoire le 23 septembre, Shefford le 30 septembre, Brome le 14 octobre, Saint-Bruno le 21 octobre, Yamaska le 28 octobre, Mont-Saint-Hilaire le 4 novembre et Mont-Royal le 11 novembre.

Le coût est de 5 $ par sortie. Pour connaître les lieux de ralliement et les modalités d'inscription, on peut composer le 349-1264 ou 926-1852. ■

BOUGEZ!

COMPLEXE SPORTIF Actiforme

L'exercice dans le traitement de la dépression

YVAN CAMPBELL
KINÉSIOLOGUE,

La maladie dépressive peut, heureusement, être traitée avec succès à l'aide de nouveau médicaments de plus en plus performants (avec peu ou même sans effets secondaires) et la psychothérapie.

De plus, depuis plusieurs années beaucoup de cliniciens ont ajouté l'exercice physique à leurs moyens d'intervention contre la maladie dépressive car l'exercice est maintenant une modalité reconnue et acceptée par la communauté scientifique.

En effet, depuis les années 70, plusieurs chercheurs ont étudié l'effet de divers types d'entraînements et en sont arrivés à des conclusions (90 % des études) très positives quant à l'utilisation de l'exercice dans le traitement de la dépression.

Pour les personnes souffrant de dépression légère, Il semblerait que l'exercice soit aussi efficace que la psychothérapie (selon l'étude du psychiatre écossais John Greist). De son côté, le chercheur D.L. North, dans une étude publiée en 1990, arrive à la même conclusion, mais en plus, il démontre que si l'on ajoute l'aide d'un psychologue, l'effet de l'exercice est rehaussé.

Fait encore plus intéressant, des études récentes démontrent que l'exercice offre un effet préventif contre l'anxiété et la maladie dépressive, c'est-à-dire que les gens qui se gardent en bonne condition physique ont moins de chance d'en souffrir.

Il semble que l'exercice ait un effet positif sur la psychologie de l'individu, notamment en augmentant le sentiment de contrôle, en produisant une diversion des pensées négatives, en augmentant l'estime de soi, en rehaussant le sentiment de compétence et en améliorant la qualité du sommeil.

Au niveau «physiologique», l'exercice agirait positivement sur certains neurotransmetteurs (substances permettant aux neurones de communiquer entre eux) qui modulent l'humeur au niveau du système nerveux central, la sérotonine entre autres.

Les scientifiques ont découvert que la sérotonine est impliquée dans la réponse aux éléments stressants, dans le contrôle des états affectifs normaux et dans l'anxiété et la dépression. Les personnes déprimées ont des taux de sérotonine anormalement bas; l'exercice augmente le taux de sérotonine et, probablement, la quantité et la qualité des récepteurs spécifiques de la sérotonine au niveau du cerveau.

Il semblerait que le type d'entraînement (musculation ou entraînement cardiovasculaire) importe peu. Des effets bénéfiques sont observés, que les gens fassent des exercices de renforcement avec machines ou poids libres, de la course à pied, de l'escaladeur ou d'autres types d'entraînement physique. Les spécialistes affirment que la variable la plus importante est la régularité. De plus, l'effet bénéfique sur la dépression n'est pas en corrélation avec l'augmentation de la condition physique : il n'est donc pas nécessaire de battre des records pour récolter les effets positifs. Encore une fois, la persévérance est le facteur déterminant; les kinésiologues parlent d'optimisation de l'adhésion au programme!

Ceci ne veut pas dire qu'on doive initier un programme de n'importe quelle façon. Il faut réaliser que l'élaboration d'un programme doit être soigneusement planifiée, non pas tant pour le type d'exercice, mais plutôt pour un dosage adéquat. Par une bonne manipulation du dosage, votre kinésiologue réduira le risque de blessures reliées à l'entraînement et optimisera les chances que vous incorporiez l'activité physique dans votre mode de vie. Et, faut-il-encore le rappeler, l'assiduité est la variable la plus importante si l'on veut agir sur les symptômes reliés à la dépression.

Site WEB : www.actiforme.net ■

TABLEAUX INDICATEURS

BILLARD

Billard O'Tips

Lucar Produits Pétroliers (9)
Classement 7 septembre

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Enseigne Rive-Sud	89	56	33	629
T.V.A. Électrique	87	53	34	609
Gadoua	94	48	46	510
Rest. Burger King	90	45	45	500
Cran Sécurité	90	45	45	500
Taxi Union	94	46	48	489
Dist. Impex	89	40	49	449
Lucar Produits Pétroliers	87	34	53	390

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
G. Labelle, Cran Sécurité	1	1	0	19	15	4	789
L. Roy, TVA Électrique	1	1	0	20	15	5	750
J.C. Paquette, TVA Électrique	1	1	0	19	13	6	684
R. Vaillancourt, Gadoua	1	1	0	23	15	8	652
M. Benoit, Ens. Rive-Sud	1	1	0	23	15	8	652

La cage aux sports (Mercredi)

Resto Vieux Duluth	53	39	14	735
E. Moore Design	53	32	21	603
Taxi Union	52	30	22	576
Épicerie des Halles	59	33	26	559
OutZone	54	27	27	500
Coq Rapide	54	24	30	444
Golf Option	59	26	33	440
Pepsi Cola	52	22	30	423
A.G.R. Design	53	21	32	396
Fromage Trois Continents	53	14	39	264

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
D. Gagnon, Resto Vieux Duluth	2	2	0	8	8	0	1000
D. Drapeau, Pepsi Cola	2	2	0	8	8	0	1000
F. Grenon, AGR Design	2	2	0	10	8	2	800
F. Dupont, Coq Rapide	2	2	0	10	8	2	800
H. Blais, Taxi Union	2	2	0	10	8	2	800

Construction G.C.P. inc.

Construction G.C.P. inc.	32	20	12	625
Ass. Émilien Paré	33	20	13	606
Thomas & Betts	32	18	14	562
Gravure Richelain	32	14	18	437
Dan's Mécanique	32	13	19	406
Resto Patate Royale	34	13	21	382

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
M. Lapierre, Thomas & Betts	2	2	0	8	6	2	750
S. Bissonnette, Const. GCP	2	2	0	8	6	2	750
D. Fortier, Dan's Méc.	2	2	0	8	6	2	750
S. D'Astous, Const. GCP	2	2	0	9	6	3	667
H. Ostiguy, Resto Patate Royal	2	2	0	9	6	3	667

Christian Jacques Photo (Électricien)

Transcopies	30	19	11	633

Michel Lonpré

Royal Lepage	33	19	14	575
Car Christ Fafard	29	16	13	551
Lave-Auto S.D.	29	13	16	448
Bar Beethoven	32	14	18	437
L.M.L. Électrique	33	14	19	424

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
N. Dussault, Car. Christian	2	2	0	6	6	0	1000
A. Michaud, Bar Beethoven	2	2	0	7	6	1	857
S. Auger, Transcopies	2	2	0	8	6	2	750
L. Dubord, M. Lonpré	2	2	0	8	6	2	750
A. Couture, Transcopies	2	2	0	9	6	3	667

Karate Richard Poulin

A.C. Carbone	56	37	19	660
Laboratoire G.M.F.	55	33	22	600
Garage du Travailleur	57	33	24	578
Chris. Jacques Photo	46	24	22	521
Rest. Da Lucia	56	29	27	517
Karate Richard Poulin	56	27	29	482
Thomas & Betts	46	22	24	478
Power Battery	57	24	33	421
Rest. Ti-Patate Frite	55	22	33	400
Termaco	57	20	37	350

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
F. Payant, Thomas & Betts	2	2	0	8	8	0	1000
D. Roy, C. Jacques Photo	2	2	0	8	8	0	1000
M. Sasseville, A.C. Carbone	2	1	1	9	8	1	889
R. Gagnon, C. Jacques Photo	2	2	0	10	8	2	800
M. Bessette, Laboratoire GMF	2	2	0	10	8	2	800

Cons. Tremtard Inc. Gus(lundi 5/9)

Route 77	63	42	21	666
Amusement Richelieu	63	40	23	634
St-Jean Mazda	65	40	25	615
Net. P.H. Théberge	73	40	33	547
Subway St-Luc	72	39	33	541
Piscine Horizon	79	38	41	481
Premier Plym. Chrysler	73	33	40	452
Const. Tremtard Inc Gus	65	24	41	369
Plomberie D.S.	67	23	44	343
Laudiom Son Éclairage	63	21	42	333

Classement des joueurs réguliers

Nom du joueur	MJ	V	D	PJ	Vic.	Def	Moy.
M. Mek.S.t-Jean Mazda	2	2	0	10	10	0	1000
P. Frechette, Net. Théberge	2	2	0	10	10	0	1000
S. Galipeau, Route 66	2	2	0	10	10	0	1000
R. Lorange, Amu. Richelieu	2	2	0	11	10	1	909
R. Ouellet, Laudiom Son Éclai.	2	2	0	12	10	2	833

FER

Ligue de fer régionale St-Luc

Classement 29 août

Nom	%	V	D	PP
Classe A				
Dominique Corneau	49,21	38	17	259
Michèle Roy	36,80	26	19	342
Denis Fournier	34,73	30	25	442
Gérald Mayer	32,74	31	29	534
Jean Grenon	31,13	20	25	431
Louis Pouliot	30,29	24	31	566
Ninon Pelow	26,74	36	24	375
Serge Choinière	26,31	32	28	593
Serge Leduc	25,04	19	36	714
Bernard Roy	23,23	28	32	622
Johnny Gaudreault	22,88	30	30	532
Denis Pelow	21,80	32	23	389
Réal Boulerice	21,31	33	27	500
Claude Dumberry	20,96	30	25	495
Michel Landry	20,84	21	39	696
Gaétan Tremblay	18,90	34	21	326
Classe B				
Normand Rocheleau	19,58	28	17	317
Simon Heeremans	19,34	29	31	467
Maurice Audette	18,18	34	21	337
Denis Barry	15,53	29	31	464
Diane Denis	12,65	26	29	484
Johanne Girard	11,15	34	21	346
Gabriel Lebeau	10,45	41	19	318
Marc Lareau AB	9,91	5	10	150
Patrick Pelow	8,87	28	32	408
Léo Thériault AB	8,77	8	12	165
Roger Lemay	6,90	27	23	356
Roland Leavey	6,13	34	16	264
Dominic Rocheleau	4,20	13	17	309
Diane Vivier	3,01	18	27	435
Monique Marcil AB	2,75	11	9	160
Gilberte St-Pierre AB	1,99	21	14	178
Rita Fontaine AB	0,34	6	4	39
Monique Girard AB	0,00	0	0	0

QUILLES

Féminine

Classement 5 septembre

	PG	PP	Qui
Stéphanie	8	0	2126
Ginette	4	4	2106
Claire	4	4	1986
Jeannine	4	4	2149
Micheline	4	4	2047
Lyne P.	0	8	1979

Semaine Plus haut simple
Linda Michaud 187

Plus haut triple
Linda Michaud 499

Industrielle Mixte

Classement 7 septembre

	PG	PP	Qui
Francine	8	0	2240
Rejean	6	2	2149
Gaby	6	2	2236
Françoise	6	2	1993
Raymond	5	3	1996
Manon	3	5	1996
Yan	2	6	2169
Johanne	2	6	2067
Denis	2	6	1629
Real	0	8	2048

Semaine Plus haut simple
Johanne Guay 188
Yan Champagne 204

Plus haut triple
Therese Bouchard 467
Yan Champagne 541

Copains Mixte

Classement 7 septembre

	PG	PP	Qui
André B.	8	0	2459
Martin Pluk.	8	0	2386
André H.	8	0	2186
Daniel B.	6	2	2401
Yves	6	2	2343
Mario G.	2	6	2370
Maurice R.	2	6	2264
Mario D.	0	8	2186
Gilles G.	0	8	2171
Lynda G.	0	8	1919

Semaine Plus haut simple
Marie-Paule Demers 210
Manuel De Almeida 209

Plus haut triple
Paule Demers 456
Manuel De Almeida 558

Les Étoiles

Classement 9 septembre

	PG	Qui
Yves M.	55	2406
Roland L.	51	2306
Gilles	46	2222
Catherine	40	2355
Serge	35	2201
André H.	28	2089
Jean	26	2111
André R.	26	2199
Philippe	20	2079
Jean-François	18	2110

Semaine Plus haut simple
Fernand Laporte 242

Plus haut triple
Eric Poupart 575

Roule ta boule

Classement 8 septembre

Semaine Plus haut simple
Jeanne D'Arc Nadeau 173
Pierre Chartier 194

Plus haut triple
Carmen Laliberté 420
Pierre Chartier 493

Le Cactus

Classement 4 septembre

	PG	PP	Qui
Jean-Marc	6	2	2241
Yvon C.	6	2	2079
Pierre	6	2	2090
Arthur	4	4	2112
Michel	4	4	2107
Ernest	4	4	2179
Daniel	4	4	2173
Gérard	2	6	2085
Jean-François	2	6	2073
Danielle	2	6	2073

Semaine Plus haut simple
Nathalie De Almeida 184
Jean Turcotte 211

Plus haut triple
Jeannine Couture 454
Jean Turcotte 526

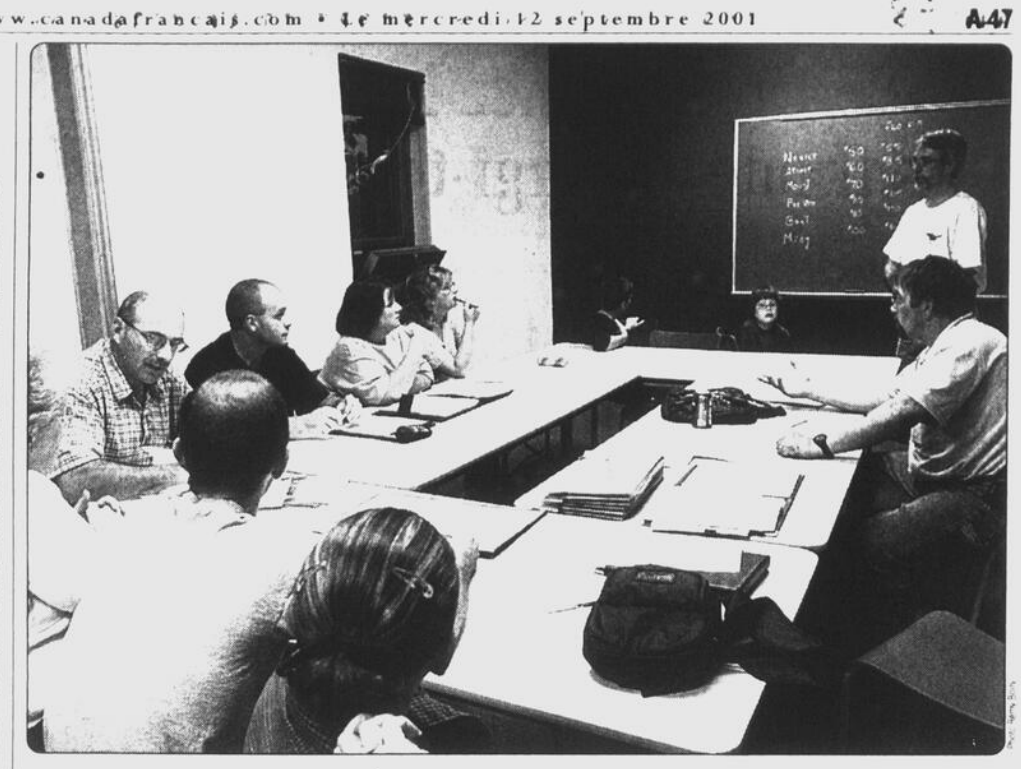

Nouvel exécutif au baseball mineur

La Ligue de baseball mineur de Saint-Jean a profité de son assemblée générale annuelle pour élire un nouveau conseil d'administration. Il est composé d'Alain Lessard, président, Michel Bissonnette, vice-président, Lucie Clément, secrétaire, Élise Raymond, trésorière, Hélène Coutu, registraire et responsable des arbitres, Pierre Brault, gouverneur au niveau A, Michel Ratté, gouverneur au niveau B et Lucien Tougas, responsable des équipements. Le poste de responsable des arbitres est vacant. ■

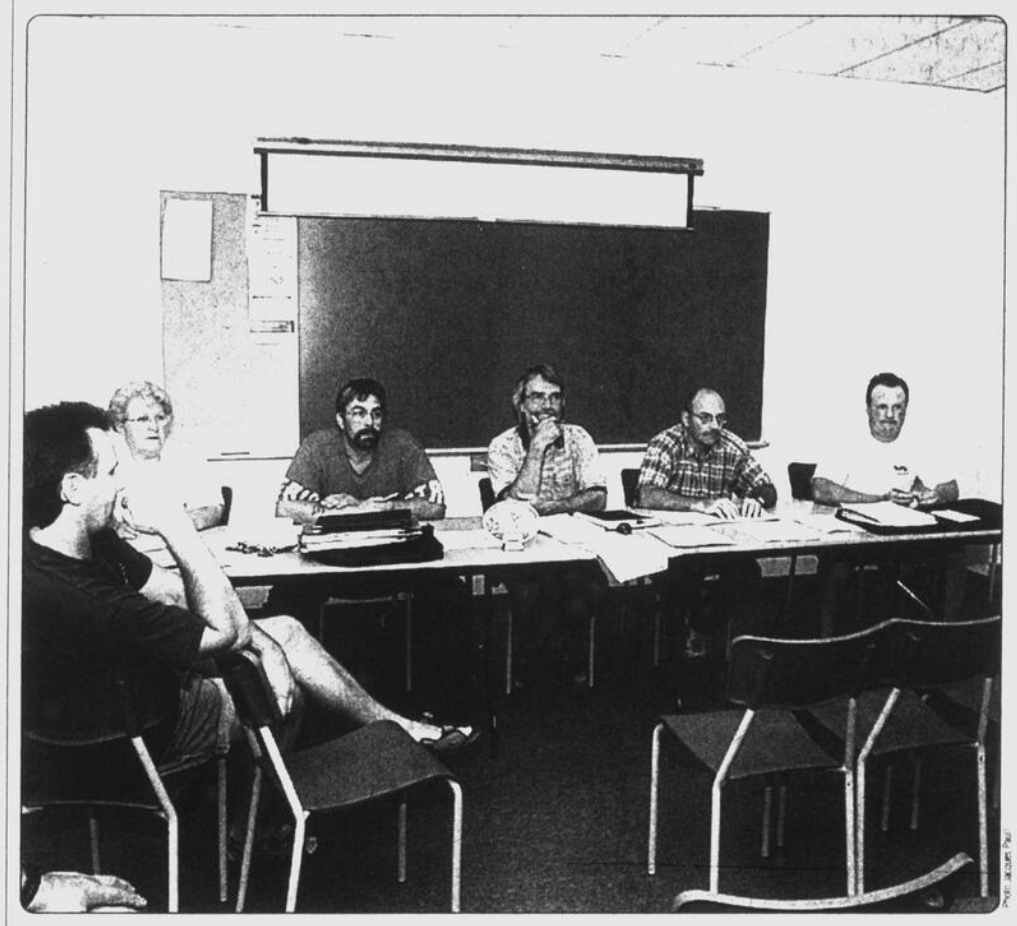

Les membres sortants du conseil d'administration ont dressé un bilan de la dernière saison lors de l'assemblée générale annuelle tenue au Centre culturel Fernand-Charest.

NOUS CERTIFIONS

QUE NOUS BATTRONS
LES OFFRES DE N'IMPORTE
LAQUELLE COMPÉTITION
SUR TOUS LES VÉHICULES
2001 EN INVENTAIRE

RONDEAU

PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

GM

16 Sunfire

5 Montana

Première mensualité GRATUITE**
en achat ou en location sur les
SUNFIRE et MONTANA 2001
jusqu'à concurrence de 500 $

7500$ de rabais

4 Grand Am

4 Aztek

0,9% de financement à l'achat*

1 Grand Prix

8 Pick-up

et aussi: 1 Cadillac de Ville, 1 Yukon XL, 2 GMC Savana

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Taux de financement de 0,9 % à l'achat disponible jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles 2001. Pour l'Aztek, le rabais remplace le taux de financement de 0,9% **Première mensualité gratuite, à l'achat, jusqu'à concurrence de 500$ taxes incluses. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurances et taxes en sus, dépôt de sécurité d'au plus 325$. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre d'achat ou de location. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier.

VÉHICULES INSPECTÉS ET CERTIFIÉS
Financement disponible sur place

16 495 $
17 495 $
1998 Pontiac Transport allongée
7 sièges individuels, groupe électrique, 71 800 km

12 995 $
1999 Saturn SL1
automatique, aileron, 45 000 km

10 495 $
10 995 $
1998 Chrysler Néon
42 000 km, autom., climatiseur

17 495 $
17 995 $
1999 Buick Century Custom
automatique, tout équipé

9 995 $
10 995 $
1998 Pontiac Sunfire
automatique, cassette,
48 000 km seulement

16 495 $
16 995 $
1998 Pontiac Transport allongé
35 600 km seul.
7 passagers, 4 sièges capitaine

12 995 $ balance de garantie
13 495 $
1999 Pontiac Sunfire
4 portes, automatique, climatiseur, volant inclinable, 45 300 km

7 995 $
8 495 $
1996 Mazda Protégé
5 vitesses, excellente condition

8 495 $
8 995 $
1998 Hyundai Accent GL
52 700 km, autom.

17 595 $
17 995 $
1999 Pontiac Grand Prix
38 000 km

12 495 $
12 995 $
1999 Ford Escort
38 000 km, aut., climat.

17 995 $
2000 Pontiac Sunfire GT
tout équipé, toit ouvrant,
lecteur laser, 11 475 km

9 495 $
10 495 $
1996 Pontiac Sunfire
5 vitesses, cassette,
roues d'aluminium

9 995 $
1994 Mercury Grand Marquis
tout équipé, jantes aluminium,
154 000 km

24 495 $
24 995 $
1998 Cadillac Catera
6 cyl. automatique, tout équipé,
49 000 km

17 495 $
17 995 $
1997 Acura 2.5 TL
4 portes, tout équipé, cuir,
92 300 km, balance de garantie

22 495 $
2000 Pontiac Grand Prix GT
tout équipé, roues «mags»,
lecteur laser, 10 600 km

15 495 $
15 995 $
2001 Pontiac Sunfire
2 portes, autom., volant inclinable,
régulateur de vitesse, 27 500 km

8 995 $
9 995 $
1998 Chevrolet Cavalier
automatique, climatiseur

180, rue Moreau, Saint-Jean-sur-Richelieu ☎ 359-9990 www.rondeaupontiac.gmcanada.com et www.rondeau.ca